

owner.ford.com (États-Unis)



ford.ca (Canada)

Décembre 2017
Première impression
Manuel du propriétaire
Ford GT
Imprimé aux États-Unis



JPHJ 19A321 BA



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE FORD GT 2018



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2017

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 201711 20171206185720

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel	7
Glossaire des symboles	8
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie	12
Perchlorate	12
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux	13
Équipement de communication mobile	14
Ford Performance	15

Environnement

Protection de l'environnement	16
-------------------------------------	----

Aperçu

Vue d'ensemble du tableau de bord	17
Fonctions uniques	18

Sécurité enfants

Généralités	20
Installation de sièges d'enfant	21
Rehausseurs	25
Positionnement des sièges de sécurité enfants	27

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement	29
Utilisation des ceintures de sécurité	30
Témoin et carillon de ceinture de sécurité	32
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité	32
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants	34
Rallonge de ceinture de sécurité	34

Personal Safety System™

Personal Safety System™	36
-------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement	37
Sacs gonflables du conducteur et du passager	38
Capteur de poids du passager avant	39
Sacs gonflables latéraux	41
Protège-genoux conducteur et passager	42
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable	43
Mise au rebut de l'airbag	44

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences	45
Télécommande	46
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue	50

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage	51
Ouverture des portes	54
Déverrouillage d'urgence des portes	54

Sécurité

Système antivol passif	55
Alarme antivol	56

Volant

Régage du volant	58
Commande audio	59
Commande vocale	59
Programmeur de vitesse	59

Table des matières

Commande de l'affichage d'information	60
Commande du mode de conduite	60
Commande des essuie-glaces et du lave-glace	60
Commande d'éclairage	60

Pédales

Réglage des pédales	62
---------------------------	----

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces	63
Lave-glaces	63

Éclairage

Généralités	64
Commande d'éclairage	64
Phares automatiques	65
Commande d'éclairage du tableau de bord	65
Feux de jour	65
Clignotants	66
Éclairage intérieur	66

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique	67
Ouverture centralisée	68
Rétroviseurs extérieurs	68
Rétroviseur intérieur	68

Combiné des instruments

Jauges	70
Témoins et indicateurs	73
Indicateurs et avertisseurs sonores	76

Affichage d'information

Généralités	77
Messages d'information	80

Climatisation

Commande manuelle de la température	88
Commande automatique de la température	89
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	91
Filtre à air d'habitacle	93

Sièges

Positions assises appropriées	94
Sièges à commande manuelle	94

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires	96
-------------------------------------	----

Espaces de rangement

Porte-gobelets	97
Vide-poches	97
Rangement de dessous de siège	97

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités	98
Démarrage sans clé	98
Dispositif de verrouillage de la direction	99
Démarrage du moteur	99

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité	102
Qualité du carburant	103
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant	103
Panne de carburant	103
Ravitaillement	105
Consommation de carburant	107
Système antipollution	108

Table des matières

Dispositif antipollution

Norme d'émission	112
Convertisseur catalytique	113

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique	117
-------------------------------------	-----

Freins

Généralités	122
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage	123
Frein de stationnement électronique	123
Aide au démarrage en côte	125

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement	127
Utilisation du contrôle de stabilité	128

Aides au stationnement

Caméra de rétrovision	132
-----------------------------	-----

Programmeur de vitesse

Principes de fonctionnement	134
Utilisation du régulateur de vitesse	134

Aides à la conduite

Direction	136
Commande du mode de conduite	136

Transport de charge

Rangement sous le hayon arrière	144
Limite de charge	144

Remorquage

Traction d'une remorque	149
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol	149

Conseils de conduite

Rodage	150
Conduite dans l'eau	150
Couvre-plancher	151

Dépannage

Assistance dépannage	152
Feux de détresse	152
Coupure de carburant	152
Démarrage-secours du véhicule	153
Système d'alerte après impact	155
Transport du véhicule	155
Points de remorquage	156

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	157
En Californie (États-Unis seulement)	158
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	159
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	160
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	160
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	162
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	162
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	162

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles	164
Remplacement d'un fusible	173

Entretien

Généralités	175
Ouverture et fermeture du capot	176
Aperçu sous le capot	178

Table des matières

Jauge d'huile moteur	180
Vérification de l'huile moteur	180
Vérification du liquide de refroidissement	181
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique	186
Vérification du liquide de frein	187
Vérification du liquide de direction assistée	187
Vérification du liquide de lave-glace	188
Filtre à carburant	188
Remplacement de la batterie de 12 V	189
Vérification des balais d'essuie-glace	190
Remplacement des balais d'essuie-glace	191
Réglage des phares	191
Remplacement d'une ampoule	192
Remplacement du filtre à air	192

Entretien du véhicule

Généralités	193
Produits de nettoyage	193
Nettoyage de l'extérieur	194
Cirage	195
Nettoyage du moteur	196
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace	196
Nettoyage de l'habitacle	197
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord	198
Nettoyage des sièges en cuir	198
Réparation de dommages mineurs à la peinture	199
Nettoyage des roues	199
Entreposage du véhicule	200

Jantes et pneus

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	203
---	-----

Entretien des pneus	210
Utilisation de pneus été	224
Utilisation de chaînes à neige	225
Système de surveillance de la pression des pneus	225
Remplacement d'une roue	228
Conduite à grande vitesse	229
Spécifications techniques	229

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur	231
Pièces Motorcraft	232
Dimensions du véhicule	232
Numéro d'identification du véhicule	234
Étiquette d'homologation du véhicule	235
Désignation du code de boîte de vitesses	235
Capacités et spécifications	236

Chaîne audio

Autoradio	239
Port USB	239

SYNC™ 3

Généralités	240
Écran d'accueil	251
Utilisation de la reconnaissance vocale	253
Divertissement	258
Téléphone	263
Navigation	270
Applications	278
Paramètres	280
Dépannage de SYNC™ 3	293

Accessoires

Accessoires	309
-------------------	-----

Table des matières

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités	310
Entretien périodique normal	311
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses	312
Dossier d'entretien périodique	313

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final	324
--	-----

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford Performance. Si vous êtes déjà propriétaire d'un véhicule Ford Performance, bienvenue à nouveau. S'il s'agit de votre premier véhicule Ford Performance, bienvenue dans la famille. Nous sommes convaincus que notre engagement envers la performance, la qualité, le savoir-faire et le service à la clientèle vous assurera de nombreux kilomètres de conduite exaltante, sécuritaire et confortable.

Nous nous engageons à construire des véhicules qui impliquent le conducteur dans tous les aspects de l'expérience de conduite. Bien que la performance soit l'essence même de chaque véhicule Ford Performance, notre objectif est plus ambitieux. Notre objectif consiste à livrer un véhicule unique et complet, en prêtant attention aux moindres détails comme le son de l'échappement, la qualité des matériaux de l'habitacle, la fonctionnalité et le confort des sièges, afin que vous bénéficiiez non seulement d'une performance exceptionnelle mais aussi d'un environnement de conduite hors du commun. Sur ce véhicule, nous exprimons cette philosophie par l'utilisation de matériaux légers, un groupe motopropulseur perfectionné et une dynamique et aérodynamique exceptionnelles du châssis.

Ce manuel fournit des renseignements spécifiques à votre Ford GT. En consultant ce manuel, vous pouvez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les commandes et les spécifications propres à votre nouveau véhicule Ford GT. Pour vous fournir de l'aide pour toutes vos questions ou préoccupations concernant votre véhicule, nous avons créé le Concierge Ford GT. Communiquez avec le Concierge Ford GT au numéro fourni pour obtenir de l'aide.

Numéros de téléphone du Concierge Ford GT

Marché	Numéro de téléphone
Autriche	0800-802632
Belgique	0800-795-45
Canada	1-800-210-5795
Chine	400-120-9152
France	0805-080272
Allemagne	0800-182-4992
Irlande	1-800-901-591
Italie	800-789-771
Macao	+853-62621460
Mexique	1-800-210-5795
Pays-Bas	0-800-022-2286
Arabie Saoudite	800-844-7834
Espagne	900-839249
Suède	020-889-877
Suisse	0800-890-079
Émirats arabes unis	8000-35703061
Royaume Uni	0800-014-8400
États-Unis	1-800-210-5795

Pour tous les autres pays, utiliser le 001-313-427-8617.

Nota : Veuillez noter que les appels internationaux peuvent être assujettis à des frais d'opérateur.

Introduction

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.



Système de climatisation



Système de freins antiblocage.



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Batterie



Liquide de frein – sans produits pétroliers



Circuit de freinage



Freins carbone-céramique



Filtre à air d'habitacle



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur.



Température du liquide de refroidissement du moteur



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Inflammable



Sac gonflable avant



Porte-fusibles



Feux de détresse



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse

Introduction



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Doit être effectué par un technicien certifié



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Consultez le manuel de réparation et d'entretien



Entretien recommandé du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous (p. ex., vos coordonnées), pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) :

Introduction

si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™ 3** (page 240).

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Son but principal consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **La façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **Le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **La mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **La vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **La direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Nota : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Introduction

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraints par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Nota : Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ 3 (page 240).

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu, États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « déplacements du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

Introduction

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Voir **SYNCTM 3 (page 240).**

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web

www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts.

Introduction

Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce que votre Garantie limitée de véhicule neuf couvre, consultez le Guide de garantie Ford GT qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Information de garantie complémentaire

Les informations de garantie de votre véhicule sont intégralement incluses dans le Guide de garantie Ford GT. Vous pouvez obtenir l'entretien de garantie pour votre véhicule chez un concessionnaire Ford GT Service certifié. Si vous avez besoin d'aide à trouver un concessionnaire agréé, veuillez communiquer avec le Concierge Ford GT au **1-800-210-5795**.

Nous concevons et construisons nos véhicules pour que nos clients puissent les conduire dès leur sortie d'usine. Le guide de garantie Ford GT traite de l'utilisation du véhicule, de l'ajout de pièces de deuxième monte et de l'incidence de ces pièces sur la protection offerte par la garantie. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir le Guide de garantie Ford GT.

Directives spéciales

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne soulignée par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.



Ne placez JAMAIS un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES.

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à connecter leurs équipements à la prise de diagnostic.

Introduction

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour réaliser des diagnostics, des réparations et des reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences voire endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

Concessionnaire de service Ford GT certifié

Toutes les occurrences de concessionnaire autorisé dans ce manuel sont des références aux concessionnaires qui sont certifiés pour effectuer des travaux sur la Ford GT. Tous les concessionnaires ne disposent pas de cette certification. Pour trouver un concessionnaire de service Ford GT certifié, veuillez communiquer avec votre concierge Ford GT au 1-800-210-5795.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

Introduction

FORD PERFORMANCE

Bienvenue dans la famille Ford Performance!

La performance et la course sont profondément ancrées dans l'ADN de Ford, datant du 10 octobre 1901, quand Henry Ford a gagné sa première course contre Alexander Winton, le plus grand coureur de l'Amérique à l'époque. Henry Ford a fondé Ford Motor Company 18 mois plus tard avec le capital accumulé suite à cette victoire renversante remarquable.

Aujourd'hui, cet esprit de passion, d'innovation et de performance persiste grâce à Ford Performance. Créée en 2015, les équipes de performance de la société - Ford Special Vehicle Team (États-Unis), Team RS (Europe), Ford Performance

(Australie) et Ford Racing (États-Unis) - se sont unies pour créer les meilleurs véhicules, pièces, accessoires et expériences du monde pour les passionnés. Cela inclut l'accélération du développement de l'aérodynamique avancée, de la légèreté, de l'électronique, des performances du groupe motopropulseur, de l'efficacité énergétique et d'autres technologies qui peuvent être appliquées à travers le portefeuille de produits de Ford.

Nous sommes fiers et passionnés de notre métier et espérons qu'il s'agit du début d'une relation agréable et de longue durée avec vous. Merci d'avoir choisi Ford Performance!



E211570

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

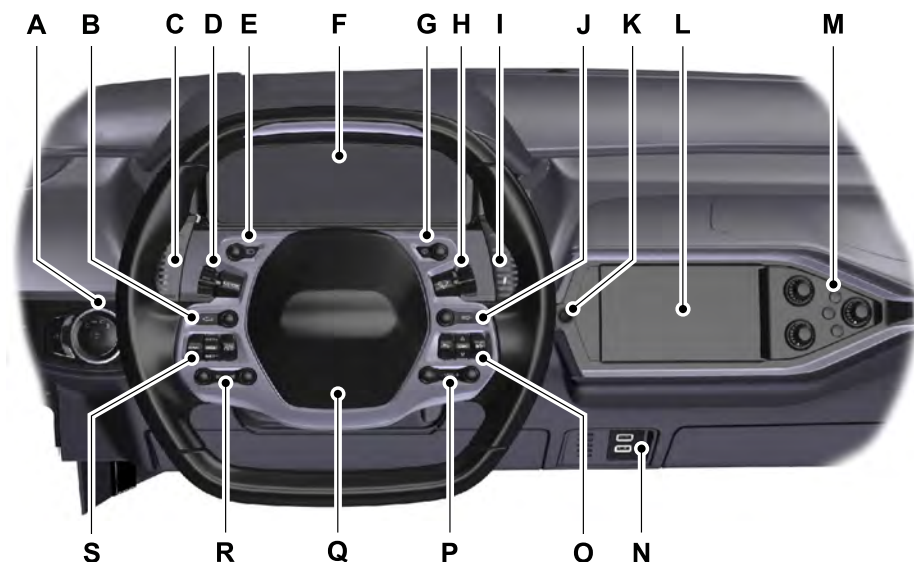
La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur les initiatives et progrès de Ford en matière de durabilité, visitez :

Adresse Web
www.sustainability.ford.com

Aperçu

VUE D'ENSEMBLE DU TABLEAU DE BORD



E243664

- | | | | |
|---|---|---|---|
| A | Commande d'éclairage. Voir Commande d'éclairage (page 64). | G | Lave-glaces de pare-brise. Voir Lave-glaces (page 63). |
| B | Clignotant gauche. Voir Clignotants (page 66). | H | Essuie-glaces. Voir Essuie-glaces (page 63). |
| C | Contacteur de palette gauche. Voir Boîte de vitesses automatique (page 117). | I | Contacteur de palette droite. Voir Boîte de vitesses automatique (page 117). |
| D | Commande du mode marche avant. Voir Commande du mode de conduite (page 136). | J | Clignotant droit. Voir Clignotants (page 66). |
| E | Contacteur de feu de route. Voir Commande d'éclairage (page 64). | K | Bouton de marche-arrêt de la chaîne audio. Voir Autoradio (page 239). |
| F | Tableau de bord. Voir Jauges (page 70). | L | SYNC 3. Voir Généralités (page 240). |

Aperçu

- M Commandes de climatisation. Voir **Commande automatique de la température** (page 89). Voir **Commande manuelle de la température** (page 88).
- N Centrale multimédia. Voir **Port USB** (page 239).
- O Bluetooth et commande vocale. Voir **Commande vocale** (page 59).

- P Commande audio. Voir **Commande audio** (page 59).
- Q Avertisseur sonore
- R Commande audio. Voir **Commande audio** (page 59).
- S Régulateur de vitesse. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 134).

FONCTIONS UNIQUES



E236793

Structure du véhicule

- Cuvette de fibre de carbone et caisse de carrosserie.
- Structure en aluminium à l'avant et l'arrière de la cuvette.
- Armature à roulement en acier intégrée dans la cuvette.

Groupe motopropulseur

- Mi-moteur 3.5L EcoBoost V6 à double turbocompresseur.
- Boîte de vitesses manuelle automatisée à double embrayage à sept rapports.

Châssis

- Systèmes de suspension avant et arrière à barre de torsion électronique / hydraulique avec une hauteur de roulage variable en fonction du mode d'entraînement.
- Dispositif de levage avant pour les approches de la voie d'accès et les bosses de vitesse.
- Suspension avant et arrière indépendante avec des bras de commande supérieur et inférieur de longueur différente.
- Disques de freins carbone-céramique.

Aperçu

- Étriers Brembo avant à 6 pistons et arrière de 4 pistons.
- Roues avant en alliage forgé de 20 po x 8,5 po avec pneus Michelin Pilot Sport Cup 2 245/35R20.
- Roues arrière en alliage forgé de 20 po x 11,5 po avec pneus Michelin Pilot Sport Cup 2 325/30R20.
- Roues en fibre de carbone disponibles en option.

Dispositifs électroniques et électriques du véhicule

- Commande de mode d'entraînement du véhicule avec 5 réglages.
- Tableau de bord à cristaux liquides complet avec fonctions sélectionnables par le client.
- Volant inspiré de la course avec colonne de direction sans tige.
- Contacteurs de palette.
- SYNC 3 incluant le système d'aide à la navigation.
- Commande de température de climatisation automatique à zone unique.
- ABS, ESC (contrôle électronique de stabilité) et commande de lancement.
- Entrée passive / système de clé de démarrage passif.

Extérieur

- Panneaux de carrosserie en fibre de carbone incluant les dessous de châssis.
- Aile arrière active aérodynamique et déflecteur avant fendu.
- Phares DEL et feux arrière.

Habitacle

- Sièges fixes.
- Colonne de direction et pédales réglables séparément.
- Surfaces intérieures en fibre de carbone, cuir et Alcantara.

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin

AVERTISSEMENTS

de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles à l'enfant.



Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges pour enfant



E142594

Sécurité enfants

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petit) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant jusqu'à 16 kg (35 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).

Utilisation de ceintures-baudriers

AVERTISSEMENTS



Ne placez JAMAIS un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES.



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et qu'elle soit enclenchée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège de sécurité enfant, avec la languette entre le dispositif de retenue pour enfant et le bouton.

- Relevez à la verticale le siège du véhicule sur lequel le dispositif de retenue pour enfant sera fixé.
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Suivez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un dispositif orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

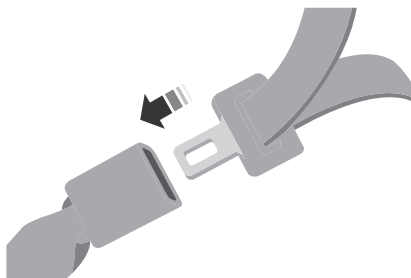
Sécurité enfants

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

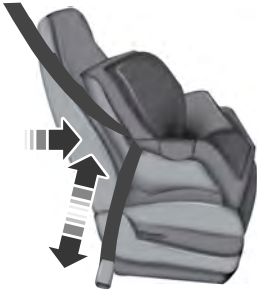
6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



E142533

Sécurité enfants

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y imposant un poids, par exemple, en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce serrage de la ceinture permettra d'éliminer le mou créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège enfant vers la boucle peut également contribuer à éliminer le mou de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA pour vérifier l'installation du dispositif de retenue pour enfant. Au Canada, contactez Transport Canada pour une référence à un centre de conseils pour sièges de sécurité enfant.

Utilisation des sangles de retenue

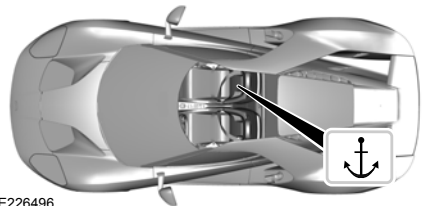


Plusieurs modèles de sièges de sécurité enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège de sécurité enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges de sécurité enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Contactez le fabricant du dispositif de retenue pour enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas le point d'ancrage supérieur prévu dans votre véhicule.

Une fois que le siège de sécurité enfant a été bien installé au moyen de la ceinture de sécurité, vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Le point d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouve à l'emplacement suivant (vu du haut) :



E226496

Sécurité enfants

Exécutez les étapes suivantes pour fixer un siège de sécurité enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :



E225883

1. Acheminez la sangle de retenue à travers l'une des ouvertures du dossier du siège comme il est illustré.
2. Repérez le point d'ancrage derrière le siège passager sur le plancher.
3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage.
4. Serrez la sangle de retenue du siège enfant selon les directives du fabricant. Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'usage, nous en recommandons aussi l'usage.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT

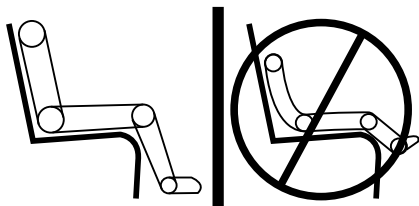


Ne mettez pas le baudrier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le baudrier de la ceinture de sécurité sous leur bras ou derrière leur dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour un siège d'enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande). Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :

Sécurité enfants



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appui-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597



Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS



Ne placez JAMAIS un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES.



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la corpulence, à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant. Respectez attentivement les directives et les avertissements du

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS

fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur du véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Le passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.



N'asseyez pas l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes pour augmenter sa hauteur.

AVERTISSEMENTS



Attachez convenablement un siège d'enfant ou un rehausseur quand ils sont inoccupés. Ces objets peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants.



Ne mettez pas la ceinture de sécurité sous le bras de votre enfant ou derrière son dos.



Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du système de retenue pour enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »	
		Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité uniquement
Dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	
Dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)	X	

Nota : Le système de retenue pour enfant doit être bien serré sur le siège du véhicule sur lequel il est installé.

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.



Les enfants doivent toujours être correctement retenus.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Le passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.



Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique composée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. Placer la ceinture épaulière uniquement sur l'épaule extérieure. Ne jamais porter la ceinture épaulière sous le bras. Ne jamais utiliser une seule ceinture de sécurité pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENTS



Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent être chauds dans un véhicule exposé aux rayons du soleil. Les ceintures de sécurité ou les sièges chauds peuvent brûler un petit enfant. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.



• Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité.



• Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls, ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

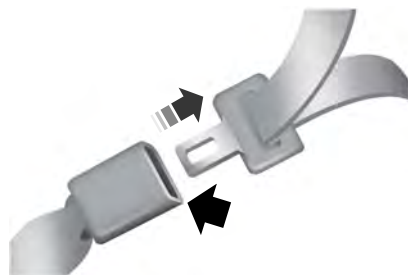
Ceintures de sécurité

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les dispositifs de retenue du véhicule sont des ceintures trois points.



E224747



E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

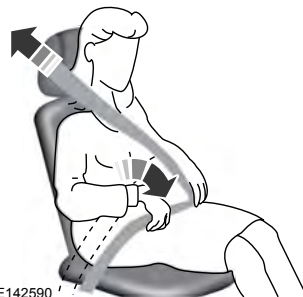
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée.

Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



E142590

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.

Ceintures de sécurité

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches, au-dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points et sont équipés d'un mode de blocage par inertie. De plus, les ceintures de sécurité du passager extérieur avant disposent du mode de blocage automatique.

Mode de verrouillage par inertie

Il s'agit du mode normal de fonctionnement de l'enrouleur, qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir le conducteur et le passager.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si le rétracteur de ceinture de sécurité est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter. Si le rétracteur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et avancez d'une petite longueur de sangle vers la position d'arrimage.

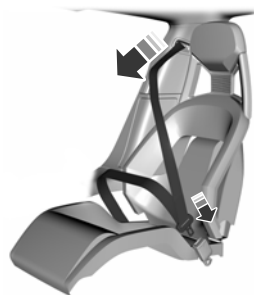
Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Utilisez impérativement ce mode lorsqu'un siège de sécurité enfant, à l'exception d'un rehausseur, est installé sur un siège passager avant. Voir **Sécurité enfants** (page 20).

Utilisation du mode de blocage automatique



E243129

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit complètement déroulée.

Ceintures de sécurité

3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Un dé clic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Ils indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Déboquez la ceinture trois points et laissez-la s'enrouler complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Conditions de fonctionnement

Si	Puis
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quelques secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin de ceinture de sécurité s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute à la fonction d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Le système utilise les données du détecteur d'occupation du siège passager avant pour déterminer si un siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le détecteur d'occupation du siège passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Ceintures de sécurité

Si	Puis
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage ne soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder ne s'active pas.
Le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité avant que le véhicule n'atteigne au moins 9,7 km/h (6 mph) et de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant environ 1 minute lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mph) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.

Désactivation et activation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système vous permette de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à une collision. Nous vous conseillons de laisser le système activé. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le système lorsque vous conduisez votre véhicule.

Nota : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Lisez attentivement les opérations 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de suivre la procédure, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
 - La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
 - Le contact est coupé.
 - Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

Ceintures de sécurité

2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
 3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois à vitesse modérée en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
 4. Tandis que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
- Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle est activée.
 - Ceci active la fonction pour ce siège si elle est désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon

l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 193).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Ford. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.



N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.



N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Ford. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Ford fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Ford. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Ford.

Le système de sécurité personnalisé assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système analyse la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de poids du passager avant;
- Témoin de sac gonflable du passager désactivé/activé.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur.
- Le câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de poids du passager avant et les témoins.

des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

Fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables ne se déploient pas lentement et le risque de blessures est le plus grand à proximité de la garniture du sac gonflable.



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



Utilisez toujours des équipements de retenue pour enfants appropriés. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Risque de blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire agréé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.



Après s'être déployé, le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables ne se déploient pas lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

Nota : Le déploiement du sac gonflable provoque un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Ceci est normal.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de soude) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Ainsi, il est impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

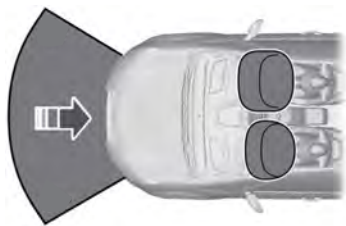
AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.



Ne placez JAMAIS un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient lors de collisions frontales ou quasi frontales graves.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- Capteur de poids du passager avant;
- DéTECTEURS d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **DéTECTEURS d'impact et témoin de sac gonflable** (page 43).



Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant

AVERTISSEMENT



La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) recommande de préserver un espace d'au minimum 25 cm (10 po) entre la poitrine d'un passager et le module de sac gonflable du conducteur.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Lorsque les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT

 Ne placez JAMAIS un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES.



E142846

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Appuyez toujours votre dos contre le dossier de siège et gardez les pieds sur le plancher.



Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au bon fonctionnement du capteur de poids du passager avant. Ceci risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).



E179527

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé.

Le témoin se trouve dans la console au pavillon.

Nota : Lorsque vous établissez le contact, le témoin s'allume brièvement pour confirmer le bon état de l'ampoule.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, un siège d'enfant orienté vers l'avant ou un rehausseur est détecté. Le capteur de poids du passager avant désactive le sac gonflable passager avant et le sac gonflable latéral lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable correspondant, le témoin de neutralisation s'allume et demeure allumé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et que le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible) lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable avant du passager avant (déploiement possible), le témoin s'éteint ou reste éteint.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le témoin de neutralisation du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Redémarrez le véhicule et assurez-vous que la personne reste dans cette position pendant environ deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le sac gonflable du passager avant.

Occupant	Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	Allumé	Désactivé
Enfant	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

Dispositifs de retenue supplémentaires

Nota : Lorsque le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (près du pied milieu) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets situés entre l'assise de siège et la console centrale.
- Objets suspendus au dossier.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant;
- interférence du chargement avec le siège;

Ces facteurs peuvent conduire le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 43).

Si le témoin de sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et le passager adulte doivent vérifier si des objets interfèrent avec le siège.

Si des objets interfèrent avec le siège, procédez comme suit pour y remédier :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et le passager adulte doivent vérifier si des objets interfèrent avec le siège.
- Retirez les articles trouvés (le cas échéant).
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, le détecteur d'occupation du siège passager avant est peut-être défectueux.

N'essayez pas d'effectuer vous-même les réparations ou l'entretien du système. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le concierge Ford GT si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du sac gonflable.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir du pied milieu.



Ne tentez pas d'entretenir, de réparer ou de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire de sac gonflable ou ses fusibles sur un véhicule ayant des sacs gonflables, car cela pourrait vous causer des blessures graves ou la mort. Contactez votre concessionnaire agréé dès que possible.



Une fois déployé, un sac gonflable latéral devient inutilisable. Vous devez faire inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux se trouvent près du pied milieu. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Le système comprend les éléments suivants :

- Un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule.
- Sacs gonflables latéraux près du pied milieu.
- Capteur de poids du passager avant;



Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 43).

Nota : Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral du passager (près du pied milieu) s'il détecte que le siège est inoccupé et que la ceinture n'est pas bouclée.

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux ». Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

PROTÈGE-GENOUX CONDUCTEUR ET PASSAGER

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement du protège-genoux gonflable.

Les protège-genoux gonflables sont situés sous ou à l'intérieur de la planche de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager selon la gravité du choc et les conditions d'occupation du véhicule. Dans certaines conditions de collision et d'occupation du véhicule, les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager peuvent se déployer sans que le sac gonflable frontal du conducteur se déclenche. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis et attaché pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que les protège-genoux gonflables fonctionnent correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 43).

Dispositifs de retenue supplémentaires

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs de collision et de capteurs de poids qui fournissent des données au module des dispositifs de retenue. Le module des dispositifs de retenue déploie (active) les prétendeurs de ceintures de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les protège-genoux et les sacs gonflables latéraux. Selon le type de collision, le module des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille la disponibilité des dispositifs de sécurité et des capteurs de collision et de poids. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Le sac gonflable n'exige aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que vous établissez le contact.

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou demeure allumé.
- Le système dispose de cinq bips qui se poursuivent périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie, le témoin ou les deux soient réparés.

Si l'un de ces événements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un technicien qualifié. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement lors d'une collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue supplémentaire avant de type sac gonflable sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Si les tendeurs de ceinture de sécurité ou des sacs gonflables ne s'activent pas pour les occupants des deux sièges avant lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante).
- Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçus pour entrer en fonction lors de collisions frontales, quasi frontales, latérales et de capotages.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Les protège-genoux peuvent également se déployer selon la gravité de l'impact et les conditions affectant les occupants.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La mention **IC** avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft).

Un des facteurs suivants peut réduire la portée de la télécommande :

- Conditions atmosphériques
- Proximité d'une station émettrice de radio
- Présence de structures à proximité du véhicule
- Véhicules stationnés à côté du vôtre

D'autres émetteurs radio à courte portée, tels que les radios amateurs, les équipements médicaux, les écouteurs sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme, peuvent opérer sur la même fréquence que votre télécommande. Si d'autres émetteurs opèrent sur ces fréquences, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser votre télécommande. L'utilisation de votre télécommande à proximité de certains types d'équipements électroniques, tels qu'appareils USB,

ordinateurs ou téléphones cellulaires, peut affecter la commande à distance. L'utilisation de votre télécommande à proximité de sacs à main, sacoches ou vêtements à finition métallisée peut affecter la commande à distance.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande sera actionnée si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Accès intelligent

Le système utilise un signal radiofréquence pour communiquer avec votre véhicule et autoriser le déverrouillage de votre véhicule lorsque l'une des conditions suivantes est respectée :

- Vous poussez le panneau d'ouverture extérieur de porte se trouvant à 1 m (3 ft) d'une clé d'accès intelligent.
- Vous appuyez sur l'un des boutons de la télécommande.

Il sera peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs affectent la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé d'accès intelligent pour ouvrir le couvercle de moteur afin d'accéder à la sangle permettant de déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 46).

Clés et commandes à distance

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligent



E234662

Vos clés intelligentes actionnent les serrures à commande électrique. La clé doit être dans le véhicule pour activer le système de démarrage à bouton-poussoir.

Panneton de clé amovible

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé mécanique amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller le hayon arrière et ouvrir la porte du conducteur.



E234661

Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour accéder au panneton de clé.



E151795

Nota : Les clés de secours de votre véhicule sont munies d'une étiquette de sécurité présentant des renseignements importants sur la découpe de la clé. Conservez l'étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.

Clés et commandes à distance

Série Compétition



E252158

La clé d'accès intelligent de la série de compétition n'a pas de bouton de déverrouillage de hayon ni de clé amovible. Une clé séparée permettant de déverrouiller le hayon est fournie en plus de la clé d'accès intelligent de la série de compétition.

Utilisation du panneton de clé

Clé d'accès intelligent

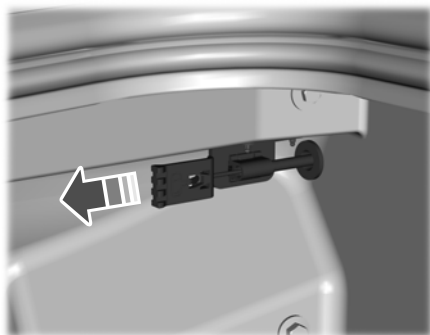
Un bouton de déverrouillage manuel de la porte du conducteur est situé dans le compartiment moteur.

Pour accéder au bouton de déverrouillage de la porte :



E229693

1. Ouvrez le hayon arrière avec le pêne de la clé.



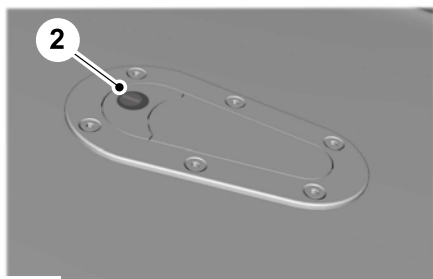
E229694

2. Tirez la poignée de déverrouillage située sur le côté gauche de la boîte de rangement sous le hayon arrière.

Série Compétition

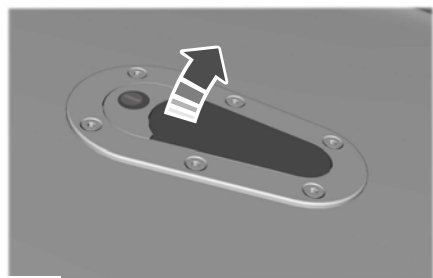
1. Déverrouillez le hayon arrière à l'aide de votre clé.

Clés et commandes à distance



E251577

2. Enfoncez le bouton pour ouvrir la poignée.



E251578

3. Tirez la poignée vers le haut jusqu'à sentir un déclic.
4. Pressez le hayon jusqu'à sentir un déclic.



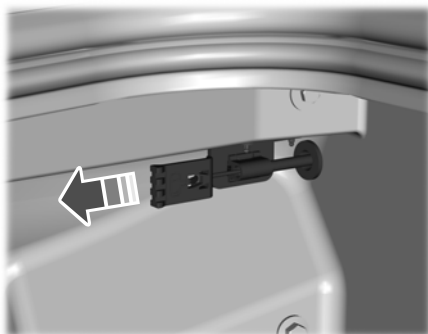
E251630

5. Soulevez le hayon et retirez la béquille à deux pièces de son logement.



E251629

6. Assemblez la béquille et utilisez-la pour maintenir le hayon ouvert.



E229694

7. Tirez la poignée de déverrouillage située sur le côté gauche de la boîte de rangement sous le hayon arrière.

Clés et commandes à distance

Remplacement de la pile

Nota : Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.

Nota : N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.

Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque la pile de la télécommande est faible. Voir **Messages d'information** (page 80).

Télécommande intelligente

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2032 de trois volts ou par une pile équivalente.



E234661

1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.



E234660

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du paneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

Clés et commandes à distance



REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 55).

E218402

3. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et retirez la pile avec précaution.
4. Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
5. Reposez le couvercle de la pile et le paneton de clé.

Localisateur de véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.



Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou mettez le contact pour la désactiver.

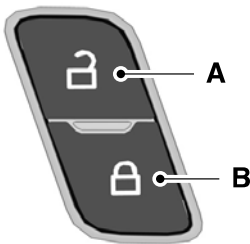
Portes et serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.



E196954

A Déverrouillage.

B Verrouillage.

Témoin de verrouillage de porte

Une diode électroluminescente (DEL) située dans le bouton de verrouillage de porte s'allume lorsque la porte est verrouillée. Il reste allumé jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact.

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment.

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de verrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. En mode de déverrouillage de la porte du conducteur, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. En mode de déverrouillage de toutes les portes, toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande et à l'accès intelligent. Vous pouvez aussi changer de mode à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 77).

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture et le verrouillage de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes sont fermées et verrouillées.

Portes et serrures

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le compartiment moteur n'est pas fermé(e), ou si le capot est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.

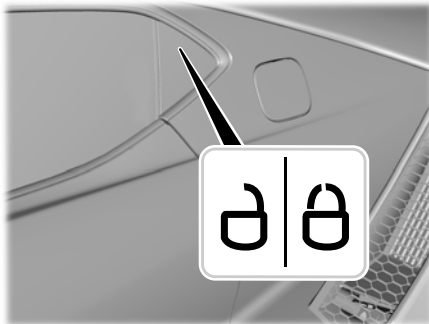
Activation de l'accès intelligent

La clé d'accès intelligent ne doit pas être à plus de 1 m (3 ft) de votre véhicule.

Près d'une porte

Poussez le panneau d'ouverture de la porte pour déverrouiller et ouvrir la porte. Glissez vos doigts derrière le bord de la porte pour soulever la porte et l'ouvrir.

Nota : Les portes s'ouvrent vers le haut et vers l'extérieur. Assurez-vous qu'il y a assez d'espace pour pouvoir ouvrir la porte vers le haut et vers l'extérieur.



E269486

Touchez et maintenez le témoin de verrouillage rouge sur la glace de custode pour verrouiller la porte. Le indicateur situé derrière la glace de custode indique si votre véhicule est verrouillé ou déverrouillé. Il s'écoule un bref délai avant que vous puissiez déverrouiller à nouveau votre véhicule.

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent

Cette fonction vous empêche de verrouiller le véhicule si votre clé d'accès intelligent se trouve toujours dans l'habitacle.

Si vous tentez de verrouiller votre véhicule alors que la clé intelligente se trouve à l'intérieur, toutes les portes se déverrouillent immédiatement et une tonalité retentit pour indiquer qu'une clé intelligente se trouve à l'intérieur. Le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans votre véhicule après le verrouillage de la porte, le levier sélecteur de la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) et le contact est coupé.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément votre véhicule avec la clé d'accès intelligent à l'intérieur.

Pour ce faire, verrouillez votre véhicule après avoir fermé toutes les portes en :

- Appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent.
- Touchez la zone de verrouillage sur le panneau de porte avec une autre clé d'accès intelligent que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- Le contact est établi.
- Le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Portes et serrures

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

Le verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Vous engagez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Le verrouillage automatique des portes se répète lorsque :

- Vous ouvrez une porte et la refermez alors que le contact est établi et que votre véhicule roule à 15 km/h (9 mph) ou moins.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes lorsque :

- Votre véhicule roulait à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).
- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Le véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt ou accessoires;
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement le véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.

Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique des portes

Nota : Vous pouvez activer ou désactiver le déverrouillage et le verrouillage automatique des portes indépendamment l'un de l'autre.

Le verrouillage automatique n'est pas configurable sur tous les marchés. Si les paramètres de verrouillage automatique ne sont pas disponibles sur votre écran d'information, le système n'est pas configurable. Voir **Généralités** (page 77).

Éclairage à l'entrée (Selon l'équipement)

L'éclairage intérieur s'allume lorsque vous déverrouillez les portes au moyen du système d'entrée sans clé à télécommande.

La fonction d'éclairage à l'entrée éteint les lampes si :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes se sont écoulées depuis l'allumage.

L'éclairage ne s'éteint pas si :

- Vous l'allumez avec la commande d'éclairage;
- Une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie (Selon l'équipement)

L'éclairages intérieur s'allume lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

L'éclairage s'éteint si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées.
- Vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Portes et serrures

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, les plafonniers ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que vous avez coupé le contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour clés d'accès intelligent

Si vous laissez le contact établi, il se coupe lorsque le véhicule détecte un certain niveau de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

OUVERTURE DES PORTES

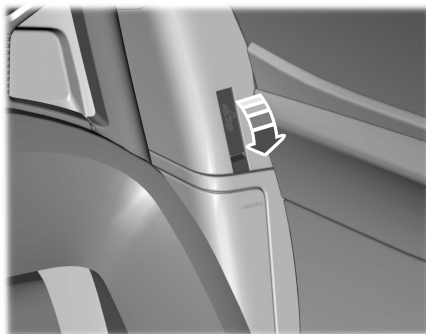
Nota : Lorsque votre véhicule est en mouvement, les boutons de déverrouillage de porte ne fonctionnent que si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage intérieur et le bouton d'ouverture de porte intérieur dans les deux secondes.

Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule



Appuyez sur le bouton de déverrouillage de porte situé sur l'accoudoir pour déverrouiller la porte. Poussez la porte vers l'extérieur et vers le haut pour l'ouvrir. Le vérin de suspension hydraulique aide au mouvement de la porte une fois que vous commencez à l'ouvrir.

DÉVERROUILLAGE D'URGENCE DES PORTES



E232493

Vous pouvez ouvrir les portes manuellement depuis l'intérieur de la voiture lorsque le bouton de déverrouillage de la porte ne fonctionne pas, ou si la batterie est faible ou en cas d'autres problèmes électriques. Saisissez la sangle de déverrouillage de secours de porte située sur la garniture du pied milieu à côté du siège et tirez-la vers le haut et vers l'extérieur pour ouvrir la porte. Une sangle de déverrouillage d'urgence est disponible pour chaque porte.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : Le système n'est pas compatible avec les démarreurs à distance de deuxième monte non approuvés par Ford. L'emploi de ces systèmes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de la protection contre le vol.

Nota : Les objets métalliques, les appareils électroniques ou la présence d'une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage de votre véhicule. Évitez que ces objets ne touchent la clé à puce lorsque vous démarrez le véhicule. Coupez le contact, éloignez de la clé codée tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez votre véhicule si un problème survient.

Nota : Ne laissez pas un double de clé codée dans le véhicule. Prenez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.

SecuriLock

Ce système empêche le véhicule de démarrer si vous n'utilisez pas une clé codée programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé incorrecte peut empêcher le démarrage. Un message peut également s'afficher sur l'écran d'information.

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule au moyen d'une clé à puce correctement programmée, il s'est produit une défaillance. Un message peut également s'afficher sur l'écran d'information.

Activation automatique

La mise en service intervient immédiatement après la coupure du contact.

Désarmement automatique

Lorsque le contact est établi avec une clé à puce, le système antidémarrage est neutralisé.

Remplacement des clés

Nota : Deux clés d'accès intelligent vous sont remises avec votre véhicule.

La clé intelligente fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol de vos télécommandes programmées, communiquez avec le concierge Ford GT pour transporter votre Ford GT chez votre concessionnaire de service Ford GT certifié pour effacer les codes d'accès de votre véhicule et programmer de nouvelles clés codées, si vous ne détenez aucune autre clé codée. Voir **À propos de ce manuel** (page 7).

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire hors de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de rechange ou des clés additionnelles chez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé d'accès intelligent (IA) de rechange

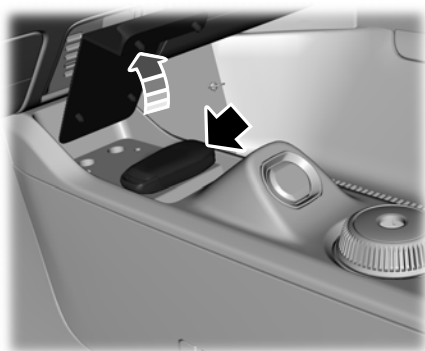
Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule.

Vous devez avoir deux clés d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés déjà programmées.

Sécurité

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure. Toutes les portes du véhicule doivent être fermées et le rester durant toute la procédure. Toutes les étapes doivent être terminées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Arrêtez et attendez au moins une minute avant de recommencer si vous n'effectuez pas certaines étapes dans l'ordre indiqué.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débuter.



E228717

1. Retirez le tapis en caoutchouc de la console. Insérez la première clé programmée sur la surface plane sous le tapis à l'emplacement indiqué, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
2. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Retirez la clé d'accès intelligent (IA).
4. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé intelligente programmée sur la surface plane sous le tapis à l'emplacement indiqué. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
6. Retirez la clé d'accès intelligent (IA).
7. Insérez la clé d'accès intelligent non programmée sur la surface plane sous le tapis à l'emplacement indiqué et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que la télécommande fonctionne et que votre véhicule démarre avec la nouvelle clé d'accès intelligent.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 7. Si la programmation échoue de nouveau, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il déclenche l'alarme si une porte, le hayon arrière ou le capot est ouvert sans utiliser la télécommande.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes les télécommandes chez un concessionnaire autorisé en cas de problème potentiel relatif à l'alarme de votre véhicule.

Mise en service de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule.

Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Neutralisation de l'alarme

Désarmez l'alarme en procédant comme suit :

- Déverrouillez les portes ou le hayon arrière avec la télécommande.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.

Nota : *Si votre télécommande comporte un bouton de détresse, une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 94).

Nota : Deux leviers de réglage de la colonne de direction sont disponibles sur celle-ci. Le levier gauche est destiné au réglage de la lunette. Le levier droit est destiné à l'inclinaison et aux petits réglages de la lunette.



E232042

1. Utilisez le levier gauche pour déverrouiller la colonne de direction.

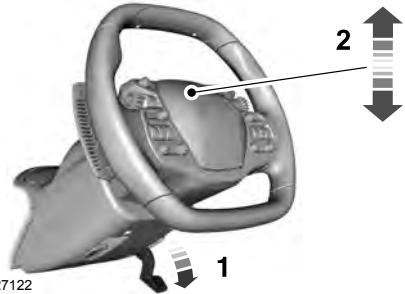
Nota : Vous devez maintenir le levier en bas pour faire des réglages.

2. Réglez la colonne de direction à la position de lunette voulue.



E232043

3. Verrouillez la colonne de direction.



E227122

1. Utilisez le levier droit pour déverrouiller la colonne de direction.
2. Réglez la colonne de direction à la position d'inclinaison et de lunette voulue.



E227240

3. Verrouillez la colonne de direction.

Volant

COMMANDE AUDIO (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser les fonctions suivantes à l'aide de la commande :



E227115

- A Réduction du volume.
- B Augmentation du volume.



E227117

- A Touche de recherche vers le bas.
- B Touche de recherche vers le haut.

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- Syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente.
- Jouer la piste précédente ou suivante.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- Syntoniser la radio sur la station suivante ou précédente dans la bande de fréquences.
- Recherche ou avance rapide dans une piste.

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)



E227121

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE



E227119

Volant

Voir **Programmateurs de vitesse** (page 134).

COMMANDE DE L’AFFICHAGE D’INFORMATION



E227121

Voir **Affichage d'information** (page 77).

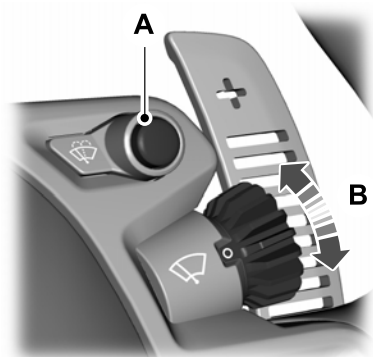
COMMANDE DU MODE DE CONDUITE



E227821

Voir **Aides à la conduite** (page 136).

COMMANDE DES ESSUIE-GLACES ET DU LAVE-GLACE

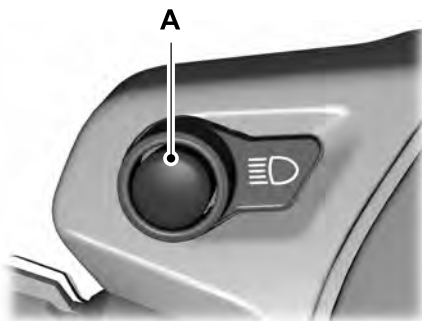


E227822

- A Lave-glaces de pare-brise.
- B Essuiе-glaces de pare-brise.

Voir **Essuiе-glaces et lave-glaces** (page 63).

COMMANDE D’ÉCLAIRAGE



E227823

- A Commande de feux de route.

Volant

Voir **Éclairage** (page 64).

RÉGLAGE DES PÉDALES

AVERTISSEMENT



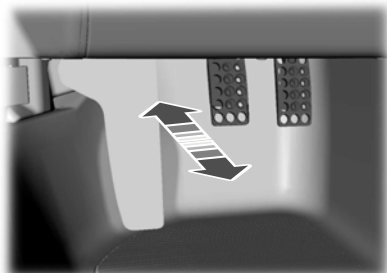
N'utilisez jamais les commandes de réglage de la pédale lorsque votre pied est sur la pédale d'accélérateur ou de frein si le véhicule est en mouvement.



E227825

La sangle de réglage est située sur le côté gauche de la console centrale.

Nota : Ajustez les pédales seulement lorsque votre véhicule est à la position **P** (stationnement) et que le moteur est arrêté.



E227824

Nota : Les pédales de frein et d'accélérateur se déplacent ensemble pendant la procédure de réglage.

1. Asseyez-vous confortablement dans le siège.
2. Tirez la sangle de réglage de pédale pour déverrouiller le module de pédale. Les pédales se déplaceront automatiquement vers les pieds du conducteur.
3. Placez votre pied sur le repose-pied et déplacez les pédales dans une position confortable.
4. Relâchez la sangle de réglage de pédale verrouiller les pédales en position. Réinstallez la sangle dans la poche encastrée une fois le réglage terminé.
5. Effectuez un essai en appuyant sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur.
6. Si nécessaire, vous pouvez répéter le réglage de pédale jusqu'à ce que les pédales soient à une distance confortable et sûre.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez-le et nettoyez les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.*

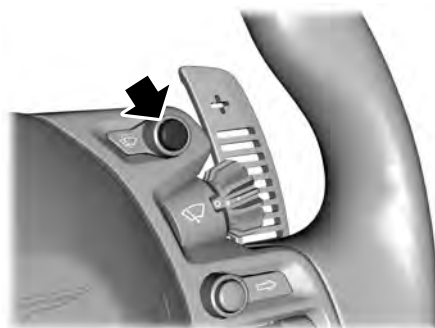
Tournez le bouton pour mettre les essuie-glace de pare-brise en marche.



E226966

- Arrêt
- I Intermittent - Intervalle long.
- II Intermittent - Intervalle court.
- III Balayage normal
- IIII Balayage rapide.

LAVE-GLACES



E226967

Nota : *N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*

Appuyez et maintenez enfoncé le bouton pour pulvériser le liquide de lave-glace sur le pare-brise et activer les essuie-glaces. Lorsque vous relâchez le bouton, les essuie-glaces s'allument pour trois balayages supplémentaires, puis s'éteignent.

Nota : *Une brève pression sur le bouton de lave-glace permet d'effectuer un seul balayage sans liquide de lave-glace.*

Lorsque vous utilisez les lave-glaces, un balayage de courtoisie est effectué après un court délai pour essuyer toutes les gouttes sur le pare-brise. Vous pouvez activer et désactiver cette fonction. Voir **Affichage d'information** (page 77).

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux extérieurs avant et arrière

Les feux avant et arrière ont des événements pour s'adapter aux changements normaux de la pression atmosphérique.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

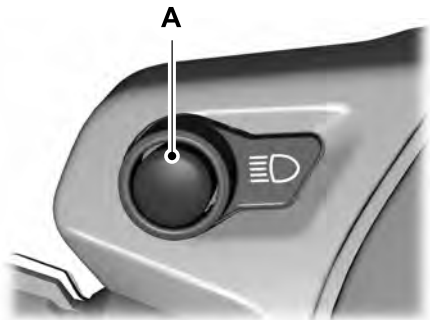
COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E252122

- A Arrêt
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.
- D Commande automatique des phares.

Feux de route



E227823

- A Commande de feux de route.

Éclairage

Appuyez brièvement sur le bouton pour faire clignoter les feux de route.

Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour allumer les feux de route.

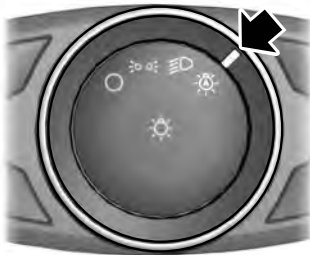
Appuyez et maintenez cette touche enfoncée de nouveau pour éteindre les feux de route.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT



Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.



E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou que les essuie-glaces sont activés.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : Si vous mettez les phares en mode de commande de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système n'allume pas les feux de croisement.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Nota : Si vous débranchez la batterie ou si la batterie tombe à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.



E236438

- A Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour augmenter la luminosité.
- B Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour atténuer la luminosité.

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite par faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut vous risquez d'avoir un accident.

Éclairage

Pour mettre le système en fonction, suivez les étapes suivantes :

- Pour les véhicules vendus aux États-Unis, le module de commande d'éclairage doit être situé à la position de phares automatiques. Les lampes s'allument le jour et les phares s'allument lorsque l'éclairage ambiant est faible. Vous pouvez activer cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 77).
- Pour les véhicules vendus au Canada, les feux de jour fonctionnent à la fois en position d'arrêt et de phares automatiques. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction.

L'éclairage s'allume dans les conditions suivantes :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur le bouton « panic » de la télécommande.
- Vous appuyez sur le bouton des phares.



E187345

CLIGNOTANTS



E229691

- A Clignotant gauche.
- B Clignotant droit.

Nota : Les boutons de clignotants se trouvent sur le volant de direction.

Enfoncez brièvement le bouton pour utiliser les clignotants.

Appuyez brièvement sur le bouton pour faire clignoter les clignotants trois fois.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (Selon l'équipement)

Nota : Le commutateur d'éclairage intérieur se trouve sur la console au pavillon.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

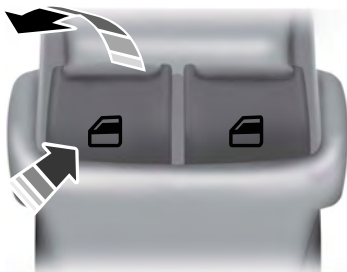
AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, vous devez vous assurer que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et qu'il n'y ait pas d'enfants ou d'animaux à proximité des baies de glace.



E146043

Nota : Vous pouvez entendre un bruit de battement lorsqu'une seule glace est ouverte. Baissez légèrement la glace du côté opposé pour réduire ce bruit.

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Relevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande et relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Relevez complètement le commutateur et relâchez-le. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Fonction de rebond

La glace s'arrête et inverse légèrement sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle à la fermeture.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Si vous neutralisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction, la glace n'inverse pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'immobilise si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Alimentation prolongée des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

OUVERTURE CENTRALISÉE

Vous pouvez utiliser la télécommande pour ouvrir les glaces lorsque le contact est coupé.

Nota : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information, ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 77).

Nota : La fonction de temporisation des accessoires ne doit pas être active pour utiliser cette fonction.

Commande à distance des glaces avant

Vous pouvez ouvrir les glaces quelques instants seulement après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

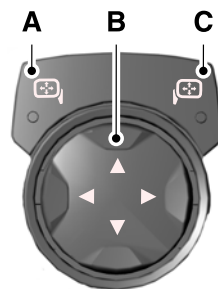
RÉTROVISEUR EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves, voire mortelles.



E176804

- A Rétroviseur gauche
- B Commande de réglage
- C Rétroviseur droit

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. La commande s'allume.
2. Réglez la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez dans sa position initiale.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves, voire mortelles.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Nota : *Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.*

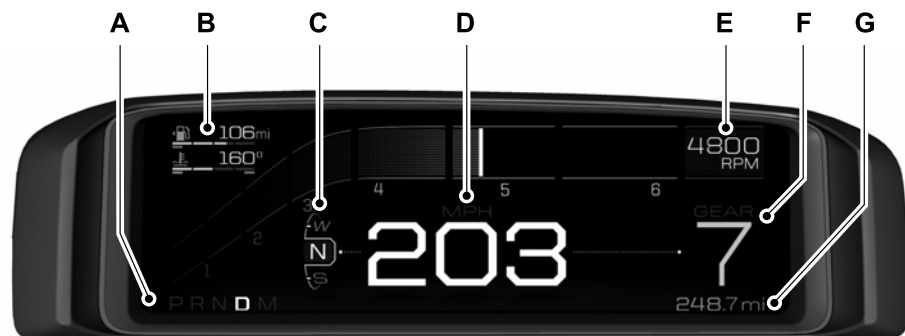
Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur en fonction de vos préférences. Ce rétroviseur possède un deuxième point d'articulation qui vous permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez la patte sous le rétroviseur vers vous pour réduire l'éblouissement la nuit.

Combiné des instruments

JAUGES

Nota : Tableau de bord illustré en mesures standard Les tableaux de bord métriques similaires.



E227915

- A Position du levier sélecteur de la boîte de vitesses.
- B Écran d'information gauche.
- C Mode de marche avant.
- D Écran d'information central.
- E Compte-tours.
- F Écran d'information droit.
- G Compteur

Écran d'information

Écran d'information gauche

Varie selon le mode de marche avant.

Mode normal, humide et Sport :

- Niveau de carburant.
- Température du liquide de refroidissement du moteur.

Mode piste :

- Indicateur de vitesse.

Mode V-Max :

- Niveau de carburant.

Mode de marche avant

Voir **Commande du mode de conduite** (page 136).

Écran d'information central

Varie selon le mode de marche avant.

Mode normal, humide et V-Max :

- Indicateur de vitesse.

Mode Sport et piste :

- Vitesse.

Écran d'information droit

Varie selon le mode de marche avant.

Mode normal et humide :

- Vitesse.

Mode Sport :

- Indicateur de vitesse.

Mode piste :

- Température du liquide de refroidissement du moteur.
- Température d'huile moteur.

Combiné des instruments

- Température de la boîte de vitesses.
- Niveau de carburant.

Mode V-Max :

- Température du liquide de refroidissement du moteur.
- Température d'huile moteur.
- Pression d'huile moteur.
- Pression de suralimentation du turbocompresseur.

Ordinateur de bord

Les fonctions de l'ordinateur de bord ne sont opérationnelles que lorsque le moteur tourne. Voir **Généralités** (page 77).

Jauge de carburant

Nota : Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.

Établissez le contact. La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule sur lequel est située la trappe de carburant.

La jauge est divisée en quatre segments et passe à droite lorsque vous procédez au ravitaillement de votre véhicule. Si la jauge reste dans le segment extrême gauche après l'ajout de carburant, cela indique que votre véhicule doit être réparé rapidement.

Variations

Nota : L'avertissement de niveau de carburant bas et l'avertissement d'autonomie restante peuvent apparaître à différentes positions de l'aiguille de la jauge de carburant, en fonction des conditions de consommation de carburant. Cette variation est normale.

Après le ravitaillement, la position de la jauge peut varier, mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que la jauge atteigne la position de réservoir plein. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de niveau de carburant bas se déclenche lorsque l'autonomie restante atteint 80 km (50 mi), suivi d'avertissements supplémentaires à 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi), à condition que le message soit effacé chaque fois.

En mode piste, les avertissements concernant l'autonomie affichent 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi) à condition d'effacer le message à chaque fois.

Après de longues périodes de conduite, votre autonomie peut afficher une valeur basse même après le ravitaillement. Conduisez votre véhicule en condition normale pour réétalonner l'autonomie.

Combiné des instruments

Type de conduite (conditions de consommation de carburant)	Autonomie	Position de l'aiguille de la jauge de carburant
Conduite sur route.	80 km (50 mi)	1/8 du réservoir.
Conduite de performance ou conduite au ralenti prolongé.	80 km (50 mi)	1/4 du réservoir.

Thermomètre de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne pas retirer le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement lorsque le système de refroidissement est chaud. Attendre 10 minutes pour que le système de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement avec un tissu épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

À la température de fonctionnement normale, la température du liquide de refroidissement du moteur appartient à la gamme moyenne de la jauge. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la gamme habituelle, la jauge sera mise en surbrillance. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez de manière sécuritaire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.

Thermomètre de l'huile moteur

Si la température de l'huile moteur dépasse la gamme habituelle, le moteur a surchauffé. Réduisez le régime moteur dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité afin de permettre au moteur de refroidir. Si vous continuez à faire tourner le moteur à haut régime, le régime moteur diminue automatiquement afin d'éviter d'endommager le moteur.

Manomètre d'huile moteur

La pression d'huile varie avec le régime moteur. La pression augmente lorsque le régime moteur augmente et diminue lorsque le régime moteur diminue.

Si la pression tombe en dessous de la gamme habituelle de la jauge, un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur.

Mode d'indicateurs

Sur le côté droit du tableau de bord, vous pouvez configurer les indicateurs à afficher.

Combiné des instruments

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs ci-dessous vous préviennent de la présence d'un état du véhicule susceptible de s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : Certains témoins apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'allument pas au démarrage du véhicule.

Système de freins antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales (sans ABS) à moins que le témoin du circuit de freinage ne soit également allumé. Faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Batterie



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Mettez tous les accessoires électriques inutiles hors tension et faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Circuit de freinage

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. La performance des freins peut-être considérablement réduite. La distance de freinage de votre véhicule peut s'allonger. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin indique un niveau bas de liquide de frein ou un dysfonctionnement du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Freins carbone-céramique



Il s'allume quand les plaquettes de frein sont usées et doivent être remplacées.

Régulateur de vitesse



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 134).

Mode amortisseur de confort



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction. Voir

Commande du mode de conduite (page 136).

Combiné des instruments

Clignotant



S'allume lorsque les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse sont activés. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule ne soit pas opérante. Voir **Entretien** (page 175).

Porte mal fermée



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

Frein de stationnement électronique



Ce témoin s'allume ou clignote lorsque le frein de stationnement électronique est défectueux.

Voir **Frein de stationnement électronique** (page 123).

Température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée.

Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez-le refroidir.

Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 181).

Huile moteur



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite.

Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur.

Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 180).

Nota : Ne redémarrez pas si le témoin reste allumé, même si le niveau est correct. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Bouclage de ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous boucliez votre ceinture de sécurité.

Sac gonflable avant



Ce témoin indique une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Mode de suspension active avant



Ce témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. Voir **Commande du mode de conduite** (page 136).

Témoin de givre

AVERTISSEMENT



Même si la température atteint 4°C (39°F), il n'est pas garanti que la route soit exempte de dangers à cause du mauvais temps.



Ce témoin s'allume lorsque la température d'air extérieur est inférieure ou égale à 4°C (39°F).

Hayon mal fermé



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et que le hayon n'est pas complètement fermé.

Combiné des instruments

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route ou utilisez le clignotant de phare.

Capot ouvert



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Panne du système hydraulique



Ce témoin s'allume lorsque le système hydraulique de votre véhicule présente une anomalie.

Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Départ assisté



Ce témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. Voir

Utilisation du contrôle de stabilité (page 128).

Témoin de feu de croisement défectueux



Ce témoin s'allume lorsque l'ampoule de feux de croisement présente un dysfonctionnement.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir est presque vide.

Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus



Ce témoin s'allume si la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le

moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi en guise de vérification. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter à tout moment, faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur



Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie du groupe motopropulseur a été détectée.

Faites contrôler le système dès que possible.

Phares antibrouillards arrière (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque les feux arrière de brouillard sont activés.

Panne du système de hauteur du véhicule



Ce témoin s'allume lorsque le système de hauteur du véhicule présente une anomalie.

Combiné des instruments

Entretien recommandé du moteur



S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Le système de diagnostic embarqué a détecté une panne du circuit de contrôle des émissions du véhicule.

S'il clignote, une anomalie de raté pourrait se produire. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le pot catalytique ou d'autres composants du véhicule. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Il s'allume aussi momentanément quand vous établissez le contact avant de démarrer le moteur pour confirmer que la lampe fonctionne et pour indiquer si votre véhicule est prêt pour le test d'inspection/d'entretien (I/M).

Normalement, il s'allume lorsque le moteur est lancé et s'éteint automatiquement s'il n'y a aucune panne. Cependant, si après 15 secondes, il clignote huit fois; cela indique que votre véhicule n'est pas prêt pour le test d'inspection/d'entretien (I/M). Voir **Système antipollution** (page 108).

Contrôle de stabilité



Il clignote pendant le fonctionnement.

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il demeure allumé lorsque le moteur tourne. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : Le système est automatiquement désactivé en cas de dysfonctionnement.

Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 128).

Contrôle de stabilité désactivé



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Anomalie de la boîte de vitesses



Ce témoin s'allume lorsque votre boîte de vitesses présente un dysfonctionnement. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Alerte d'entrée sans clé

L'avertisseur sonore retentit deux fois lorsque vous quittez votre véhicule avec la clé d'accès intelligent alors que le contact est établi, ce qui indique que votre véhicule est encore en fonction. L'avertisseur sonore retentit encore deux fois lorsque vous quittez votre véhicule et tentez de verrouiller les portes manuellement alors que la clé d'accès intelligent est encore dans le véhicule. Les portes ne se verrouilleront pas si la clé d'accès intelligent reste dans le véhicule.

Carillon avertisseur de phares allumés

Retentit lorsque vous retirez la clé du véhicule et que vous avez laissé les phares ou les feux de stationnement allumés.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portable durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Plusieurs systèmes de votre véhicule peuvent être commandés au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'information correspondante s'affiche sur l'écran d'information.

Nota : Certaines options de menu peuvent s'afficher d'une manière légèrement différente ou ne pas apparaître du tout si elles correspondent à des équipements en option.

Touches de l'écran d'information



E227121

- Appuyez sur la flèche de retour pour entrer dans le menu.
- Utilisez le commutateur central pour faire défiler et mettre les options en surbrillance dans un menu.
- Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur le bouton **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.
- Appuyez sur la flèche de retour pour quitter un menu.

Vous pouvez activer ou désactiver certaines fonctions en appuyant sur le bouton **OK**.

Menu principal

Menu
Départ assisté
Information
Navigation - Annuler route
Déploiement du becquet
Réglages affichage
Réglages du véhicule

Nota : Vous ne pouvez pas activer le contrôle de lancement en mode humide.

Affichage d'information

Information	
Aucun	
Trajet/économie essence	
Pression pneus	
Navigation	
Odomètre km/h	
Instruments ¹	
Configurer les instruments ²	Temp. liquide refroidissement
	Température huile
	Température boîte vitesses
	Pression d'huile
	Temp. air admiss.
	PRESSION POS. TURBO
	Tension batterie
	Confirmez et quittez

¹ Pour afficher des valeurs en temps réel, certains indicateurs peuvent présenter une plus grande fluctuation des valeurs pendant le fonctionnement normal.

² Vous pouvez afficher des renseignements sur jusqu'à quatre jauges.

Nota : L'information sélectionnée à la demande apparaît sur le côté droit du tableau de bord.

Nota : La navigation ne s'affiche que si vous avez un itinéraire actif dans votre navigation.

Déploiement du becquet
Choisissez le réglage qui convient.

Nota : Vous ne pouvez pas activer le déploiement de l'aileron arrière dans les modes V-Max ou piste.

Nota : Si vous déployez l'aileron arrière, le système ne peut pas l'abaisser jusqu'à ce que vous mettez votre réglage sur **Automatique** et conduisez à une certaine vitesse. Voir **Commande du mode de conduite** (page 136).

Affichage d'information

Réglages affichage	
Distance	Choisissez le réglage qui convient.
Température	Choisissez le réglage qui convient.
Pression pneus	Choisissez le réglage qui convient.
Langue	Choisissez le réglage qui convient.

Nota : Le changement du réglage *Distance* affecte également les autres valeurs d'indicateur.

Réglages du véhicule		
Indicateur chang. Vitesse	Choisissez le réglage qui convient.	
Éclairage	Temporisation de la commande automatique des phares	
	Feux de jour	
Serrures	Verrouil. Auto	
	Déverrouil. Auto	
	Mauvais verr.	
	Déverrouil. dist.	Choisissez le réglage qui convient.
Démar. à dist.	Durée	Choisissez le réglage qui convient.
	Système	
Surv. pression pneus	Tenir OK pour réinitialiser	
Vitres	Ouv. à distance	
Essuie-glace	Act. après lav	

Affichage d'information

MESSAGES D'INFORMATION



E227121

Appuyez sur le bouton **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. L'écran d'information supprime automatiquement d'autres messages après un court délai.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

AdvanceTrac™

Message	Mesure à prendre
Service requis Advance-Trac	Le système détecte un état qui nécessite une réparation. Faites contrôler le système dès que possible.
AdvanceTrac désactivé	Le conducteur a activé ou désactivé le système AdvanceTrac.
AdvanceTrac activé	
AdvanceTrac PERFORMANCE	Ce message s'affiche si vous activez le mode PERFORMANCE. Voir Utilisation du contrôle de stabilité (page 128).
AdvanceTrac PERFORMANCE +	Ce message s'affiche si vous activez le mode PERFORMANCE+. Voir Utilisation du contrôle de stabilité (page 128).
Requête de modification AdvanceTrac non disponible dans le mode de marche avant actuel	Ce message s'affiche si le mode de marche avant actuel ne permet pas d'ajuster le système AdvanceTrac. Voir Utilisation du contrôle de stabilité (page 128).

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme s'est déclenchée du fait d'une entrée non autorisée. Voir Alarme antivol (page 56).

Affichage d'information

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Circuit de charge Serv. bientôt	Le circuit de charge doit être réparé. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Circuit de charge Serv. immédiat	Le circuit de charge doit être réparé. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
État de charge de la batterie bas	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli.

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X mal fermée	La ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Capot moteur ouvert	Le capot n'est pas complètement fermé.
Hayon mal fermé	Le hayon n'est pas complètement fermé.
Porte non verrouillée	Ce message s'affiche lorsque la serrure de porte se désactive.
Panne de porte, tirer la sangle de déverrouillage au-dessus de l'épaule	Ce message indique une panne de porte qui nécessite l'ouverture manuelle de la porte à l'aide de la sangle sur le pied milieu. Contactez un concessionnaire agréé.
Erreur porte Service requis	Indique une anomalie du système électronique de portes. Contactez un concessionnaire agréé.

Moteur

Message	Mesure à prendre
Surchauffe refroidiss. moteur	La température du liquide de refroidissement est trop élevée.
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	Le moteur surchauffe, la puissance a été réduite pour permettre d'abaisser la température. Arrêtez-vous dès que possible dans un endroit sûr.
Le contact est mis	Le moteur tourne et une porte est ouverte.

Affichage d'information

Carburant

Message	Mesure à prendre
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.
Niveau de carburant insuffisant, XX miles restants	Ce message indique que le niveau de carburant est bas, et affiche la distance restante estimée avant que le réservoir ne soit vide.
Niveau de carburant insuffisant, XX km restants	

Aide au démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	Ce message s'affiche lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez votre concessionnaire autorisé.

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Aucune clé détectée	Le système ne détecte aucune clé dans votre véhicule. Voir Démarrage sans clé (page 98).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Vous avez appuyé sur le bouton-poussoir de démarrage pour arrêter le moteur et le véhicule ne détecte pas votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle.
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Programmation clé réussie	Vous avez réussi à programmer une clé d'accès intelligent dans le système.
Échec programmat. clé	Vous n'avez pas réussi à programmer une d'accès intelligent dans le système.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Nombre max clés program.	Vous avez programmé le nombre de clés maximal dans le système.
Nombre clés program. insuf.	Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système.
Pile clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il continue de s'afficher lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas, le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir Vérification du liquide de frein (page 187).
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire agréé.
Freins de cramique, remplacer toutes les plaquettes de frein	Les plaquettes de frein doivent être remplacées. Contactez un concessionnaire agréé.
Mode transport Contacter le concessionnaire	Votre véhicule est toujours en mode transport ou d'usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Consultez un concessionnaire autorisé.
Mode d'usine Contacter le concessionnaire	

Affichage d'information

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein stationnement Appuyer sur le frein et l'interrupteur	Ce message s'affiche si vous tenter de desserrer le frein de stationnement électronique sans enfoncer la pédale de frein.
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Ce message s'affiche si vous devez desserrer le frein de stationnement électronique manuellement.
Frein stationn. non utilisé	Ce message s'affiche si vous n'avez pas complètement serré le frein de stationnement électronique.
Frein stat tjrs en fonction	Ce message s'affiche si vous n'avez pas complètement desserré le frein de stationnement électronique.
Mode entretien frein stationn.	Ce message s'affiche lorsque le système de stationnement électronique entre un mode spécial permettant la réparation des freins arrière. Contactez un concessionnaire agréé.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Ce message s'affiche si le frein de stationnement électrique détecte un état qui nécessite une vérification. Certaines fonctionnalités peuvent tout de même être disponibles. Consultez un concessionnaire autorisé.
Frein stationn. défectuo- sité Serv. immédiat	Ce message s'affiche si le frein de stationnement électrique détecte un état qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Frein de stationnement activé	Ce message s'affiche si le frein de stationnement est serré, le moteur est en marche et vous conduisez le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Appuyer frein et appuyer sur bouton démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein et d'appuyer sur le bouton-poussoir de démarrage pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Affichage d'information

Circuit de démarrage

Message	Mesure à prendre
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.

Direction

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Serv. immédiat	La verrouillage de direction a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Direct. verrouill. Tourner volant en démarrant	Vous devez tourner votre volant de direction lorsque vous démarrez votre véhicule pour déverrouiller votre colonne de direction.

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 225).
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire agréé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 225).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression des pneus est défaillant ou une roue de secours est installée. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 225). Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Affichage d'information

Boîte de vitesses

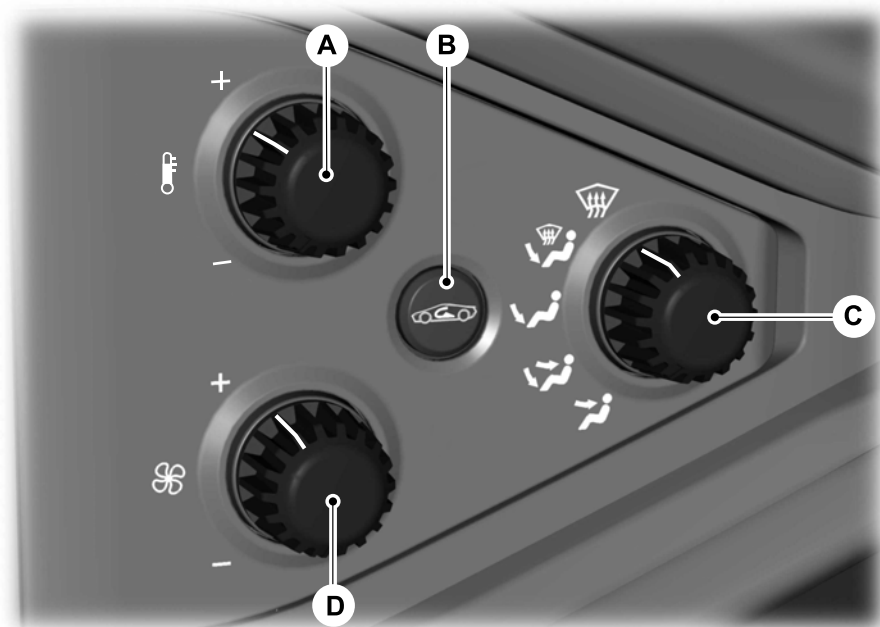
Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses fonction limitée Voir le manuel	Le fonctionnement de la boîte de vitesses est limité. Consultez un concessionnaire autorisé.
Boîte de vitesses pas position P	Ce message s'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P). Ce message peut également s'afficher après le rebranchement ou la recharge de la batterie jusqu'à l'établissement du contact. Voir Remplacement de la batterie de 12 V (page 189).
Boîte de vitesses hors position de stationnement (P). Position de stationnement enclenchée en xx:xx	Le mode Maintien au point mort est engagé. La boîte de vitesses automatique passe en position de stationnement (P) quand le compteur atteint zéro.
Boîte de vitesses réglée	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses a ajusté la stratégie de passage des vitesses.
Boîte de vitesses en AdaptMode	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses ajuste la stratégie de passage des vitesses.
Boîte de vitesses Indicat-Mode activé	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur de la boîte de vitesses est verrouillé et qu'il ne permet pas de sélectionner des rapports.
Boîte de vitesses Indicat-Mode désactivé	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur de la boîte de vitesses est déverrouillé et qu'il permet de sélectionner des rapports.
Sélection de vitesse invalide	Ce message s'affiche si vous ne pouvez pas passer au rapport sélectionné en raison des conditions actuelles du véhicule.
Maintien sur mode Neutre engagé	Ce message s'affiche lorsque le maintien neutre est actif. Voir Boîte de vitesses automatique (page 117).
Le frein de stationnement s'active à basse vitesse	Ce message s'affiche si le véhicule passe au mode stationnement (P) après que la vitesse est devenue inférieure ou égale à une certaine valeur.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Sélectionnez « M » pour confirmer le mode de maintien de point mort	Ce message s'affiche lorsque vous devez appuyer sur le bouton de mode manuel (M) pour entrer en mode de maintien de point mort. Voir Boîte de vitesses automatique (page 117).
ANOMALIE VITESS Conf. frein stationn. Serrer frein stationn. avant sortie véhicule	S'affiche quand il y a une anomalie dans la sélection du rapport de boîte de vitesses. Consultez un concessionnaire autorisé.
Température de l'huile de boîte de vitesses élevée	La température de l'huile de boîte de vitesses est excessivement élevée.

Climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)



E252115

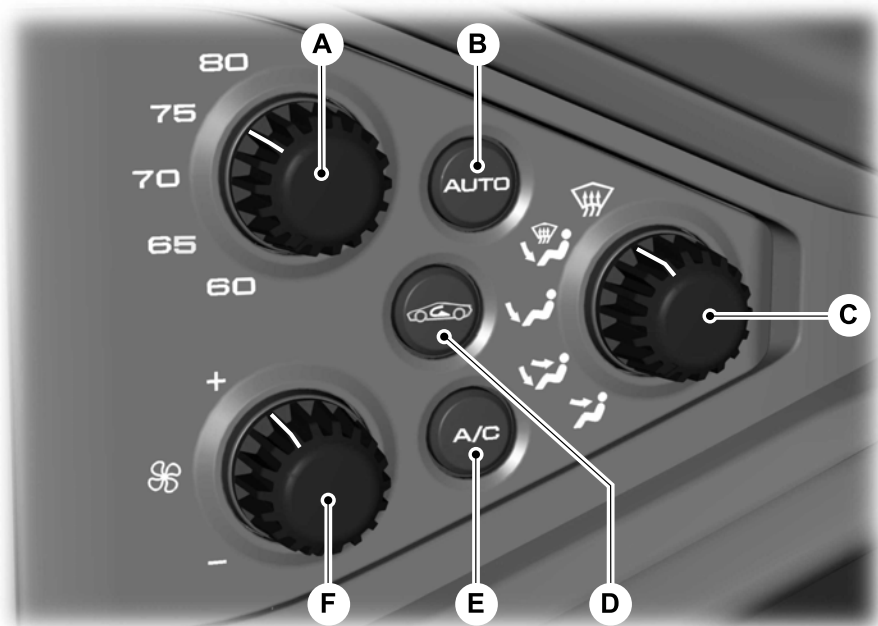
- A **Contrôle climatique :** Règle la température de l'air qui circule à l'intérieur du véhicule.
- B **Recyclage de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour alterner entre air extérieur et air recirculé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé.

- C **Contrôle de la répartition d'air :** Tournez pour activer ou désactiver le flux d'air du pare-brise, de la planche de bord ou du volet d'aération de l'espace pour les jambes. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- D **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Type un - Mesure standard



E243068

Climatisation

Type deux - Mesure métrique



E243069

- A** **Contrôle climatique :** Règle la température de l'air qui circule à l'intérieur du véhicule.
- B** **AUTO :** Appuyez pour activer le fonctionnement automatique. Tournez le bouton pour sélectionner la température et la répartition d'air souhaitée. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur et le fonctionnement de la climatisation pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée.
- C** **Contrôle de la répartition d'air :** Tournez pour activer ou désactiver le flux d'air du pare-brise, de la planche de bord ou du volet d'aération de l'espace pour les jambes.

Climatisation

- D Recyclage de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour alterner entre air extérieur et air recirculé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- E A/C :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez le mode A/C en mode de recyclage d'air pour faire refroidir plus rapidement l'habitacle.
- F Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Nota : L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.

Nota : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches de plancher avant quel que soit le réglage de répartition d'air.

Nota : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Nota : Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Chauffage et climatisation à commande manuelle

Nota : Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise.

Commande automatique de la température

Nota : Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide.

Nota : Le système apporte les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible.

Nota : Les bouches d'air de la planche de bord et les bouches d'air latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** à des températures extérieures basses, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur réchauffe.

Climatisation

Chauffage rapide de l'habitable

	Commande manuelle de climatisation	La climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	Appuyez sur le bouton AUTO .
2	Réglez la commande de température sur le réglage de chaleur maximale.	Réglez la commande de température au réglage voulu.
3	Orientez l'air vers le plancher avant au moyen des boutons de répartition d'air.	Orientez l'air dans la position voulue.

Réglages recommandés pour le chauffage

	Commande manuelle de climatisation	La climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage central.	Appuyez sur le bouton AUTO .
2	Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de chaleur.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Orientez l'air vers le plancher avant au moyen des boutons de répartition d'air.	Orientez l'air vers le plancher avant et le pare-brise au moyen des commandes de répartition d'air.

Réglages de refroidissement recommandés

	Commande manuelle de climatisation	La climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage central.	Appuyez sur le bouton AUTO .
2	Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Orientez l'air vers la planche de bord au moyen des boutons de répartition d'air.	Orientez l'air dans la position voulue.

Climatisation

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Commande manuelle de climatisation	La climatisation automatique
1	Orientez l'air vers le pare-brise avant au moyen des boutons de répartition d'air.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
2	Réglez la commande de température au réglage voulu.	
3	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre à air d'habitacle est situé sous le capot avant.

Nota : Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Ceci permet d'éviter que des corps étrangers ne pénètrent dans le circuit. Le système pourrait être endommagé ou perdre son efficacité s'il est utilisé sans un filtre.

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 310).

Consultez un technicien qualifié pour plus de renseignements sur le filtre à air d'habitacle ou pour le faire remplacer.

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

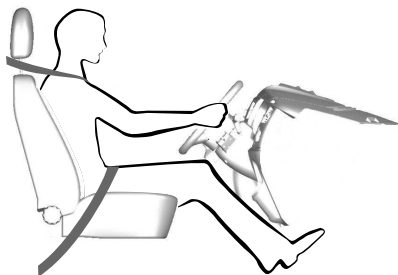
AVERTISSEMENTS



Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Appuyez toujours votre dos contre le dossier de siège et gardez les pieds sur le plancher.



Ne placez aucun objet sur un siège rabattu. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appui-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Asseyez-vous à la verticale avec la base de votre colonne vertébrale aussi reculée que possible dans le siège.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le boudier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et positionnez la ceinture sous-abdominale de manière à ce que vos hanches soient bien serrées.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le siège du conducteur pendant la conduite.



E224746

Pour régler le dossier du siège :

1. Penchez-vous en avant et tirez le levier vers le haut.
2. Avec le dossier de siège déverrouillé, penchez-vous en arrière à une position confortable tout en maintenant le levier vers le haut.
3. Relâchez le levier pour verrouiller le siège en position.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENT



Une utilisation inappropriée des prises de courant peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou des blessures graves.

Nota : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 12,5 A.

Nota : Il n'est possible d'utiliser l'alimentation électrique que lorsque le contact est mis.

Nota : Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.

Nota : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 V c.c. ou 180 W, au risque de faire griller un fusible.

Nota : Gardez toujours l'obturateur de la prise de courant fermé lorsqu'elle n'est pas utilisée.

N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommage la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus que nécessaire lorsque le véhicule est arrêté.

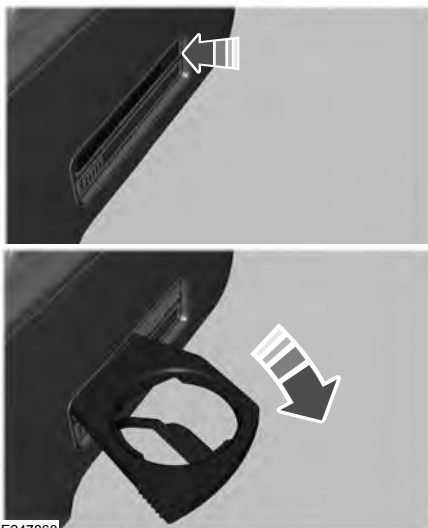
Emplacement

La prise de courant se trouve sur le côté droit de la console au plancher avant.

Espaces de rangement

PORTE-GOBELETS

Nota : Ne placez pas de boissons chaudes dans les porte-gobelets lorsque le véhicule est en mouvement.



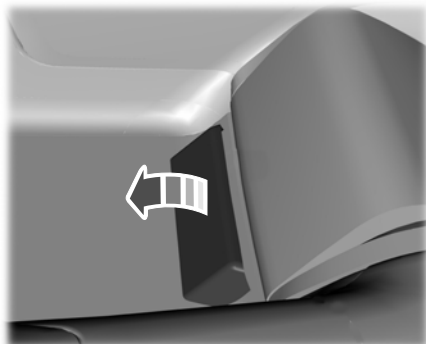
E247860

Appuyez sur le bouton pour accéder au porte-gobelets. Les porte-gobelets s'étendent séparément.

VIDE-POCHES

Vous pouvez accéder aux pochettes de rangement à l'arrière des sièges avant en rabattant les sièges vers l'avant.

RANGEMENT DE DESSOUS DE SIÈGE



E227957

1. Appuyez sur le centre de la porte pour déverrouiller la serrure.
2. Tirez la porte vers le bas pour accéder à la boîte de rangement.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Nota : Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.

Nota : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Modes d'allumage



E243665

Le système de démarrage sans clé comporte trois modes :

Arrêt : Coupe le contact.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

Démarrage et arrêt du moteur

Contact : Tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Démarrage : Démarre le moteur.

- Appuyez sur la pédale de frein, puis enfoncez le bouton (peu importe la durée).

DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE LA DIRECTION

Le volant se bloque automatiquement lorsque vous quittez le véhicule en emmenant la clé d'accès intelligent avec vous. Le volant se débloque automatiquement lorsque vous pénétrez dans le véhicule avec une clé d'accès intelligent.

Nota : *Si le volant ne se débloque pas complètement, vous devrez peut-être le tourner vers la gauche ou la droite. Cela peut se produire dans certaines situations, en cas de stationnement sur une pente prononcée par exemple.*

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Cela contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : *Vous pouvez actionner le démarreur pendant un temps total de 60 secondes, sans que le moteur démarre, avant que le système de démarrage se désactive temporairement. Les 60 secondes ne doivent pas nécessairement s'écouler en une seule séquence. Par exemple, vous pouvez actionner le moteur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur démarre, pour atteindre la limite de 60 secondes. Si vous dépassez le temps limite de lancement, un message peut s'afficher et le système de démarrage se désactive pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous serez limité à une durée de 15 secondes pour actionner le moteur. Vous devrez attendre 60 minutes avant de relancer le moteur de nouveau durant 60 secondes.*

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Placez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position de stationnement (P).

Nota : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Votre clé d'accès intelligent doit se trouver dans le véhicule afin de sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).*

Démarrage et arrêt du moteur



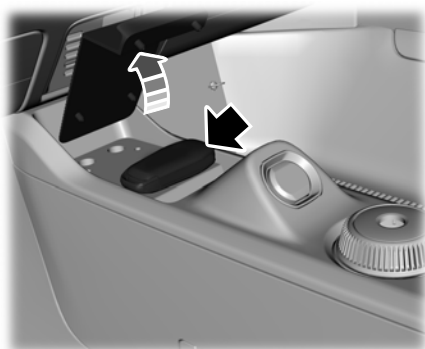
E243056

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de la clé sont brouillées;
- La pile de la clé est déchargée.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :



E228717

1. Placez la télécommande sous le tapis en caoutchouc devant le bouton MARCHE/ARRÊT du moteur.

2. Avec la clé dans cette fente, enfoncez la pédale de frein, puis utilisez le bouton poussoir MARCHE/ARRÊT du moteur pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Nota : Si le véhicule échoue à démarrer, remplacez la batterie de la télécommande.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant son arrêt même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes après la coupure du moteur, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton MARCHE/ARRÊT. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pourrez plus faire démarrer le moteur sans la présence d'une clé dans le véhicule.

Lorsque le moteur a démarré, il tourne tant que vous maintenez le bouton MARCHE/ARRÊT enfoncé, même si le système ne détecte aucune clé valide. Si vous ouvrez et fermez une porte lorsque le moteur tourne, le système cherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez dix secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Mettre le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la ainsi.
4. Appuyez une fois sur le bouton MARCHE/ARRÊT.

Démarrage et arrêt du moteur

Coupure du moteur lorsque votre véhicule est immobile

1. Mettre le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
2. Appuyez une fois sur le bouton MARCHE/ARRÊT.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : Cela coupe le contact, met les circuits électriques hors tension et éteint les témoins.

Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule se déplace, procédez comme suit :

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur alors que le véhicule est toujours en mouvement, vous perdez largement l'assistance au freinage. Des efforts importants sont nécessaires pour freiner et immobiliser le véhicule. La performance de la direction assistée pourrait être considérablement réduite. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur pourrait être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction, p. ex., ceux des sacs gonflables. Si le contact a été coupé accidentellement, placez le levier sélecteur en position de point mort (N) et faites redémarrer le moteur.

1. Déplacez le levier de la boîte de vitesses au point mort et enfoncez la pédale de frein pour arrêter votre véhicule en toute sécurité.
2. Lorsque votre véhicule s'arrête, le frein de stationnement (P) est serré automatiquement.

3. Appuyez sur le bouton MARCHE/ARRÊT pendant une seconde, ou trois fois en moins de deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez la commande de chauffage et de climatisation pour admettre l'air extérieur.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Arrêtez toujours le moteur avant de procéder au ravitaillement.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antitumoral, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié

Utilisez uniquement de l'essence super sans plomb d'un indice d'octane minimal à la pompe (R+M)/2 de 91. Pour un rendement optimal, utilisez de l'essence super sans plomb d'un indice d'octane de 93 ou plus.

L'utilisation du carburant adéquat fait partie intégrante de l'entretien de votre véhicule et fait partie des conditions qui régissent la garantie du véhicule. Pour ce véhicule, il est nécessaire d'utiliser de l'essence dont l'indice d'octane est de 91 ou plus. L'utilisation d'essence dont l'indice d'octane est inférieur 91 annulera la garantie du véhicule. Celle-ci peut réduire les performances du véhicule et entraîner de graves dommages mécaniques.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une réduction des performances du véhicule.*

N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburant contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburants contenant du méthanol.
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, s'il cogne fortement dans la plupart des conditions de conduite alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir d'éventuels dommages au moteur.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

Le cône de remplissage de carburant est situé dans le compartiment de rangement sous le hayon arrière.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : *Si votre véhicule se trouve sur une pente raide, l'avantage de carburant peut être nécessaire.*

Carburant et remplissage

Remplissage d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique.

Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de

remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.

AVERTISSEMENTS



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.



Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques.

Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 103).

Nota : Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.

Carburant et remplissage



E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Déposez l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENTS



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.



Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.



Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



Patiencez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

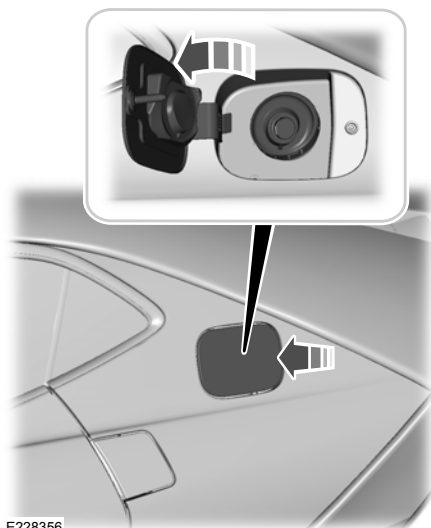


Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

Nota : Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.

Nota : Vous devez déverrouiller votre véhicule avant d'ouvrir et de fermer la trappe de remplissage du réservoir de carburant.

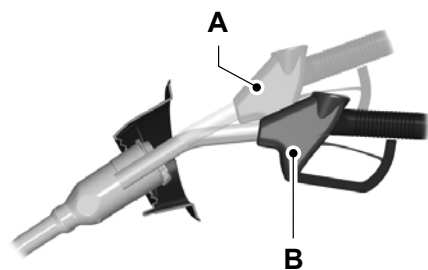
Carburant et remplissage



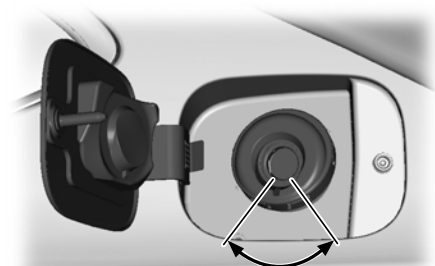
1. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

Nota : Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.

2. Insérez la pompe de carburant et laissez-la reposer sur le couvercle de l'ouverture du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.



3. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



4. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.



5. Soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
6. Fermez complètement la trappe du réservoir de carburant.

Nota : Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Carburant et remplissage

Messages d'avertissement (Selon l'équipement)

Si l'orifice de remplissage ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

1. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Serrez le frein de stationnement.
3. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
4. Inspectez l'orifice de remplissage et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son mouvement.
5. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans l'orifice de remplissage de réservoir de carburant. Cette opération devrait déloger tout débris qui empêcherait l'orifice de remplissage de se fermer complètement.
6. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.

CONSUMMATION DE CARBURANT

La contenance publiée correspond à la contenance indiquée et à la réserve à vide combinées. La contenance indiquée correspond à la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir et l'indication de réservoir vide de la jauge.

Voir **Capacités et spécifications** (page 231).

Nota : Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.

Nota : Lors du ravitaillement après l'indication de réservoir vide de la jauge, il se peut que la quantité de carburant ajoutée pour faire le plein ne corresponde pas à la contenance totale prévue, car du carburant pourrait encore être présent dans la réserve à vide.

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez toujours le contact avant de procéder au ravitaillement. Si vous laissez le moteur en marche, vous obtiendrez une mesure imprécise;
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage chaque fois que vous faites le plein.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur.

Carburant et remplissage

2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.
5. Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez ce résultat par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gal (milles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes.

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- L'ajout de certains accessoires à votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.

- La consommation de carburant peut augmenter lors de courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur un terrain plat plutôt que vallonné.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.

Carburant et remplissage

- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 105).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de

Carburant et remplissage

conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Carburant et remplissage

2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Dispositif antipollution

NORME D'ÉMISSION

AVERTISSEMENT



Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.



L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- Retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien.
- Réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation.
- L'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- Retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques.
- Altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- Flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- Élément filtrant du moteur obstrué;
- Eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau.
- Filtre à carburant obstrué.

Dispositif antipollution

- Carburant contaminé.
- Air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccords desserrés.
- Flexible de capteur désaccouplé ou pincé.
- Niveau d'huile moteur incorrect;
- Mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- Mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Nota : Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1^{er} janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après la mise hors tension du moteur.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.

Dispositif antipollution

- Ne poussez pas et ne faites pas tracter votre véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 153).
- N'utilisez que le type de carburant préconisé;
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

Dispositif antipollution

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 105).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Dispositif antipollution

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours complètement le frein de stationnement. Pour les véhicules à transmission automatique, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.



N'enfoncez pas simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. Si vous appuyez simultanément sur les deux pédales pendant quelques secondes, la performance du moteur sera limitée, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.

Votre véhicule Ford GT est équipé d'une boîte de vitesses automatique à 7 vitesses à double embrayage. En mode de marche avant (D), la boîte de vitesses opère automatiquement, ou vous pouvez changer avec les leviers sélecteurs. En mode manuel, vous devez changer la vitesse à l'aide des leviers sélecteurs de la boîte de vitesses.

Positions du levier sélecteur de votre boîte automatique



E227917

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier de vitesses.

Stationnement (P)

Lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P), votre véhicule bloque la boîte de vitesses et empêche la rotation des roues. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en position de stationnement (P).

Retour automatique à stationnement

Nota : Cet équipement ne fonctionne pas lorsque votre véhicule est à l'arrêt en mode de point mort.

Boîte de vitesses

Votre véhicule est muni d'un dispositif qui fait automatiquement passer votre véhicule en position de stationnement (P) lorsqu'une des situations suivantes se produit :

- Vous coupez le contact.
- Vous ouvrez la porte conducteur avec la ceinture déboîtée.
- Votre ceinture de sécurité est déboîtée quand la porte conducteur est ouverte.

Si vous coupez le contact pendant que votre véhicule se déplace, il passe d'abord au point mort (N) jusqu'à ce qu'une vitesse suffisamment lente soit obtenue, pour passer ensuite automatiquement en position de stationnement (P).

Nota : *Si vous avez attendu un certain temps (2 à 15 minutes) avant de faire démarrer le moteur, le déblocage de votre ceinture de sécurité entraîne l'activation de cette fonction, même avec la porte conducteur fermée.*

Nota : *Cette fonction pourra ne pas fonctionner correctement lorsque le contacteur de porte mal fermée est défectueux. Si le témoin de porte mal fermée ne s'allume pas lorsque vous ouvrez la porte du conducteur, ou si le témoin s'allume alors que la porte du conducteur est fermée, consultez votre concessionnaire autorisé.*

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R), votre véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant d'engager la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesses est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Mode de maintien de point mort

Le mode de maintien de point mort permet à votre véhicule de maintenir la position point mort (N) lorsque vous quittez le véhicule. Votre véhicule doit être immobile pour passer à ce mode.

Pour entrer en mode de maintien de point mort :

- Avec le moteur qui tourne.
- Relâchez le frein de stationnement si appliqué, enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur la commande de dégagement de frein de stationnement sur la console centrale.
- Enfoncez la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses au point mort (N).
- Un message s'affiche à votre écran d'information.
- Appuyez sur le bouton de mode manuel (M) pour passer en mode de maintien au point mort.
- Un autre message s'affiche à l'écran pour confirmer que le mode point mort est enclenché.
- Le mode de maintien au point mort reste enclenché tant que le moteur tourne. Si le moteur est coupé, un décompte de 30 minutes commence et s'affiche à l'écran.

Pour sortir du mode maintien de point mort, appuyez sur la pédale de frein et sélectionnez un autre rapport.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. En position de marche avant (D), les rapports de la boîte de vitesses changent automatiquement entre la première et la sixième vitesse.

Boîte de vitesses

Mode de sélection manuelle (M)

Pour sélectionner le mode manuel (M), placez le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position de marche avant (D) et appuyez sur le bouton « M » au milieu du levier sélecteur. Une fois vous avez sélectionné le mode manuel (M), vous devez utiliser les leviers sélecteurs de la boîte de vitesses pour passer au rapport supérieur ou inférieur.

Pour sortir du mode manuel (M) et retourner en mode de marche avant (D), appuyez de nouveau sur le bouton « M ».

Boîte de vitesses automatique à sélecteur bifonction SelectShift™

Votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique SelectShift qui vous permet de changer de rapport (montée de rapport ou rétrogradation) au besoin.

Pour éviter que le moteur tourne à un régime (RPM) trop bas et qu'il cale, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde si elle a déterminé que vous n'avez pas rétrogradé à temps. Bien que la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement, elle laisse tout de même au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine qu'aucune détérioration ne sera causée en raison d'un sursrégime du moteur.

Nota : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en sursrégime sans passer au rapport supérieur.*

La boîte de vitesses SelectShift n'effectue pas automatiquement de montée de rapport, même si le moteur approche de sa limite de régime (RPM). Elle doit être manuellement déplacée en utilisant la palette de montée des rapports (+). Lors

de l'utilisation du mode de changement manuel (M), faites attention à l'indicateur de changement de vitesse situé sur le bord supérieur du volant de direction et à l'indicateur de régime (RPM) dans le tableau de bord.

Utilisez les palettes sur le volant de direction pour le changement.

- Tirez la palette droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette gauche (–) pour rétrograder.



E243776

Sélecteur bifonction SelectShift en position marche avant (D) :

- Fournit un mode manuel temporaire pour effectuer des manœuvres plus exigeantes lorsqu'un meilleur contrôle de la sélection de rapport est requis (par exemple, lors d'un dépassement). Ce mode maintient temporairement un rapport sélectionné en fonction des actions du conducteur (par exemple sur la direction ou la pédale d'accélérateur).

Sélecteur bifonction SelectShift en mode manuel (M) :

- Fournit une sélection manuelle permanente des rapports lorsqu'un contrôle total de la sélection de rapport est requis.

Boîte de vitesses

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné. Si un rapport est demandé, mais qu'il n'est pas disponible en raison des conditions du véhicule (basse vitesse, régime moteur trop élevé pour la sélection du rapport demandé), le rapport actuel clignote deux fois.

Passez à la vitesse supérieure recommandée selon le tableau suivant :

Montée des rapports en accélération (recommandée pour une économie de carburant optimale)	
Passage de :	
1 - 2	24 km/h (15 mph)
2 - 3	40 km/h (25 mph)
3 - 4	64 km/h (40 mph)
4 - 5	72 km/h (45 mph)
5 - 6	80 km/h (50 mph)
6 - 7	88 km/h (55 mph)

Interverrouillage du levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Pour cela, vous devez désengager la position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : Vous ne devriez utiliser cette procédure que si votre véhicule est arrêté et que vous ne pouvez pas démarrer le moteur pour passer en mode de point mort (N) pour le déplacer. Utilisez l'outil de contournement du stationnement de la boîte de vitesses pour déverrouiller le mécanisme de stationnement de la boîte de vitesses et permettre aux pneus arrière de rouler librement.

Nota : Contactez votre concessionnaire agréé dès que cette procédure est utilisée.

Nota : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche de sortir le levier de la position de stationnement (P) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau des spécifications des fusibles** (page 164).

Si le fusible est en bon état et que les feux de freinage sont fonctionnels, il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système. Pour rouler la voiture ou permettre le transport du véhicule pour réparation, suivez la procédure suivante pour placer la boîte de vitesses en position de point mort (N) manuellement. Pour mettre la boîte de vitesses au point mort (N) en cas de panne de la batterie ou de tout autre défaut électrique qui empêche le fonctionnement du levier de commande, suivez cette procédure.

Boîte de vitesses

Placement manuel de la boîte de vitesses en position de surpassement de stationnement

L'outil de surpassement de stationnement de la boîte de vitesses se trouve dans le compartiment de rangement sous le hayon arrière.

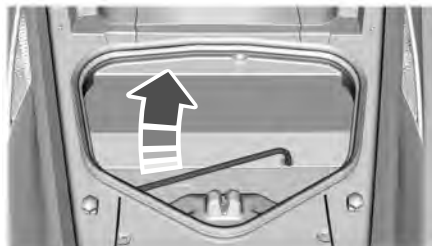
Vous devez demander l'aide de deux personnes pour exécuter cette procédure correctement. Une personne assise dans le siège du conducteur, qui doit contrôler en tout temps la direction du véhicule, les freins et le frein de stationnement à tout moment. Pour des instructions sur le desserrage du frein de stationnement en cas de décharge de la batterie du véhicule.

Voir **Frein de stationnement électronique** (page 123). Si la batterie est déchargée, calez les roues afin que la voiture ne roule pas vers l'avant ou vers l'arrière quand cela n'est pas souhaité.



E241995

1. Retirez l'obtuteur du côté inférieur droit du compartiment de rangement pour accéder à l'arbre de commande manuel de secours.



E249885

2. Insérez l'outil de surpassement de stationnement dans l'arbre. Tenez l'outil en position tournée pour maintenir le surpassement du stationnement pendant que vous déplacez le véhicule.
3. Pour revenir en mode de stationnement normal de la boîte de vitesses, retirez l'outil de surpassement de stationnement.
4. Réinstallez l'obtuteur et rangez l'outil.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule est enlisé dans la boue ou la neige, il peut être utile de réduire la stabilité et désactiver le système antipatinage pour permettre aux roues de patiner normalement. Vous pouvez réduire la stabilité et le désactiver le système antipatinage en passant au mode Sport et en ajustant le réglage AdvanceTrac. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 128).

GÉNÉRALITÉS

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire agréé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier cela par un concessionnaire autorisé.

Nota : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues** (page 199).



Voir **Témoins et indicateurs** (page 73).

Les freins perdent de leur efficacité quand ils sont mouillés. Appuyez doucement sur la pédale de frein plusieurs fois après avoir lavé la voiture.

Disques de freins carbone-céramique

Votre véhicule est équipé de disques de freins carbone-céramique. Lorsque vous nettoyez les roues et les pneus, veillez à ce que le nettoyeur pour roues ou le revêtement des pneus n'entre pas en contact avec les disques de freins.



Cette lampe s'allume quand les plaquettes de frein sont usées et doivent être remplacées.

Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

En cas d'accélérateur coincé, il suffit de maintenir une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Vérifier si la pédale d'accélérateur n'est pas entravée. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

Assistance au freinage

Le système d'assistance au freinage détecte les freinages brusques en mesurant la force avec laquelle vous appuyez sur la pédale de frein. Il offre une efficacité de freinage maximale aussi longtemps que la pédale est enfoncée, et peut réduire les distances de freinage dans des situations critiques.

Système de freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, reste allumé ou clignote, le système est peut-être désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire agréé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.

Freins



Si le témoin de frein reste allumé après que vous avez desserré le frein de stationnement, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOPAGE

Le système de freins antiblopage n'élimine pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

Nota : Lorsque le système est activé, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRONIQUE

AVERTISSEMENT



Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses à la position de stationnement (P).

Tirez sur la commande située dans la console centrale pour serrer le frein de stationnement électronique.

Nota : Lorsque vous serrez le frein de stationnement électronique dans certaines situations, par exemple sur une pente raide, il peut de nouveau serrer les freins dans un délai de trois à dix minutes.

Nota : Le serrage et le desserrage du frein de stationnement électronique occasionnent parfois certains bruits. Il s'agit de bruits de fonctionnement normaux.

Serrage du frein de stationnement électronique

AVERTISSEMENTS



Le serrage du frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule fait intervenir le freinage antiblopage. N'utilisez pas le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule sauf si le système de freinage de base n'est pas en mesure d'immobiliser le véhicule.



Ne serrez pas le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule, sauf en cas d'urgence (par exemple si la pédale de frein se brise ou se bloque). Si les conditions météorologiques ou la route sont mauvaises, ou si vous abordez un virage, un freinage d'urgence peut provoquer un dérapage ou une sortie de route.

Nota : Le témoin de freinage s'allume lorsqu'un frein de stationnement électronique est serré. Si le témoin d'avertissement de freinage clignote et continue de clignoter, il est possible que le frein de stationnement électronique soit défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Nota : Le témoin des freins s'allume pendant dix secondes si vous coupez le contact après avoir serré le frein de stationnement électronique, ou si vous serrez ce dernier après avoir coupé le contact.

Freins

Nota : Lorsque vous arrêtez le moteur, le frein de stationnement électronique est serré.



E227395

Tirez sur la commande pour serrer le frein de stationnement électronique.

Le témoin des freins clignote pendant environ deux secondes puis s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électronique a été serré. Voir **Affichage d'information** (page 77).

Si vous utilisez le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule, le témoin des freins s'allume et un carillon avertisseur retentit. Voir **Affichage d'information** (page 77).

Si le véhicule roule à plus de 6 km/h (4 mph), le système appliquera la force de freinage aussi longtemps que la commande est tirée. La force de freinage se dissipe dès que vous relâchez ou que vous appuyez sur la commande, ou que vous enfoncez la pédale d'accélérateur.

Desserrage du frein de stationnement électronique



E227515

Vous pouvez desserrer le frein de stationnement électronique soit manuellement en appuyant sur la commande, soit automatiquement en enfonçant la pédale d'accélérateur.

Desserrage manuel

AVERTISSEMENT



Si le témoin des freins demeure allumé ou s'il clignote pendant plus de quatre secondes après avoir desserré le frein de stationnement, le circuit de freinage pourrait être défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Vous pouvez desserrer manuellement le frein de stationnement électronique en :

1. Établissant le contact.
2. Appuyant sur la pédale de frein.
3. Appuyant sur l'interrupteur de frein de stationnement électronique.

Le témoin des freins s'éteint lorsque le frein de stationnement électronique est desserré.

Freins

Desserrage automatique (desserrage au démarrage)

Votre véhicule desserre automatiquement le frein de stationnement si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous fermez la porte du conducteur.
- Vous bouclez votre ceinture de sécurité.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Le système ne détecte aucune anomalie dans le système de frein de stationnement.

Nota : *Si le témoin du frein de stationnement électronique reste allumé, le frein ne se desserrera pas automatiquement. Vous devez alors desserrer le frein de stationnement électronique en utilisant la commande du frein de stationnement électronique.*

Le témoin des freins s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement électronique.

Nota : *La fonction de desserrage au démarrage du frein de stationnement électronique facilite le démarrage en pente. Le frein de stationnement se desserre automatiquement dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour empêcher le véhicule de rouler dans la pente. Appuyez rapidement sur l'accélérateur pour garantir le desserrage au démarrage du frein de stationnement dans une pente.*

Batterie déchargée

AVERTISSEMENT



Il n'est pas possible de serrer ou de desserrer le frein de stationnement électronique si la batterie est trop faible ou complètement déchargée.

Si la batterie est trop faible ou complètement déchargée, utilisez des câbles volants et une batterie d'appoint.

Après avoir branché la batterie d'appoint, il sera possible de serrer ou de desserrer le frein de stationnement électronique.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Avant de sortir de votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement.



Vous devez rester dans votre véhicule quand le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Le système s'éteint en cas de dysfonctionnement ou si vous faites tourner le moteur excessivement.

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est activé, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a développé un couple d'entraînement suffisant pour éviter que votre véhicule redescende la côte. Le système s'active automatiquement dans toute pente qui pourrait faire rouler facilement le véhicule.

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins sont desserrés automatiquement.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée

AVERTISSEMENTS

et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ.**



Le témoin d'antipatinage/contrôle de stabilité s'allume en continu si le système détecte une anomalie.

Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin d'antipatinage/contrôle de stabilité est toujours allumé en continu, faites immédiatement réparer le dispositif par un concessionnaire autorisé. L'utilisation de votre véhicule avec l'antipatinage désactivé peut augmenter le risque de perte de contrôle ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le système de contrôle de stabilité et le dispositif antipatinage contribuent à prévenir le patinage et la perte d'adhérence des roues motrices. Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une anomalie du contrôle de stabilité ou d'antipatinage se produit, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

Contrôle de stabilité

- Le témoin du contrôle de stabilité et d'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance du moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage comportent plusieurs fonctions intégrées qui vous aident à maintenir le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité AdvanceTrac™

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Les réglages d'antipatinage de votre véhicule sont intégrés au système de contrôle de stabilité AdvanceTrac.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Contrôle électronique de stabilité AdvanceTrac™

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact. Vous pouvez également utiliser le bouton de contrôle de stabilité sur la console centrale pour ajuster le fonctionnement du système de contrôle de stabilité AdvanceTrac.

Le contrôle électronique de stabilité AdvanceTrac est désactivé lorsque la boîte de vitesses est à la position de marche arrière (R).

Le nombre de modifications que vous pouvez apporter au système de contrôle de stabilité AdvanceTrac dépend du mode de conduite que vous avez sélectionné.

Contrôle de stabilité

Le tableau suivant décrit le nombre de réglages que vous pouvez apporter au dispositif de contrôle de stabilité et d'antipatinage pour chaque mode de conduite :

Mode de marche avant	Réglage(s) disponible(s)	Fonctionnement	Comment sélectionner
Normal, humide et V-Max.	Activé	Normal	Aucune entrée requise.
Sport et Piste.	Activé	Normal	Aucune entrée requise.
	Performances.	Le contrôle de stabilité est réduit, le système d'antipatinage reste activé.	Appuyez une fois sur le bouton ESC.
	Performance+.	Le contrôle de stabilité est réduit, le système d'antipatinage est désactivé.	Appuyez deux fois sur le bouton ESC dans un délai d'un demi seconde.
	Arrêt	Le contrôle de stabilité et d'antipatinage est désactivé.	Appuyez deux fois sur le bouton ESC pendant cinq secondes.

Si le système de contrôle de stabilité ou d'antipatinage a été restreint ou désactivé, appuyez une fois sur le bouton de contrôle de stabilité et d'antipatinage pour revenir au réglage normal.

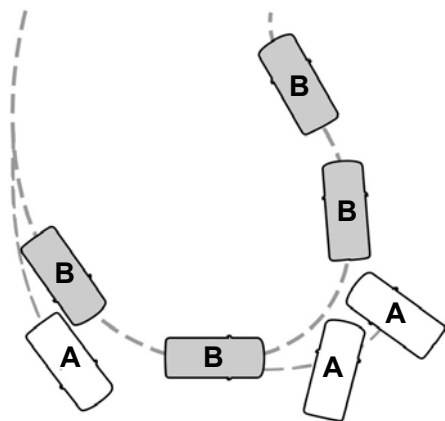
Nota : *N'utilisez pas les modes Piste ou V-Max sur les voies publiques.*

Nota : *Des messages s'affichent dans le tableau de bord lorsque des modifications sont apportées au système AdvanceTrac.*

Nota : *Lorsque vous démarrez votre véhicule, le système AdvanceTrac s'active pour tous les modes de conduite. Le système ne tient pas compte du réglage précédent.*

Contrôle de stabilité

Antipatinage



E72903

- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

Si votre véhicule se met à déraiper, le système applique les freins aux roues individuelles et, au besoin, réduit le couple du moteur en même temps. Si les roues patinent en accélérant sur les surfaces glissantes ou non pavées, le système réduit le couple du moteur afin d'augmenter l'adhérence.

Témoins et messages liés au système



Le témoin d'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote :

- Lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- En cas d'anomalie de l'un des systèmes.

**ESC
OFF**

Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque le système de contrôle de stabilité AdvanceTrac est désactivé. Le nombre de modifications que vous pouvez apporter au système de contrôle de stabilité AdvanceTrac dépend du mode de conduite que vous avez sélectionné. Le tableau cité plus haut dans cette section indique le nombre de réglages que vous pouvez apporter au dispositif de contrôle de stabilité et d'antipatinage pour chaque mode de conduite.

Départ assisté

Nota : Utilisez ce système uniquement dans un environnement contrôlé, tel qu'une piste. Le départ assisté ne doit pas être utilisé dans la conduite normale.

Nota : Le départ assisté n'est pas disponible en mode de conduite humide.

Votre véhicule est équipé d'un système de départ assisté qui utilise les commandes de l'embrayage et du moteur pour réduire le patinage ou glissement de la roue sur une forte accélération depuis le début.

Pour utiliser la commande de lancement, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Vous devez être dans un mode de conduite autre que le mode de conduite humide.
- Vous devez fermer les portes, le capot avant et le hayon arrière.
- Votre véhicule doit être sur une surface plane.

Contrôle de stabilité

- Vous devez desserrer le frein de stationnement électrique.
- Vous devez être à un arrêt complet avec la pédale de frein enfoncée et le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position de marche avant (D).
- L'huile de boîte de vitesses doit être à la température de fonctionnement normale.
- Ni le témoin de groupe motopropulseur, ni le témoin d'avertissement du circuit de freinage n'est activé.
- Après un cycle marche-arrêt, l'icône LC redevient blanche.
- Si les conditions de fonctionnement ne sont pas dans les spécifications, l'icône LC est grise sous forme de caractères barrés.
- Vous pouvez arrêter la commande de lancement avec l'écran. Voir **Généralités** (page 77).

Le départ assisté reste activé jusqu'à ce que :

- Vous mettez le système hors fonction à l'écran d'affichage.
- Votre véhicule ne répond plus aux conditions suivantes requises pour que la commande de lancement fonctionne.

Utilisation du départ assisté

Pour utiliser la commande de lancement :

- Activez la commande de lancement sur l'écran. Voir **Généralités** (page 77).
- Lorsqu'il est activé, l'icône LC s'affiche en blanc dans l'écran d'information.
- Avec le véhicule à l'arrêt complet, enfoncez fermement la pédale de frein et enfoncez la pédale d'accélérateur pour obtenir le papillon grand ouvert.
- Quand le moteur atteint le régime requis et que votre véhicule répond à toutes les autres exigences du système, l'icône LC passe du blanc au vert et le lancement est possible.
- Relâchez rapidement la pédale de frein et dirigez votre véhicule avec précaution tandis qu'il accélère à partir d'un arrêt. La commande de lancement contrôle le patinage des roues tandis que vous accélérez.

Aides au stationnement

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous celui-ci peuvent ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra.



Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de caméra alors que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de marche arrière offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la proximité de votre véhicule par rapport aux objets situés derrière.



E236446

La caméra de recul est située en dessous de la plaque d'immatriculation.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position de marche arrière (R).

Le système utilise des guidages fixes pour vous aider à voir ce qu'il y a derrière votre véhicule. Les lignes de guidage fixes indiquent la trajectoire de votre véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cela peut être utile lors du recul dans un espace de stationnement.

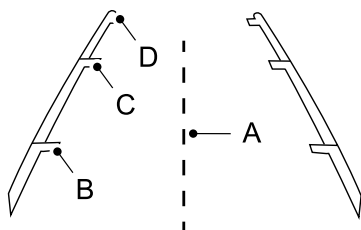
La caméra peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- De nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas.
- Lorsque le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.
- La caméra est décentrée en raison d'un dommage à la partie arrière de votre véhicule.

Lignes de guidage de la caméra

Nota : Les lignes de guidage fixes ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Aides au stationnement



E243771

- A Axe
- B Ligne de guidage fixe : zone rouge
- C Ligne de guidage fixe : Zone jaune
- D Ligne de guidage fixe : Zone verte

Redoublez de prudence lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule au fur et à mesure qu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone périphérique lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).

Les paramètres pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole à l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est Zoom désactivé.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R). Lorsque le levier sélecteur est sorti de la position marche arrière (R), cette fonction se désactive automatiquement et doit être réactivée si vous souhaitez l'utiliser par la suite.

Temporisation de la caméra de recul

Vous pouvez choisir de laisser la caméra arrière fonctionner après avoir quitté le mode de marche arrière (R). Voir **Paramètres** (page 280).

Programmateurs de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner des blessures graves voire mortelles.



Lorsque vous descendez une pente, la vitesse de votre véhicule pourrait dépasser la vitesse réglée. Le système n'applique pas les freins.

Nota : Le régulateur de vitesse se désengage si la vitesse du véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) en dessous de la vitesse programmée lorsque vous montez une pente.



E227119

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez sur le bouton **ON**.



Le témoin s'affiche sur l'écran d'information.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur **SET+** ou **SET-**.
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : La couleur du témoin change.

Changement de la vitesse programmée

Nota : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, votre véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.

- Appuyez sur **SET+** ou **SET-** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur **SET+** ou **SET-**.
- Appuyez et maintenez le bouton **SET+** ou **SET-** enfoncé. Relâchez lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur **CAN** ou tapotez la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez sur le bouton **RES**.

Programmateur de vitesse

Désactivation du régulateur de vitesse

Nota : *Vous effacez la vitesse programmée lorsque vous mettez le système hors fonction.*

Appuyez sur le bouton **OFF** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

DIRECTION

Pour éviter d'endommager le système de direction assistée :

- Ne maintenez jamais le volant complètement braqué (contre la butée) pendant plus de trois à cinq secondes lorsque le moteur tourne.
- Ne conduisez pas le véhicule avec un niveau de liquide hydraulique bas. Voir **Vérification du liquide de direction assistée** (page 187).
- La direction émet un certain bruit de fonctionnement, ce qui est normal. Si ce bruit devient excessif, vérifiez le niveau de liquide hydraulique avant de vous adresser à votre concessionnaire.
- Des efforts lourds ou irréguliers peuvent être causés par un niveau de liquide hydraulique bas. Vérifiez le niveau de liquide hydraulique avant de vous adresser à votre concessionnaire.
- Ne remplissez pas trop le liquide hydraulique car cela pourrait entraîner des fuites du réservoir. Voir **Vérification du liquide de direction assistée** (page 187).

En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant peut être tourné manuellement, mais l'effort requis est accru.

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, cela peut être causé par :

- Un pneu mal gonflé.
- Une usure inégale des pneus.
- Des éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Des éléments de la direction desserrés ou usés.
- Un mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.

COMMANDE DU MODE DE CONDUITE

Sélection du mode de marche avant

Votre véhicule dispose de cinq modes de conduite sélectionnables qui améliorent l'agrément de conduite grâce à un ensemble de systèmes électroniques sophistiqués de véhicule. Selon l'utilisation du véhicule et les conditions de conduite, la sélection du mode de conduite optimise la manipulation et la réponse du groupe motopropulseur. Ainsi, plusieurs paramètres de performance des systèmes sont commandés en un seul point.

Utilisation des modes de conduite sélectionnables



E227821

Pour changer de mode de conduite, utilisez le bouton rotatif qui se trouve sur le côté gauche du volant de direction.

Aides à la conduite

Nota : *Pour activer ou désactiver les modes de piste ou de marche avant V-Max, la voiture doit être à l'arrêt avec la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et le moteur en marche. Cela est nécessaire en raison des changements de hauteur de suspension du véhicule. Vous pouvez basculer entre les modes de conduite normale, humide et sport lorsque le véhicule est en mouvement.*

Aides à la conduite

Modes :

- Normal (N) - Utilisez ce mode pour la conduite normale dans des conditions sèches.
 - Le contrôle de stabilité AdvanceTrac est activé et ne peut pas être réglé.
 - L'assiette de suspension est réglée sur Haut et l'amortissement de la suspension est réglé sur Normal.
 - L'amortisseur de confort peut être sélectionné avec le commutateur de console.
 - Le départ assisté est disponible.
 - L'étalonnage du changement de rapport automatique de la boîte de vitesses est réglé sur Normal.
 - L'aile arrière s'active aux vitesses supérieures à 145 km/h (90 mph) et se rétracte lorsque la vitesse tombe en dessous de 130 km/h (81 mph).
 - Le frein à air s'active aux vitesses supérieures à 121 km/h (75 mph) lorsque les freins sont serrés avec une force modérée.
- Sport (S) - Utilisez ce mode pour la conduite sportive dans des conditions sèches.
 - Le contrôle de stabilité AdvanceTrac est activé mais peut être ajusté par le biais de le bouton de contrôle de stabilité située sur la console.
 - L'assiette de suspension est réglée sur Haut et l'amortissement de la suspension est réglé sur Sport.
 - L'amortissement de confort ne peut pas être sélectionné.
 - Le départ assisté est disponible.
 - L'étalonnage du changement de rapport automatique de la boîte de vitesses est réglé sur Sport.
 - L'étalonnage anti-lag du turbocompresseur est activé.
 - L'aile arrière s'active aux vitesses supérieures à 113 km/h (70 mph) et se rétracte lorsque la vitesse tombe en dessous de 72 km/h (45 mph).
 - Le frein à air s'active aux vitesses supérieures à 121 km/h (75 mph) lorsque les freins sont serrés avec une force modérée.

Aides à la conduite

- Humide (W) - Utilisez ce mode pour la conduite dans des conditions humides.
 - Le contrôle de stabilité AdvanceTrac est activé et ne peut pas être réglé.
 - L'assiette de suspension est réglée sur Haut et l'amortissement de la suspension est réglé sur Normal.
 - L'amortisseur de confort peut être sélectionné avec le commutateur de console.
 - Le départ assisté n'est pas disponible.
 - L'étalonnage du changement de rapport automatique de la boîte de vitesses est réglé sur Normal.
 - L'aile arrière s'active aux vitesses supérieures à 145 km/h (90 mph) et se rétracte lorsque la vitesse tombe en dessous de 130 km/h (81 mph).
 - Le frein à air s'active aux vitesses supérieures à 121 km/h (75 mph) lorsque les freins sont serrés avec une force modérée.

Aides à la conduite

- Piste (T) – Des réglages optimisés pour la performance sur piste. Le mode de conduite de piste doit être utilisé uniquement sur une piste, et non dans la rue, en raison de la faible assiette de suspension. Ce réglage ne peut être sélectionné que lorsque votre véhicule est en position de stationnement (P) avec le moteur en marche, et il vous faudra confirmer la sélection.

- Le contrôle de stabilité AdvanceTrac est activé mais peut être ajusté par le biais de le bouton de contrôle de stabilité située sur la console.
- L'assiette de suspension est réglée sur Bas et l'amortissement de la suspension est réglé sur Piste.
- L'amortissement de confort ne peut pas être sélectionné en raison de la faible assiette de suspension.
- Le départ assisté est disponible.
- L'étalonnage du changement de rapport automatique de la boîte de vitesses est réglé sur Sport.
- L'étalonnage anti-lag du turbocompresseur est activé.
- L'aileron arrière se déploie et reste déployé en mode de piste. Lorsque vous passez à un autre mode, l'aileron s'abaisse une fois dès que vous conduisez votre véhicule, et non pas pendant qu'il est arrêté.
- Le frein à air s'active aux vitesses supérieures à 121 km/h (75 mph) lorsque les freins sont serrés avec une force modérée.
- V-Max (V) - Réglages optimisés pour

atteindre la vitesse maximale. Le mode de conduite V-Max doit être utilisé uniquement dans un environnement de piste contrôlé, et non dans la rue, en raison de la faible assiette de suspension. Ce réglage ne peut être sélectionné que lorsque votre véhicule est en position de stationnement (P) avec le moteur en marche, et il vous faudra confirmer la sélection.

- Le contrôle de stabilité AdvanceTrac est activé et ne peut pas être réglé.
- L'assiette de suspension est réglée sur Bas et l'amortissement de la suspension est réglé sur Piste.
- L'amortissement de confort ne peut pas être sélectionné en raison de la faible assiette de suspension.
- Le départ assisté est disponible.
- L'étalonnage du changement de rapport automatique de la boîte de vitesses est réglé sur Sport.
- L'aileron arrière ne se déploie pas.
- Le frein à air s'active aux vitesses supérieures à 121 km/h (75 mph) lorsque les freins sont serrés avec une force modérée.

Nota : Lorsque vous arrêtez votre véhicule en mode V-Max ou Piste, le véhicule revient à l'assiette de suspension normale. Lorsque vous redémarrez votre véhicule en mode V-Max ou Piste, vous devez confirmer de nouveau la sélection du mode de conduite dans l'écran d'information afin que le mode de conduite soit réactivé. Si vous ne choisissez pas, le véhicule retourne au mode de conduite sélectionné précédemment.

Aides à la conduite

Mode de marche avant	Humide	Normale	Sport	Circuit	V-Max
Utilisation	Conduite dans des conditions humides	Conduite normale dans des conditions sèches	Conduite sportive dans des conditions sèches	Réglages optimisés pour une utilisation sur piste (pas dans la rue). Position de stationnement (P) nécessaire pour sélectionner ce mode	Réglages optimisés pour atteindre la vitesse maximale (pas pour une utilisation dans la rue). Position de stationnement (P) nécessaire pour sélectionner ce mode
Contrôle de stabilité Advance-Trac	Activé, non réglable	Activé, non réglable	Activé, mais réglable	Activé, mais réglable	Activé, non réglable
Départ assisté	non Disponible	Disponible			
Assiette et amortissement de suspension	Haute avec amortissement normal	Haute avec amortissement normal	Haute avec amortissement sportif	Basse avec amortissement de piste	Basse avec amortissement de piste
Amortissement de confort	Disponible	Disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Boîte de vitesses automatique	Normal	Normal	Sport	Sport	Sport

Aides à la conduite

Mode de marche avant	Humide	Normale	Sport	Circuit	V-Max
Système anti-lag de turbocompresseur	Inactif	Inactif	Actif	Actif	Inactif
Aileron arrière	S'active à partir de 145 km/h (90 mph)	S'active à partir de 145 km/h (90 mph)	S'active à partir de 113 km/h (70 mph)	Toujours déployé	Ne se déploie pas
Frein pneumatique	S'active au-delà de 121 km/h (75 mph) avec freinage modéré				

Nota : Les modes de conduite sélectionnables exécutent des contrôles de diagnostic pour surveiller continuellement le système et en assurer le bon fonctionnement. En cas d'anomalie ou de changement de position du levier de vitesse empêchant l'accès au mode sélectionné, le mode NORMAL est adopté par défaut.

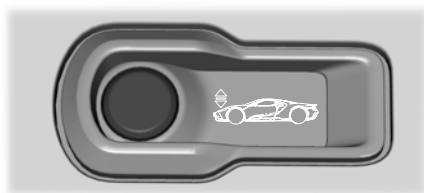
Levage avant

AVERTISSEMENT



Avant d'utiliser le levage avant, assurez-vous que l'espace autour de votre véhicule ne contient aucun élément qui peut obstruer sa course. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Votre véhicule est équipé d'un système de levage avant pour fournir un dégagement avant supplémentaire lorsque vous vous approchez d'une bosse de vitesse, d'une rampe d'allée ou d'une autre surface similaire où le dégagement avant pourrait être une source de préoccupation.



E229612

Le bouton de levage avant est situé sur la console centrale. Appuyez sur le bouton pour soulever l'extrémité avant de votre véhicule. Appuyez de nouveau sur le bouton pour revenir à l'assiette de suspension normale. Un témoin s'allume dans l'écran d'affichage lorsque le système est activé. Lorsque vous arrêtez le moteur, la voiture revient à l'assiette de suspension normale. N'oubliez pas d'utiliser le levage avant à nouveau si nécessaire, par exemple pour sortir d'une allée.

Nota : Le système de levage avant fonctionne seulement si votre véhicule roule à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph). Si votre véhicule dépasse cette vitesse, le système rétablit automatiquement l'assiette de suspension normale de votre véhicule.

Nota : Le système de levage avant ne fonctionne pas en mode de conduite sur piste (T) ou V-Max (V).

Mode amortisseur de confort



E229613

Vous pouvez changer la sensation de la suspension en appuyant sur le bouton d'amortisseur de confort sur la console centrale. Un témoin s'allume dans l'écran d'affichage lorsque le système est activé. Le mode confort fonctionne à une vitesse supérieure à 137 km/h (85 mph).

Le bouton d'amortisseur de confort permet d'adoucir la suspension. Appuyez de nouveau sur le bouton pour rétablir la suspension au réglage normal.

Nota : La sélection du mode confort ne fonctionne pas en mode de conduite Sport (S), de piste (T) ou V-Max (V).

Aérodynamique active

L'aileron arrière est un dispositif à trois états conçu pour fonctionner automatiquement dans une faible traînée (vers le bas), forte pression aérodynamique (vers le haut) ou en mode de frein pneumatique en fonction des exigences du véhicule.

L'aile arrière fonctionne en harmonie avec le diviseur avant bi-état. Le séparateur avant possède un bord d'attaque surélevé de sorte que les surfaces en dessous et immédiatement en aval créent un effet Venturi et abaissent la pression d'air, créant une force aérodynamique sur les roues avant. En fonctionnement normal (à

faible traînée), l'effet Venturi attire l'air par des conduits qui relient la surface supérieure du séparateur juste en dessous de la prise d'air du radiateur. Cela réduit la traînée et élimine la portance avant inutile. Lorsque l'aileron arrière se déplace hors de la position de faible traînée, et pour compenser l'augmentation de la capacité d'adhérence des pneus arrière, le séparateur avant compense automatiquement en arrêtant le flux d'air à travers les conduits, ce qui augmente la portance avant. Le fonctionnement de ce système est entièrement automatique et dépend de l'état de l'aileron arrière et du mode de conduite sélectionné.

Pour plus d'informations concernant l'élévation de l'aileron arrière pour nettoyage, consultez la rubrique **Voir Entretien du véhicule** (page 193). .

Transport de charge

RANGEMENT SOUS LE HAYON ARRIÈRE

Votre véhicule contient un compartiment de rangement sous le hayon arrière.

Nota : Évitez de placer des articles qui pourraient être affectés par la température dans le compartiment de rangement, car cette zone est soumise à des températures élevées et basses.

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

 **TIRE AND LOADING INFORMATION**

SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL : 5	FRONT: 2	REAR: 3
--------------------------------------	-----------	----------	---------

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : 385 kg or 850 lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI
SPARE	NONE	NONE

SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION

 **TIRE AND LOADING INFORMATION**
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL : 5	FRONT : 2	REAR : 3
--------------------------------------	-----------	-----------	----------

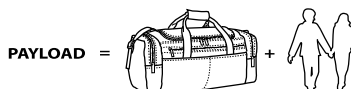
The combined weight of occupants and cargo should never exceed 396 kg or 875 lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 396 kg ou 875 lbs.

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS À FROID
FRONT AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI
REAR ARRIÈRE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI
SPARE DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI

SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

E198719

Charge utile



E246228

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le

Transport de charge

piéd milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

Nota : *Votre Ford GT n'est pas conçue pour le remorquage. Ne tractez jamais une remorque au moyen de votre Ford GT.*

AVERTISSEMENT



La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

GAWR (poids maximal autorisé sur essieu)

GAWR est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

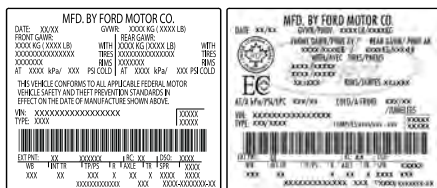
Transport de charge

GVWR (poids total autorisé en charge)

GVWR est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :



AVERTISSEMENT



 Un dépassement du poids total autorisé en charge inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Poids en charge maximal de remorque

Nota : Votre Ford GT n'est pas conçue pour le remorquage. Ne tractez jamais une remorque au moyen de votre Ford GT.

GCWR (poids total roulant autorisé)

GCWR est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota: Votre Ford GT n'est pas conçue pour le remorquage. Ne tractez jamais une remorque au moyen de votre Ford GT.

AVERTISSEMENTS



 Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (GVWR) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (GAWR) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

Transport de charge

AVERTISSEMENTS



Ne vous servez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure à celle des pneus d'origine car ils pourraient réduire le GVWR ou le GAWR du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le GVWR ni le GAWR.



Tout dépassement du poids total nominal autorisé en charge peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).
5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les

Transport de charge

sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 220 lb (99 kg) chacun et les sacs de golf pèsent environ 30 lb (13.5 kg) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150$ lb. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (5 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (5 \times 13,5 \text{ kilogrammes}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5$ kg.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 100 lb (45 kg). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 220 lb (99 kg), le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240$ lb. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (12 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 540 = -103$ kg. Vous devez réduire le

poids total d'au moins 240 lb (104 kg). Si vous retirez trois sacs de ciment de 100 lb (45 kg), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60$ lb. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (2 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (9 \times 45 \text{ kilogrammes}) = 635 - 198 - 405 = 32$ kilogrammes.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

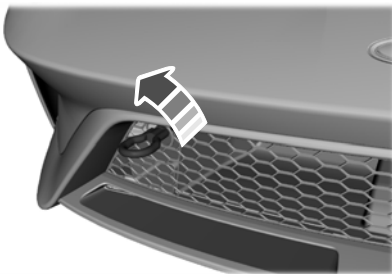
Nota : *Votre Ford GT n'est pas conçue pour le remorquage. Ne tractez jamais une remorque au moyen de votre Ford GT.*

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

Vous pouvez déverrouiller le volant de direction en démarrant le moteur, et ce en appuyant sur le bouton MARCHE/ARRÊT avec votre pied retiré de la pédale de frein.

Si votre Ford GT doit être transportée, chaque fois que possible, utilisez une remorque fermée, une remorque de voiture ouverte, ou un transporteur de voiture à plateau antirecul. S'il s'avère nécessaire de déplacer la voiture sur ses roues, installez le crochet fourni dans le rangement du hayon arrière. Ce crochet doit être vissé dans le réceptacle situé dans le coin droit de la grille avant. Une fois installé, utilisez le crochet pour tirer la voiture.



E233260

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Durant ce temps, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite.

Vous ne devez pas conduire votre Ford GT agressivement pendant les 1 000 km (600 mi) premiers miles du fonctionnement du véhicule. Cela permettra un rodage approprié du groupe motopropulseur et des systèmes de freinage.

Pour les 600 premiers miles (1000 km) :

- N'appliquez pas une forte charge à un régime moteur bas.
- Ne conduisez pas le véhicule à une charge et vitesse élevées de manière durable.
- Évitez de conduire le véhicule à plein régime.
- Conduisez le véhicule à des vitesses et régimes moteur variés.
- Ne conduisez pas dans des conditions de compétition ou de piste de course.
- N'utilisez pas le départ assisté.
- Si vous envisagez d'utiliser le véhicule sur la piste de course juste après le rodage, changez l'huile après le rodage.

Fonctionnement à froid du moteur

Votre Ford GT est conçue pour restreindre la puissance et le régime du moteur (RPM) lorsque ce dernier est froid. Le régime (RPM) et la puissance du moteur sont réduits jusqu'à ce que le moteur atteigne sa température de fonctionnement complète.

Moteur arrêté à chaud

Vous devriez laisser votre moteur Ford GT refroidir pendant quelques minutes avant de l'arrêter après une conduite à haute vitesse ou haute performance. Le fait de laisser le moteur fonctionner à des charges légères et/ou au ralenti pendant quelques minutes réduira la température de l'huile moteur et du liquide de refroidissement.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne traversez pas de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse le flanc d'un pneu avant. Si le niveau d'eau dépasse la roue, n'avancez pas. Lorsque vous traversez une flaque d'eau, conduisez lentement pour éviter les éclaboussures d'eau dans la prise d'air du moteur.



E232273

Conseils de conduite

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et d'antipatinage peut être limitée.

Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent;
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne;
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS

 Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

 Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



E142666

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place. Assurez-vous que le velcro est correctement fixé au sol sur le bord avant du tapis de sol, côté conducteur.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf,

est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- La période de couverture est de trois ans à compter de la date d'achat.

L'Assistance dépannage couvre :

- Aide pour un pneu crevé.
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- Aide si votre véhicule manque de carburant.
- La remontée — disponible si votre véhicule est coincé.
- Le remorquage — Les concessionnaires Ford ou les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront votre véhicule chez le concessionnaire Ford GT certifié le plus proche.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'assistance dépannage

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients Ford GT américains doivent communiquer avec le concierge Ford GT au 800-210-5795.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession autorisée la plus proche. Pour obtenir des renseignements sur le remboursement, communiquez avec le concierge Ford GT au 800-210-5795.

Pour toute assistance en dehors des États-Unis, reportez-vous à la liste complète des numéros de téléphones du concierge Ford GT. Voir **À propos de ce manuel** (page 7).

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du contacteur d'allumage. En cas d'utilisation lorsque le véhicule est arrêté, la batterie se décharge. Par conséquent, il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le véhicule.



La commande de feux de détresse est située sur la console au plancher. Utilisez vos feux de détresse lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que le véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un technicien autorisé.

La pompe d'alimentation coupe l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

1. Appuyer sur le bouton **START/STOP** pour arrêter votre véhicule.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton **START/STOP** pour démarrer votre véhicule.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur le bouton **START/STOP** pour arrêter votre véhicule.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le véhicule en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur le bouton **START/STOP**, ou appuyez sur le bouton **START/STOP** sans enfoncer la pédale de frein.

Nota : Le circuit d'alimentation est réactivé avec les deux méthodes.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas les canalisations de carburant, les couvercles de la soupape du moteur, les bras d'essuie-glace de pare-brise, le collecteur d'admission ou le crochet de capot comme points de masse.



Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Nota : Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte de vitesses.

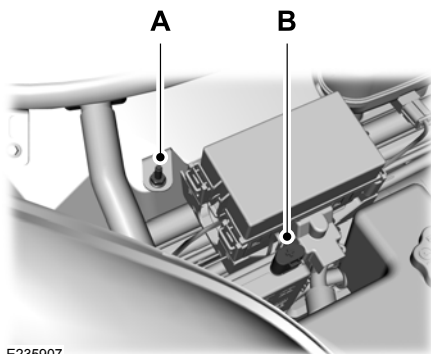
Nota : Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.

Nota : Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne sous peine d'endommager les circuits électriques.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Dépannage

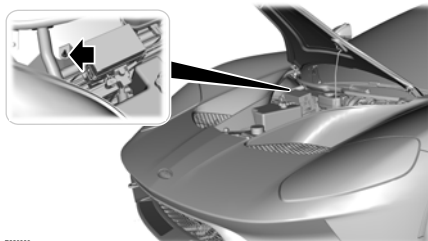
Branchement des câbles de démarrage



E235907

1. Mettez tous les accessoires hors tension.
2. Débranchez le couvercle rouge de la borne positive (B) du véhicule en panne.
3. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (B) du véhicule en panne.
4. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive de la batterie d'appoint.
5. Branchez le câble volant négatif (-) à la borne négative (A) du véhicule en panne.
6. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à la borne négative de la batterie d'appoint.

Emplacement de la vis de masse



E229889

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

1. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
2. Débranchez le câble volant de démarrage négatif de la borne négative (A) du véhicule en panne.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble VOLANT de démarrage de la borne positive (B) du véhicule en panne.

5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les indicateurs de direction et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant et latéral) ou pour déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Vous appuyez sur le bouton des feux de détresse.
- Vous appuyez sur le bouton de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement).
- La batterie de votre véhicule est déchargée.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Pour obtenir de l'aide à transporter votre véhicule, veuillez communiquer avec le concierge Ford GT au 800-210-5795.

Vous pouvez transporter votre véhicule uniquement dans une remorque fermée ou sur un camion antirecul à plateau plat. L'angle de rampe / angle d'approche sur la Ford GT est de neuf degrés. Voici quelques longueurs de rampe nécessaires pour atteindre cet angle en fonction de la remorque / hauteur d'entrée du plateau.

Hauteur	Longueur de rampe
20 pouces	130 pouces
18 pouces	115 pouces
16 pouces	105 pouces
14 pouces	90 pouces
12 pouces	80 pouces

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de levage avant qui utilise le système de suspension hydraulique à commande électronique pour soulever l'avant de la voiture. Vous pouvez utiliser ce dispositif pour les approches de la voie d'accès et les bosses de vitesse. Si le système est alimenté, utilisez-le pour le levage avant lors du chargement de la voiture sur une remorque ou un camion antirecul. Pour actionner le levage avant, utilisez le commutateur dans la console.

Nota : La garde au sol de la voiture à hauteur normale de circulation est seulement 12 cm (5 po). Soyez prudent lorsque vous déplacez ou chargez la voiture pour vous assurer qu'elle n'atteint pas le point le plus bas.

Nota : Les portes du véhicule pivotent vers le haut et vers l'extérieur. En position complètement ouverte, le bord supérieur de la porte est situé à 170 cm (67 po) du sol et pivote de 66 cm (26 po) vers l'extérieur. Assurez-vous d'avoir un espace suffisant avant d'ouvrir la porte.

La totalité des dessous du châssis du véhicule sont en fibre de carbone, il n'y a aucune fente d'arrimage. Utilisez seulement sur les sangles de pneu pour attacher la voiture pour le transport.

Mise de la boîte de vitesses en position Point mort.

Si la batterie se décharge, la boîte de vitesses passe en position de stationnement (P). Vous pouvez utiliser l'outil de transmission pour mettre la voiture au point mort (N). Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 117).

POINTS DE REMORQUAGE

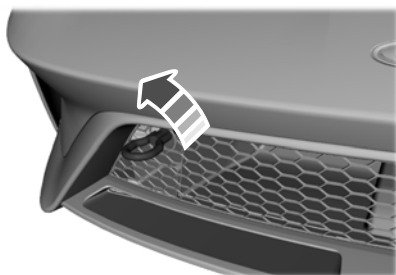
Emplacement du crochet de sauvetage

Votre véhicule est muni d'un crochet vissable. Celui-ci est situé dans le compartiment de rangement sous le hayon arrière.

Pose du crochet de sauvetage

Nota : Le crochet de sauvetage vissable est muni d'un filetage à gauche. Pour le poser, tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Assurez-vous que le crochet de sauvetage est bien serré à fond.

Le crochet doit être vissé dans le réceptacle situé dans le coin droit de la grille avant.



E233260

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour identifier un concessionnaire d'entretien Ford GT ou pour planifier une réparation, veuillez communiquer avec le concierge Ford GT. Voir **À propos de ce manuel** (page 7).

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le concierge Ford GT pour planifier une réparation chez le concessionnaire d'entretien Ford GT certifié le plus proche.

Site Web
www.owner.ford.com

Certains des éléments suivants peuvent être trouvés en ligne :

- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Accessoires Ford d'origine.

Au Canada :

Site Web
www.ford.ca

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Communiquez avec votre concierge Ford GT ou votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule ou qui en effectue l'entretien.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le Directeur du service des ventes, le Directeur du service technique ou le Directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, contactez le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile).
- La raison sociale du concessionnaire autorisé et la ville où il se trouve.
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

Assistance à la clientèle

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU
3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous

acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, communiquez avec notre Centre de relation avec la clientèle.

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, communiquez avec le Centre d'aide à la clientèle correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Assistance à la clientèle

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemcrc@ford.com
Caraiïbes et Amérique du Sud	+1 313 594 4857	-	expcac@ford.com
Moyen-Orient	Ford 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	prcac@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	+1-313-594-4857	s.o.	ssacrc@ford.com
Corée du Sud	+63-2-717-6410	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcso@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, contactez le Concierge Ford GT au 1-800-210-5795.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, l'Agence fédérale américaine des

États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA), appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Assistance à la clientèle

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais)
Site Web	http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/signaler-defauts-vehicules-automobiles.html (Français)
Téléphone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique avant

AVERTISSEMENTS



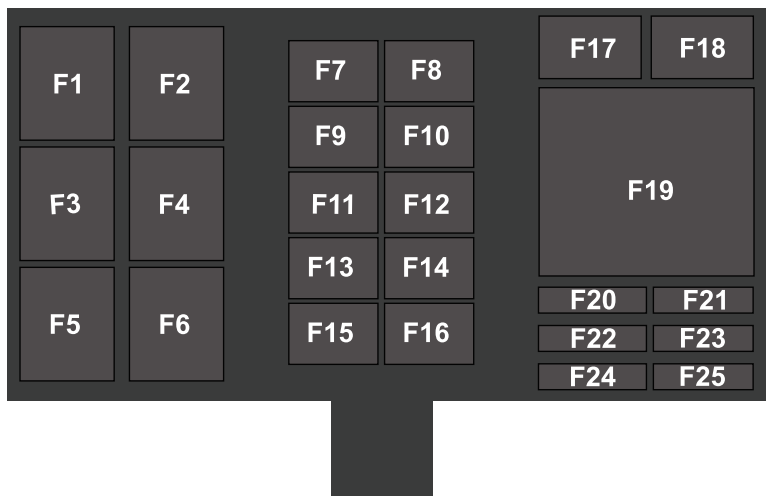
Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles à haute intensité.



Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique avant est situé sous le capot avant. Voir **Aperçu sous le capot** (page 178). Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges. Il existe également des fusibles à haute intensité près du boîtier de distribution électrique avant. S'il est nécessaire de remplacer un fusible à haute intensité, adressez-vous à un concessionnaire autorisé.

Si la batterie est débranchée, puis rebranchée, il est nécessaire de réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 189).



E235532

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composants protégés
1	—	Relais du module des fonctions dynamiques du véhicule.
2	—	Relais du ventilateur de radiateur 1.
3	—	Relais du ventilateur HVAC de l'habitacle.
4	—	Relais de l'essuie-glace.
5	—	Relais du ventilateur de radiateur 2.
6	—	Relais d'avertisseur sonore.
7	50 A ¹	Module de commande sur carrosserie.
8	—	Pont.
9	40 A ¹	Pompe à dépression
10	25 A ¹	Essuie-glace.
11	40 A ¹	Ventilateur de refroidissement 2.
12	50 A ¹	Module de commande sur carrosserie.
13	60 A ¹	Module de commande sur carrosserie.
14	40 A ¹	Ventilateur de refroidissement 1.
15	40 A ¹	Soufflerie HVAC.
16	40 A ¹	Système de freins antiblocage
17	40 A ¹	Système de freins antiblocage
18	30 A ¹	Module de commande sur carrosserie.
19	—	Relais de pompe à vide.
20	5 A ²	Module des fonctions dynamiques du véhicule.
21	20 A ²	Phare gauche.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composants protégés
22	5 A ²	Système de freins antiblocage
23	20 A ²	Avertisseur sonore.
24	20 A ²	Circuit de porte électronique.
25	20 A ²	Phare droit.

¹ Fusible JCASE à profil bas.

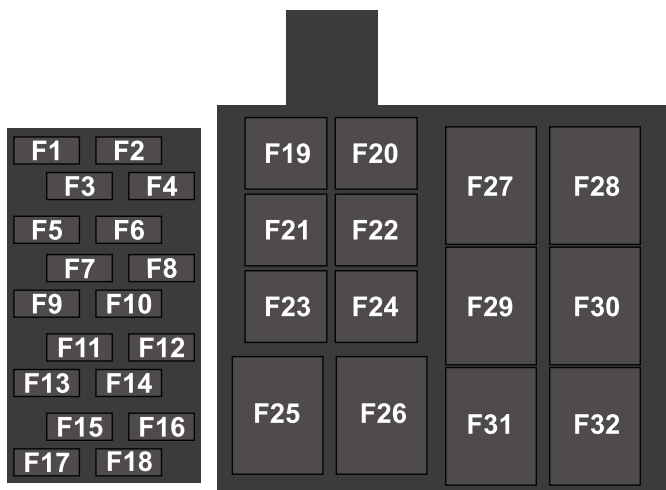
² Mini fusible.

Boîtier de distribution électrique arrière 1

Le boîtier de distribution électrique arrière est situé dans le compartiment moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 178). Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les

surcharges. Ils se trouvent dans le côté droit du compartiment moteur derrière une porte d'accès dans le panneau autour du moteur. S'il est nécessaire de remplacer un fusible à haute intensité, adressez-vous à un concessionnaire autorisé.

Si la batterie est débranchée, puis rebranchée, il est nécessaire de réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 189).



E235533

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composants protégés
1	15 A ¹	Alimentation du véhicule 3.
2	5 A ¹	Débit d'air massique.
3	10 A ¹	Module de commande du moteur.
4	5 A ¹	Module de commande de la boîte de vitesses
5	20 A ¹	Alimentation du véhicule 1.
6	5 A ¹	Alimentation de mémoire d'anomalies.
7	—	Non utilisé.
8	5 A ¹	Caméra vidéo arrière.
9	—	Non utilisé.
10	10 A ¹	Détection d'alternateur.
11	10 A ¹	Climatiseur.
12	10 A ¹	Amortisseur de vibrations.
13	15 A ¹	Alimentation du véhicule 4.
14	—	Non utilisé.
15	5 A ¹	Résonateur d'alarme alimenté par la batterie.
16	5 A ¹	Module de commande du moteur. Contact/démarrage.
17	20 A ¹	Alimentation du véhicule 2.
18	15 A ¹	Injecteur.
19	30 A ²	Pompe d'alimentation 1.
20	30 A ²	Pompe d'alimentation 2.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composants protégés
21	30 A ²	Module de commande de la boîte de vitesses
22	30 A ²	Démarrreur.
23	30 A ²	Ventilateur d'échangeur thermique.
24	—	Pont.
25	—	Relais du ventilateur d'échangeur thermique.
26	—	Non utilisé.
27	—	Relais de la pompe d'alimentation 1.
28	—	Relais d'embrayage du climatiseur.
29	—	Relais de démarrage.
30	—	Relais d'injection.
31	—	Relais de la pompe d'alimentation 2.
32	—	Relais du module de commande du moteur.

¹ Mini fusible.

² Fusible JCASE à profil bas.

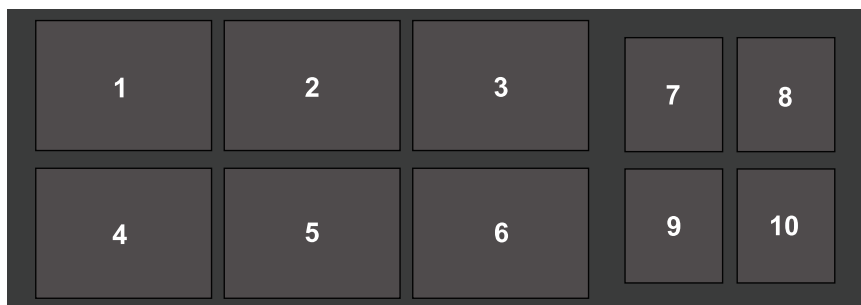
Boîtier de distribution électrique arrière 2

Le boîtier de distribution électrique arrière est situé dans le compartiment moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 178). Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les

surcharges. Ils se trouvent dans le côté droit du compartiment moteur derrière une porte d'accès dans le panneau autour du moteur. S'il est nécessaire de remplacer un fusible à haute intensité, adressez-vous à un concessionnaire autorisé.

Si la batterie est débranchée, puis rebranchée, il est nécessaire de réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 189).

Fusibles



E270327

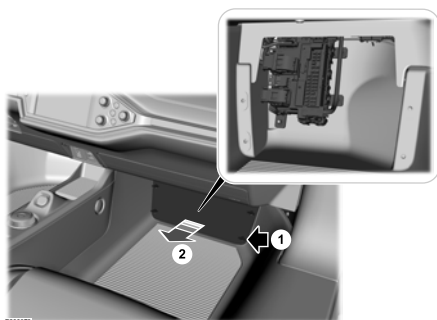
Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composants protégés
1	—	Relais de ventilateur du refroidisseur d'huile de boîte de vitesses.
2	—	Relais de ventilateur du refroidisseur d'huile moteur.
3	—	Relais de ventilateur du refroidisseur d'huile de boîte de vitesses.
4	—	Non utilisé.
5	—	Non utilisé.
6	—	Non utilisé.
7	20 A ¹	Ventilateur du refroidisseur d'huile moteur.
8	30 A ¹	Ventilateur du refroidisseur d'huile de boîte de vitesses.
9	20 A ¹	Ventilateur du refroidisseur d'huile de boîte de vitesses.
10	—	Non utilisé.

¹ Fusible JCASE à profil bas.

Fusibles

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé dans le plancher avant du passager, derrière le panneau du plancher.



Pour retirer le panneau du plancher, tournez chacune des quatre fermetures, puis tirez le panneau du plancher vers vous. Une fois vous avez retiré ce panneau, vous pouvez accéder au porte-fusibles. Après avoir remplacé un fusible, réinstallez le panneau de plancher et faites tourner les fixations à leur position d'origine.



Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composants protégés
1	—	Non utilisé.
2	7,5 A ¹	Non utilisé (réserve).
3	20 A ¹	Relais de déverrouillage conducteur. Relais de double verrouillage.
4	5 A ¹	Non utilisé (réserve).
5	20 A ¹	Non utilisé (réserve).
6	10 A ²	Non utilisé (réserve).
7	10 A ²	Non utilisé (réserve).
8	10 A ²	Non utilisé (réserve).
9	10 A ²	Contacteur de feux stop (BOO).
10	5 A ²	Commutateur de démarrage à bouton-poussoir
11	5 A ²	Verrous et poignées extérieures des portes droite et gauche.
12	7,5 A ²	Module de l'émetteur-récepteur RF du système antidémarrage (RTM).
13	7,5 A ²	Logique du module de commande de colonne de direction. Logique d'alimentation de la prise de diagnostic. Tableau de bord.
14	10 A ²	Module du mode d'alimentation supplémentaire (EPM).
15	10 A ²	Alimentation de la prise de diagnostic (SDLC).
16	15 A ¹	Relais d'ouverture de coffre.
17	5 A ²	Module de capteur combiné.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composants protégés
18	5 A ²	Modem de l'unité de commande télématique (TCU).
19	7,5 A ²	Non utilisé (réserve).
20	7,5 A ²	Contrôleurs d'amortisseur avant.
21	5 A ²	Module d'indicateur de levier sélecteur (HUD). Sonde de température intérieure
22	5 A ²	Module du mode d'alimentation supplémentaire.
23	10 A ¹	Éclairage de la commande de glace droite. Éclairage du commutateur de condamnation de porte droite. Éclairage du commutateur de condamnation de porte gauche. Commande de lève-glaces et de rétroviseurs électriques (moteur). Moteur de lève-glace à inversion droit en cas d'obstruction (logique). Moteur de lève-glace à inversion gauche en cas d'obstruction (logique).
24	20 A ¹	Relais de verrouillage centralisé. Relais de déverrouillage centralisé.
25	30 A ¹	Moteur de lève-glace à inversion gauche en cas d'obstruction.
26	30 A ¹	Moteur de lève-glace à inversion droit en cas d'obstruction.
27	30 A ¹	Non utilisé (réserve).
28	20 A ¹	Alimentation du relais de verrouillage électronique de la colonne de direction.
29	30 A ¹	Non utilisé (réserve).
30	30 A ¹	Non utilisé (réserve).
31	15 A ¹	Non utilisé (réserve).

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composants protégés
32	10 A ¹	SYNC. Interrupteur de marche-arrêt de la chaîne audio. Module de changement de vitesses (GSM). Alimentation ECU HVAC.
33	20 A ¹	Module de commande audio (ACM).
34	30 A ¹	Relais contact-démarrage (R12).
35	5 A ¹	Capteur d'angle de braquage (SSAM).
36	15 A ¹	Prise de courant auxiliaire.
37	20 A ¹	Boîtier de raccordement batterie (BJB) des fusibles F60, F62, F64, F66, F65.
38	—	Non utilisé.

¹ Micro-fusible 2.

² Micro-fusible 3.

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

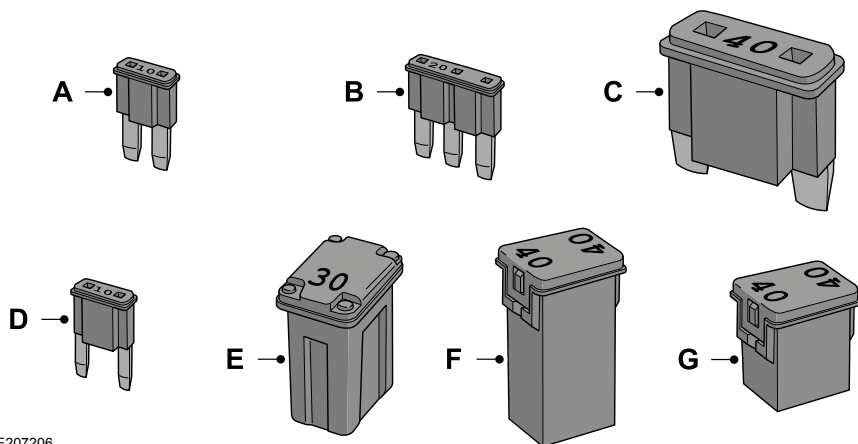


E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Fusibles

Types de fusibles



E207206

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre Ford GT pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Le réseau de concessionnaires d'entretien Ford GT certifiés met son expertise professionnelle à votre disposition. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils utilisent les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de la Ford GT.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur les garanties pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Intervention moteur arrêté

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).

2. Arrêtez le moteur.
3. Bloquez les roues.

Intervention moteur en marche

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Bloquez les roues.

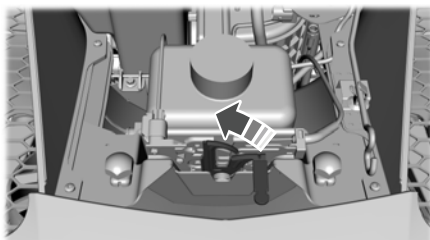
OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot avant



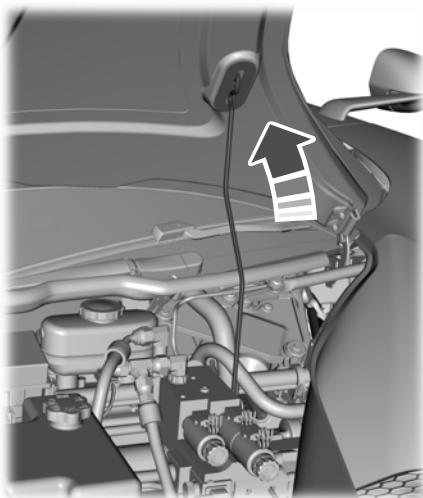
E229939

1. Dans l'habitacle, tirez sur la poignée d'ouverture du capot située sur le panneau gauche, à gauche des pédales.
2. Soulevez légèrement le capot.



E233210

3. Dégagez le crochet du capot en tirant sur le levier d'ouverture secondaire.



E233828

4. Ouvrez le capot et maintenez-le à l'aide de la béquille.

Fermeture du capot avant

1. Retirez la béquille de la fente sous le capot et remettez-la solidement dans son support.

Entretien

2. Abaissez le capot et appuyez légèrement vers le bas jusqu'à ce qu'il soit fermé.

Nota : Si le capot avant n'est pas correctement fermé, un voyant s'affiche dans le tableau de bord. Voir **Témoins et indicateurs** (page 73).

Ouverture du hayon arrière

Modèle de production

Vous pouvez ouvrir le hayon arrière de trois façons différentes :

- En appuyant sur un bouton de la télécommande; Voir **Télécommande** (page 46).
- Si la batterie est morte ou en cas d'autres problèmes électriques, utilisez la pêne de clé de votre télécommande. Voir **Télécommande** (page 46).



En appuyant sur la commande d'éclairage;

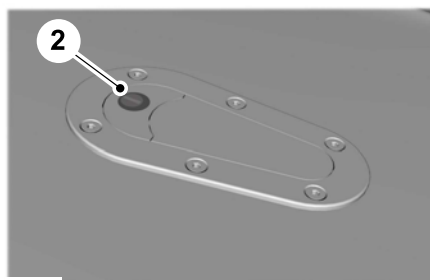
Après avoir ouvert le loquet du hayon arrière, soulevez le hayon arrière pour l'ouvrir.

Un cylindre hydraulique maintient le hayon arrière ouvert.

Modèle Compétition

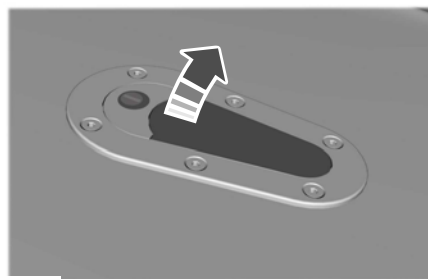
Suivez la procédure suivante pour ouvrir le hayon arrière de votre GT de modèle de compétition.

1. Déverrouillez le hayon arrière à l'aide de votre clé.



E251577

2. Enfoncez le bouton pour ouvrir la poignée.



E251578

3. Tirez la poignée vers le haut jusqu'à sentir un déclic.
4. Pressez le hayon jusqu'à sentir un déclic.



E251630

Entretien

5. Soulevez le hayon et retirez la béquille à deux pièces de son logement.



6. Assemblez la béquille et utilisez-la pour maintenir le hayon ouvert.

Fermeture du hayon arrière

Modèle de production

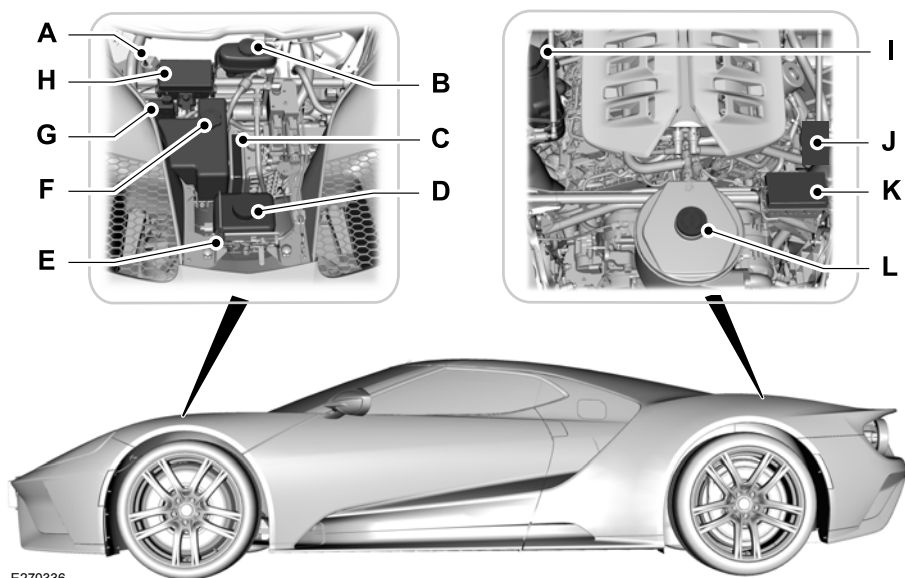
1. Tirez le hayon arrière vers le bas.
2. Pressez légèrement le hayon de sorte que le loquet soit complètement enclenché.

Modèle Compétition

1. Soulevez le hayon pour retirer la béquille.
2. Démontez la béquille et placez-la dans son logement.
3. Abaissez le hayon arrière complètement vers le bas et appuyez jusqu'à entendre un déclic.
4. Réenclenchez complètement et verrouillez le loquet.

APERÇU SOUS LE CAPOT

Entretien



E270336

- A. Borne négative du point de démarrage assisté. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 153).
- B. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 187).
- C. Porte d'accès au filtre à air de l'habitacle. Voir **Filtre à air d'habitacle** (page 93).
- D. Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise. Voir **Lave-glaces** (page 63).
- E. Capteur du capot avant. Voir **Témoins et indicateurs** (page 73).
- F. Réservoir de liquide hydraulique pour la direction assistée, l'aérodynamique active et la suspension active. Voir **Vérification du liquide de direction assistée** (page 187).
- G. Borne positive du point de démarrage assisté. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 153).
- H. Boîtier de distribution électrique avant. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 164).
- I. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 181).
- J. [Non décrit]
- K. [Non décrit]
- L. [Non décrit]

- J. Boîtier de distribution électrique arrière 2. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 164).
- K. Boîtier de distribution électrique arrière 1. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 164).
- L. Bouchon de remplissage, réservoir et jauge d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 180).

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E230019

- A MIN
- B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Nota : Utilisez un chiffon épais pour protéger votre main lorsque vous retirez le bouchon de remplissage et la jauge du réservoir d'huile.

Observez la procédure suivante afin d'obtenir une lecture précise et régulière du niveau d'huile moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
2. Démarrez le moteur jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (température de liquide de refroidissement supérieure ou égale à 87,7°C (190°F)).
3. Arrêtez le moteur et attendez deux à trois minutes.
4. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
5. Ouvrez le hayon arrière. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 176).
6. Dévissez le bouchon de remplissage du réservoir d'huile pour retirer la jauge et essuyez cette dernière avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 178).
7. Réinsérez le bouchon et la jauge, puis retirez-les de nouveau pour vérifier le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 180).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimal et maximal. S'il est au repère minimum, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 231).
9. Si le niveau d'huile est correct, remettez le bouchon et la jauge en place et assurez-vous qu'ils sont bien insérés.

Nota : Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.

Nota : Sur les véhicules hautes performances, le moteur est souvent en sur-régime et en surcharge. La consommation d'huile peut alors survenir entre les changements d'huile. Nous vous recommandons de vérifier régulièrement le niveau d'huile.

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENTS



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.



N'ajoutez pas d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. L'huile moteur chaude peut vous causer de graves brûlures.

Nota : Utilisez un chiffon épais pour protéger votre main lorsque vous retirez le bouchon de remplissage et la jauge du réservoir d'huile.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Dévissez le bouchon de remplissage du réservoir d'huile.
2. Ajoutez de l'huile moteur en versant une huile conforme aux exigences de Ford dans le réservoir d'huile. Voir **Capacités et spécifications** (page 231). Il vous faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'ouverture.
3. Vérifiez à nouveau le niveau d'huile.

4. Si le niveau d'huile est correct, remettez le bouchon et la jauge en place et assurez-vous qu'ils sont bien insérés.

Nota : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.

Nota : Veillez à installer le bouchon de remplissage du réservoir et la jauge d'huile correctement.

Nota : Épongez immédiatement tout déversement à l'aide d'un chiffon absorbant.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.



Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement, seulement lorsque le moteur est froid, aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 310).

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

Le réservoir du liquide de refroidissement se trouve derrière un panneau d'accès dans le côté gauche du compartiment moteur. Les niveaux MIN / MAX du liquide de refroidissement sont situés sur le coin avant du réservoir de liquide de refroidissement. Le niveau MAX est situé juste en dessous où le dessus noir touche le réservoir translucide en bas. Le niveau MIN est situé à 3/4 pouce (20 mm) en dessous du haut noir.



E244128

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34 °C (-30 °F) et -37 °C (-34 °F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous recommandons de ne pas utiliser de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour en mesurer la concentration.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement ou de liquide lave-glace de pare-brise pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, pour éviter d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir

Capacités et spécifications (page 231). Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Un

mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer un endommagement du moteur ou des composants du circuit de refroidissement qui pourrait ne pas être couvert par la garantie du véhicule.

Nota : *Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas répondre aux prescriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement. Ne vérifiez le niveau de liquide de refroidissement ni n'en ajoutez que si le système est froid.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Dévissez le capuchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 231).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement de moteur prédilué jusqu'au niveau approprié.

Si vous constatez qu'il vous faut ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement du moteur par mois, faites contrôler votre véhicule le plus tôt possible. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Nota : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de le vidanger, de le remplacer ou de rincer le circuit de refroidissement.*

Nota : *En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau sans liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre jusqu'à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. L'utilisation d'eau non mélangée à du liquide de refroidissement risque d'entraîner la corrosion, la surchauffe ou le gel du moteur.*

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent endommager le moteur par surchauffe ou gel.

N'ajoutez pas d'inhibiteurs ni d'additifs supplémentaires au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous recommandons de ne pas utiliser un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement de moteur usagé de façon appropriée. Respectez la réglementation et les normes en vigueur dans votre collectivité pour le recyclage et l'élimination de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez dans des climats très froids :

- Il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez dans des climats très chauds :

- Il se peut qu'il soit nécessaire de diminuer la concentration de liquide de refroidissement à 40 %;
- Une concentration de liquide de refroidissement de 40 % assure une meilleure protection contre les surchauffes. Une concentration de liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduit ses caractéristiques de protection contre la corrosion et le gel et peut endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 231).

Circuit de refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur commence à surchauffer, l'indicateur de température de liquide de refroidissement se déplace dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

Entretien

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement alterné des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez le redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale activé

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode de protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Communiquez avec le concierge Ford GT pour obtenir de l'aide. Voir **A propos de ce manuel** (page 7).
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez le redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, vous augmentez le risque d'endommagement du moteur.

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur

AVERTISSEMENT



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance tant que la température du liquide de refroidissement n'a pas baissé.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température de liquide de refroidissement se déplace vers la zone rouge et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Il se peut que votre véhicule passe dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur l'accotement de la route. Vous pouvez continuer de conduire.

La climatisation peut s'activer puis se désactiver automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses afin de protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement retombe à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si l'indicateur de température du liquide de refroidissement moteur se déplace complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur s'affiche sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position stationnement **(P)**.

2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 310).

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile.

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement ou d'agents de nettoyage. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins.

L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement peut compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



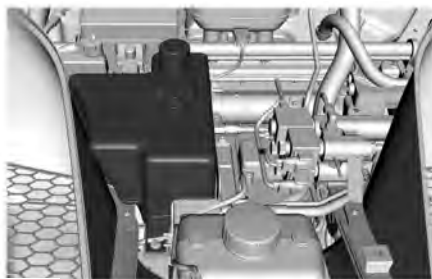
E244129

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 231).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Le réservoir de liquide hydraulique se trouve sous le capot. Le liquide est utilisé pour la direction assistée, l'aérodynamique active et la suspension hydraulique active. Le niveau de liquide doit être situé entre les repères MIN et MAX indiqués sur le réservoir.



E248557

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 231).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Nota : Cette procédure doit être respectée pour éviter le remplissage excessif du réservoir.

1. Démarrez le moteur et assurez-vous que le volant de direction est en position ligne droite. Ne bougez pas le volant après cette durée.
2. Laissez le moteur tourner au ralenti en position de stationnement pendant deux minutes puis éteignez-le.
3. Après que le moteur ait été éteint pendant cinq minutes, vérifiez le niveau de liquide hydraulique dans le réservoir.
4. Les repères MIN / MAX sont situés sur la face avant du réservoir. Si le niveau dépasse la ligne MIN, N'ajoutez PAS de liquide.
5. Si le niveau est inférieur à la ligne MIN, ajoutez suffisamment de liquide pour obtenir un niveau situé entre les lignes MIN et MAX.
6. N'ajoutez PAS de liquide au-dessus de la ligne MAX.

REEMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENT



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé ces pièces.

La Ford GT utilise une batterie lithium-ion.

La batterie est située à l'intérieur de l'aile avant droite. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire réparer ou remplacer la batterie.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Nota : Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie basse tension. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal.

Pour rétablir les paramètres, procédez ainsi :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).

3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, complétez les étapes suivantes : Réinitialisez la montre. Voir **Chaîne audio** (page 239). Réinitialisez les préréglages de la station de radio. Voir **Chaîne audio** (page 239).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
7. Roulez sur au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne toute la stratégie de réglage du ralenti et de réglage du carburant.

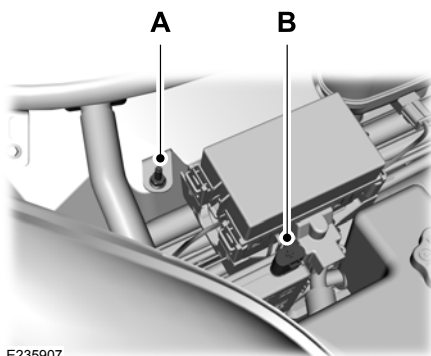
Nota : Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquiert de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.

Assurez-vous de vous débarrasser des piles usagées en respectant les consignes environnementales. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

Chargeur et mainteneur de batterie

Si vous envisagez de garer votre GT pendant plus de deux semaines sans conduite, branchez le chargeur et mainteneur de batterie fourni. Ce chargeur se branche simplement aux bornes (+) et (-) de démarrage-secours comme le montre l'illustration ci-dessous.

Entretien



E235907

1. Branchez le câble positif (+) rouge à la borne positive (B).
2. Branchez le câble négatif (-) noir à la borne négative (A).

Le chargeur et mainteneur de batterie charge la batterie à pleine charge et surveille ensuite la charge lorsque la voiture est garée. Si le niveau de charge de la batterie diminue, le mainteneur s'active pour maintenir la batterie à pleine charge. Vous pouvez garder le chargeur et mainteneur attaché lorsque la voiture est entreposée. Pour plus d'informations sur le chargeur, reportez-vous aux instructions fournies avec le chargeur.

Nota : Si l'état de charge de la batterie tombe en dessous de 10,5 volts, la batterie entre en mode de protection sous tension. Si cela se produit, branchez le chargeur et appuyez sur le bouton de remise à zéro du chargeur pendant dix secondes. Cela réveille la batterie pour lui permettre de recevoir une charge.

Nota : Le chargeur et mainteneur de batterie GT est conçu pour la batterie au lithium utilisée sur la Ford GT. Utilisez uniquement ce dispositif. L'utilisation d'un chargeur conçu pour une batterie au plomb peut endommager la batterie au lithium de votre GT.

Système de gestion de batterie

(Selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement les systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Utilisez le chargeur pour ramener la batterie à pleine charge.

Installation des accessoires électriques

Nota : Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



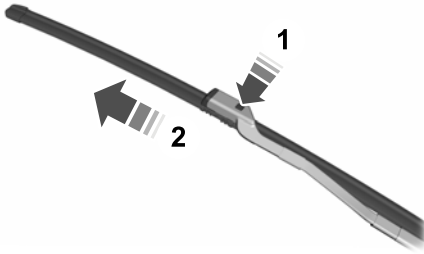
E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuiе-glаce à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glаce ou d'eau.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Des balais de rechange sont disponibles chez votre concessionnaire Ford.



E233208

Nota : Pour éviter d'endommager le pare-brise, soulevez le balai d'essuie-glace à quelques pouces loin du verre et placez un chiffon sur le pare-brise sous le balai.

Nota : Amenez manuellement les balais d'essuie-glace en position à mi-chemin.

Nota : Les balais d'essuie-glaces ont des longueurs différentes. Le balai le plus long est situé du côté conducteur.

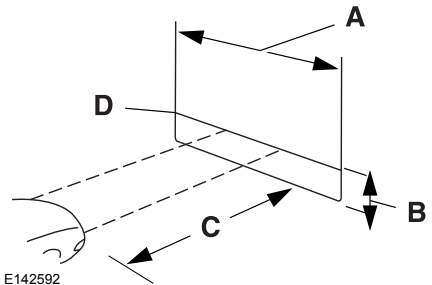
1. Débranchez le tuyau de lave-glace du bras d'essuie-glace.
2. Appuyer sur le bouton de déverrouillage situé sur le dessus du bras d'essuie-glace où l'ensemble du balai est fixé au bras.
3. Détachez l'ensemble du balai du bras, tout en le basculant d'un côté à l'autre pour aider à le libérer.
4. Gardez le chiffon en place pour éviter que le bras ne heurte la glace de pare-brise.
5. Posez le nouvel ensemble de balai et rebranchez le tuyau du lave-glace.

6. Ensuite, allumez les essuie-glaces et ils commuteront à nouveau à la position d'arrêt lorsque vous les éteignez.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour en optimiser la performance.

RÉGLAGE DES PHARES

Cible de faisceau des phares



E142592

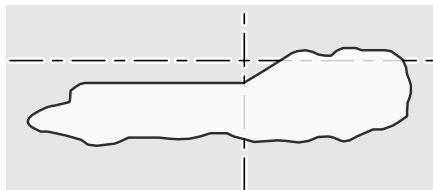
- A 8 pi (2,4 m).
- B Hauteur du centre du phare au sol.
- C 25 pi (7,6 m).
- D Ligne de référence horizontale.

Réglage vertical des phares

1. Immobilisez votre véhicule sur une surface plane à environ 7,6 m (25 ft) d'un mur ou d'une paroi verticale.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Mesurez la distance entre le centre du phare et le sol.

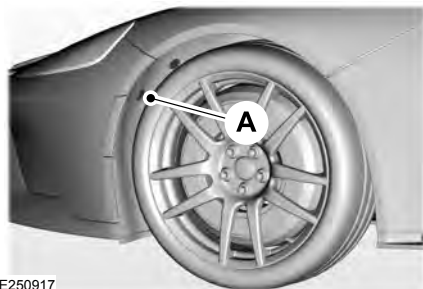
Nota : La lentille présente parfois un repère d'identification permettant de localiser plus facilement le centre de l'ampoule de phare.

- Tracez une ligne de référence horizontale d'au moins 2,4 m (8 ft) de long sur le mur ou la paroi verticale.
- Allumez les feux de croisement.



E209825

- L'intensité de la partie gauche du faisceau lumineux du phare diminue. Placez le bord supérieur de ce tracé doit à 5 cm (2 po) sous la ligne de référence horizontale.



E250917

- Repérez et retirez le connecteur à l'avant de la doublure de passage de roue. Placez les roues en position ligne droite. Utilisez une clé à douille de $\frac{1}{2}$ pouce pour ajuster l'alignement vertical (A).

Nota : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, obstruez l'autre phare.

- Éteignez les feux de croisement.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Feux à DEL

L'éclairage extérieur et intérieur de la GT utilise des DEL.

Ces ampoules utilisent une tension élevée. Contactez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

Veuillez consulter un concessionnaire autorisé.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft® ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft® ZC-15 (É.-U. et Canada)	ESR-M5B194-B
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft® ZC-20 (É.-U.)	ESR-M14P3-A
Shampooing pour moteurs Motorcraft® CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle Motorcraft® ZC-56 (É.-U. et Canada)	WSS-M99P43-B
Nettoyant tout usage Motorcraft® CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® ZC-32-B2 avec agent amérissant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F (Canada seulement)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Détachant Motorcraft® ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A (É.-U. et Canada)	

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Nota : En raison de la faible garde au sol du véhicule, ne passez jamais votre véhicule dans un lave-auto automatique. Lavez toujours votre véhicule manuellement. N'utilisez jamais une laveuse à haute pression ou une lance à haute pression pour nettoyer votre véhicule.

Nota : Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.

Nota : Utilisez un gant de lavage séparé et un seau à savon pour nettoyer les roues afin d'empêcher la poussière de frein de rayer la peinture.

Nota : Ne pulvérisez pas de produits nettoyants sur les disques de freins. Tout dommage qui s'en suit n'est pas couvert par la garantie de votre véhicule.

Nota : Suivez toujours les instructions contenues dans ce manuel lorsque vous nettoyez votre véhicule et n'utilisez pas de produits de nettoyage abrasifs.

Fin de peinture standard

Si votre véhicule a une peinture de fini mat, voir la rubrique **Peinture mate** de ce chapitre.

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooin superfin Motorcraft®™.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.

- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.

Peinture mate (Selon l'équipement)

Préparez les éléments suivants avant de laver votre véhicule :

- Utilisez un savon de lavage de voiture sans brillance qui ne contient pas d'enduits ni de silicone.
- Utiliser des gants de laine d'agneau douce de haute qualité et lavez chaque gant soigneusement après chaque lavage de voiture.
- Lavez les surfaces peintes de votre véhicule à l'ombre avec deux seaux d'eau, l'un pour le savon et l'autre pour l'eau propre.
- Ajouter un protecteur de grain en plastique au fond du seau de savon afin que la saleté se dépose au fond du seau et ne contamine pas le gant de lavage.

Pour laver votre véhicule :

1. Rincez votre véhicule pour éliminer autant de saletés et de débris que possible.
2. Mouillez le gant de lavage dans le seau de savon et appliquez l'eau savonneuse à votre véhicule avec un mouvement doux de va-et-vient.

Entretien du véhicule

Nota : *Ne frottez pas avec le gant de lavage en cercles ou frottez la surface de peinture agressivement. Le frottement trop dur en cercles laisse des marques permanentes de tourbillonnement sur la peinture.*

3. Rincez le gant de lavage dans de l'eau propre avant d'insérer le gant dans le seau de savon pour éviter que la saleté ne contamine l'eau savonneuse.
4. Rincez le véhicule à fond avec de l'eau propre et essuyez avec un chiffon propre et humide.

Nota : *N'utilisez pas de cires pour automobiles, de pulvérisateurs ou de vernis abrasifs sur votre véhicule. L'utilisation inappropriée de produits de nettoyage peut provoquer des dommages non couverts par la garantie de votre véhicule.*

Essayez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Utilisez une serviette en microfibre humide et un nettoyant à vitres à base d'alcool, un nettoyant de peinture mate ou un mélange 50/50 d'alcool et d'eau déminéralisée.

Nota : *Trempez toujours une serviette en microfibre ou un gant de lavage dans de l'eau avant le nettoyage. L'utilisation d'une serviette ou d'un gant sec sur une finition de peinture mate crée une tache brillante permanente dans la finition de peinture.*

Soulèvement de l'aile arrière

Soulevez l'aile pour le nettoyage de routine.

À partir de l'écran d'information, sélectionnez les fonctions suivantes :

1. Déploiement de l'aile arrière.
2. Sélectionnez Soulevé.

Après avoir nettoyé votre véhicule, pour remettre l'aile en position abaissée, vous devez conduire la voiture à 25 km/h (15 mph) ou plus. L'aile retournera en position abaissée.

Nota : *Vous ne pouvez pas abaisser l'aile lorsque le véhicule est à l'arrêt.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampoing superfin Motorcraft®. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.

Compartment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft® ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.

CIRAGE

Nota : *Si votre véhicule a une peinture de fini mat, ne le cirez pas.*

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.

Entretien du véhicule

- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces à nettoyer et rincez-le tout à l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Ne vaporisez jamais d'eau sur les composants électriques tels que les modules, les connecteurs et les boîtes à fusibles. Couvrez tous les composants électriques avant de nettoyer pour éviter les dommages causés par l'eau.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essui-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer les surfaces vitrées et les balais d'essui-glaces extérieurs :

- Nettoyer la surface extérieure du pare-brise avec un produit nettoyant pour glaces non abrasif.
- Pour les pare-brise contaminés par la sève des arbres, les produits chimiques, la cire ou les insectes, nettoyez la surface extérieure du pare-brise avec le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.
- Nettoyez les balais d'essui-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

La surface vitrée intérieure du pare-brise et du couvercle du moteur, ainsi que la surface intérieure et extérieure du verre du tablier, ont un revêtement stratifié qui nécessite des soins spéciaux.

Pour nettoyer les surfaces vitrées intérieures :

- Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement tout excès de nettoyant de ces surfaces.
- Utilisez une serviette en microfibras et de l'eau ordinaire, ou un mélange 50/50 d'eau et de vinaigre blanc pour nettoyer les surfaces de verre intérieur.

Entretien du véhicule

Nota : N'utilisez jamais de produits nettoyants à base d'alcool ou d'ammoniaque, d'aérosols ou de produits abrasifs pour nettoyer les surfaces vitrées intérieures de votre véhicule. L'utilisation de produits de nettoyage inappropriés peut provoquer des dommages à votre véhicule.

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.

Nettoyez les ceintures de sécurité à l'aide d'une éponge douce imbibée d'eau. Laissez-les sécher naturellement, à l'abri de toute source de chaleur artificielle.

Frottez les surfaces en fibre de carbone à l'aide d'un chiffon propre doux et humide pour éliminer la poussière. Ensuite, utilisez un chiffon sec et doux pour sécher les surfaces.

Chiffon de nettoyage en microfibre Alcantara

Nota : Certains modèles disposent d'un revêtement en microfibre Alcantara sur les sièges, le pavillon, la planche de bord et les panneaux de porte.

Utilisez une brosse douce, un chiffon propre et sec ou un aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés des surfaces en Alcantara. Essayez doucement les surfaces en tissu avec un chiffon en coton humide et propre.

Nota : Le tissu en microfibre Alcantara est fabriqué en microfibre polyester avec polyuréthane microporeux. L'usage de nettoyeurs pour sellerie du commerce pourrait causer des dommages permanents.

Nota : N'utilisez pas de produits nettoyants pour cuir et vinyle du commerce sur les tissus en Alcantara.

Selon la nature de la tache, utilisez de l'eau, du jus de citron ou de l'alcool éthylique pur pour le nettoyage. Pour le nettoyage du tissu microfibre Alcantara, consultez le tableau ci-dessous :

Type de tache	Méthode de nettoyage
Jus de fruit, confiture, gelée, sirop ou ketchup.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Sang, œuf, excréments ou urine.	Utilisez de l'eau froide et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions. Évitez l'usage d'eau chaude, car cela fait coaguler ces substances.
Liqueur, boissons alcoolisées, vin, bière, cola et thé.	Utilisez de l'eau tiède. Si la coloration persiste, traitez avec du jus de citron, puis rincez.

Entretien du véhicule

Type de tache	Méthode de nettoyage
Feutre indélébile, cacao, chocolat, pâtisseries à la crème ou au chocolat, glace ou moutarde.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Vinaigre, gel capillaire, sauce tomate ou café sucré.	Utilisez du jus de citron, essuyez à l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Transfert de couleur et toutes autres taches.	Utilisez de l'alcool éthylique, puis un chiffon humecté d'eau.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : Pour le nettoyage des surfaces de garniture intérieure en cuir, utilisez la même méthode que pour la sellerie en cuir. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 198).

Nota : Si votre véhicule est équipé d'une garniture en microfibre Alcantara ou Miko, suivez les instructions de nettoyage de ce chapitre. Voir **Nettoyage de l'habitacle** (page 197).

Nettoyez les parties en fibre de carbone de la planche de bord et les lentilles de la planche de bord à l'aide d'un chiffon en coton propre, doux et humide, puis séchez-les en essuyant avec un chiffon en coton sec et doux.

- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Si votre véhicule est équipé d'une garniture en microfibre Alcantara ou Miko, suivez les instructions de nettoyage de ce chapitre. Voir **Nettoyage de l'habitacle** (page 197).

Nota : Pour le nettoyage des surfaces de garniture intérieure en cuir, utilisez la même méthode que pour la sellerie en cuir.

Entretien du véhicule

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft™ ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.

Vous devez :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible.

Ne pas utiliser les produits suivants, car ils peuvent endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone.
- Produits de nettoyage domestiques.
- Solutions à base d'alcool.
- Solvants ou produits conçus pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

Vous pouvez obtenir une peinture de retouche de la même couleur que l'extérieur de votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé. Le code couleur est présent sur l'étiquette d'homologation de sécurité de votre véhicule du montant de la serrure de porte du conducteur. Suivez les instructions sur la bouteille de peinture.

NETTOYAGE DES ROUES

Ces informations s'appliquent aux roues en alliage et en fibre de carbone.

Nota : N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des roues chaudes ou tièdes.

Nota : Ne passez pas votre véhicule dans un lave-auto automatique. Les lave-auto automatiques pourraient endommager votre véhicule.

Nota : N'utilisez pas de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinés à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté.

Nota : N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.

Nota : Ne pulvérisez pas de produits nettoyants pour roues sur une partie quelconque du système de freinage. Utilisez une solution d'eau et de savon doux uniquement.

Les jantes en alliage et en fibre de carbone sont recouvertes de peinture de finition. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues chaque semaine en utilisant le produit de nettoyage pour roues et pneus Motorcraft ou une solution d'eau et de savon doux. Appliquez le produit sur la roue conformément aux directives du fabricant uniquement.
- Servez-vous d'une éponge douce pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Entretien du véhicule

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Chez Ford, nous comprenons parfaitement que de nombreux véhicules Ford Performance ne seront utilisés qu'occasionnellement, et que bon nombre des véhicules, surtout dans les climats nordiques, peuvent être garés pendant une période prolongée pendant les mois d'hiver. Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou une panne si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les organes du moteur.

Généralités

Nota : *Ne stationnez pas votre véhicule dans des installations qui utilisent des plates-formes de stationnement ou des élévateurs qui soulèvent votre véhicule. Les dommages causés à votre véhicule par suite d'une utilisation de ce type d'équipement peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

- Entrez tous les véhicules dans un garage ou un bâtiment dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible. Utilisez une couverture de véhicule douce et aérée.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Évitez tout contact des pièces en caoutchouc avec de l'huile ou des solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.
- Si votre véhicule est entreposé pendant plus de quelques mois, nous vous recommandons de changer l'huile moteur avant d'utiliser votre véhicule à nouveau.

Entretien du véhicule

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence et ajoutez un stabilisateur de carburant disponible sur le marché. Démarrez le moteur pendant au moins une minute pour s'assurer que le carburant traité a circulé à travers le système.

Circuit de refroidissement

- Protégez-le contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Connectez votre véhicule au chargeur de batterie / mainteneur fourni avec votre véhicule chaque fois que vous entreposez votre véhicule pendant plus de deux semaines.
- Branchez les câbles comme indiqué sur l'illustration. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 189).

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Pour minimiser les méplats sur les pneus, gonflez les quatre pneus aux pressions à froid recommandées sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus. Lorsque vous sortez le véhicule de

l'entreposage, au besoin, réinitialisez la pression des pneus au niveau recommandé qui est indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée à votre véhicule.

Nota : *Si vous entreposez votre véhicule dans un endroit à basse température ambiante, suivez les instructions pour le soin des pneus d'été. Voir **Utilisation de pneus été** (page 224).*

Divers

- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les pièces mobiles et prévenir l'apparition de méplats sur les pneus.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

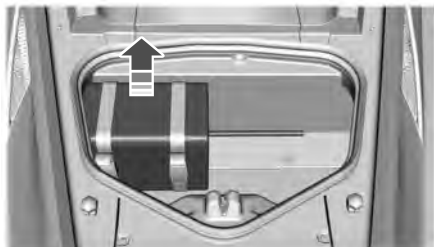
- Lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot et le couvercle de moteur pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage, tel que des nids de souris ou d'écureuils.
- Vérifiez qu'aucun corps étranger ne s'est infiltré dans l'échappement pendant l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et ajustez-la conformément aux prescriptions de l'étiquette des pneus.

Entretien du véhicule

- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule 4,5 m (15 ft) de l'avant vers l'arrière avec le frein légèrement serré.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

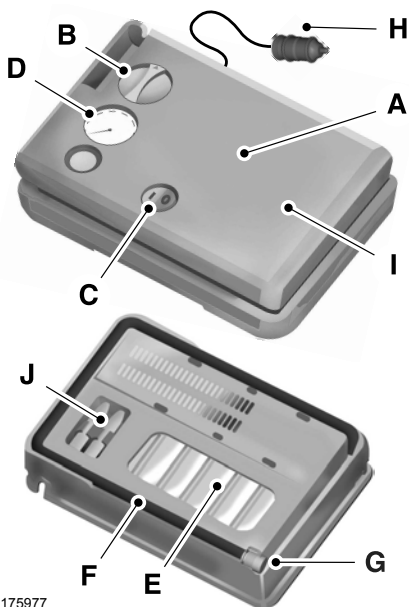
NÉCESSAIRE DE GONFLAGE DE PNEU À USAGE TEMPORAIRE



E244127

Le kit est situé dans le compartiment de rangement sous le hayon arrière, à l'avant de l'aileron arrière. La trousse comprend un compresseur pour regonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse permet d'effectuer une réparation temporaire du pneu, ce qui vous donne la possibilité de conduire votre véhicule jusqu'à 200 km (120 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.

Nota : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants de produit d'obturation.



E175977

- A Compresseur d'air (à l'intérieur)
- B Sélecteur
- C Bouton marche/arrêt
- D Manomètre à air
- E Bouteille et bidon de produit d'obturation
- F Flexible à double usage : air et réparation
- G Raccord pour valve de pneu
- H Fiche d'alimentation des accessoires
- I Boîtier
- J Boule d'attelage pour le transport de bicyclettes/petits bateaux/équipements de sport

Généralités

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Nota : *N'utilisez pas la trousse si un pneu a été gravement endommagé. Seules les crevaisons situées au niveau de la bande de roulement peuvent être obturées à l'aide de la trousse.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à ¼ de pouce (six millimètres) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut entraver ses performances. À cet effet :

Nota : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mph).*

Nota : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 200 km (120 mi). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou jusqu'à l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse à plateau plat.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse de gonflage de secours pour utiliser la trousse de gonflage de secours et votre véhicule en toute sécurité.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser votre trousse de gonflage de secours, assurez-vous de vous être éloigné suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les feux de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance pendant le fonctionnement.
- Le produit d'obturation contient du latex. Les personnes sensibles au latex doivent faire preuve de prudence pour éviter une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -30°C (-22°F) et 70°C (158°F).
- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le après quatre ans de non-utilisation.

Jantes et pneus

- Ne laissez pas la trousse dans l'habitacle sans l'arrimer afin d'éviter les blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse de gonflage de secours à l'endroit prévu à cet effet.
- Après avoir utilisé le produit d'obturation, faites remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue par un concessionnaire Ford autorisé.
- L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique nuisible pour la radio.



* Lorsqu'il est uniquement nécessaire de gonfler un pneu ou d'autres objets, le sélecteur doit se trouver en position Air.

Marche à suivre après une crevaison

Vous pouvez réparer une crevaison dans la bande de roulement du pneu en deux étapes à l'aide de la trousse.

- La première étape consiste à regonfler le pneu avec le produit d'obturation et de l'air. Une fois que vous avez gonflé le pneu, vous devez rouler sur une courte distance, soit environ 6 km (4 mi), pour bien répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et à la corriger, au besoin, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur

AVERTISSEMENTS



Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel à l'assistance dépannage.



Ne faites pas tourner le moteur pendant le fonctionnement du compresseur à moins que le véhicule ne se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation.

Allumez les feux de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Faites preuve de prudence pour éviter toute réaction allergique.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

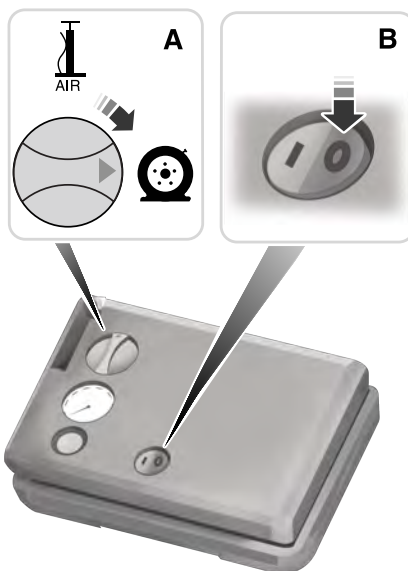
1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) de l'arrière du boîtier de compresseur.
3. Fixez le flexible sur la valve de pneu en tournant le connecteur dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez solidement la connexion.

Jantes et pneus



E252191

4. Branchez le câble d'alimentation dans la prise de courant à 12 volts située sur le côté droit de la console au plancher.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le boîtier et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Faites démarrer le moteur et laissez-le en marche pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.

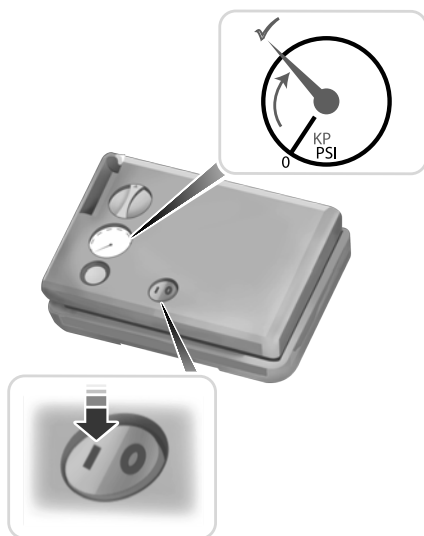


E175981

7. Tournez le cadran (A) dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt (B).
8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. Le manomètre à air peut indiquer une valeur initiale supérieure à la pression de l'étiquette pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. La lecture du manomètre indique la pression de

Jantes et pneus

gonflage du pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.



E175982

9. Lorsque la pression de gonflage recommandée est atteinte, mettez la trousse hors fonction, débranchez le câble d'alimentation et détachez le flexible de la valve de pneu. Réinstallez le bouchon de valve sur la valve de pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.
10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mph).

11. Après 6 km (4 mi), arrêtez et vérifiez la pression du pneu. Consultez la section Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus.

Nota : Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en sécurité sur le bas-côté de la route et faites appel à une dépanneuse. Remarque : N'exécutez pas la deuxième étape.

Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus

AVERTISSEMENT



Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant car elle peut être chaude après l'utilisation.

Si vous avez suivi la procédure depuis la Première étape : regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar (20 lb/po²), passez à l'étape suivante.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :



1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.

Jantes et pneus

2. Vissez fermement le flexible du compresseur d'air sur la tige de soupape en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position Air.
4. Au besoin, mettez le compresseur en marche et réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette du pneu sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.
5. Débranchez les tuyaux, réinstallez le bouchon de la soupape sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

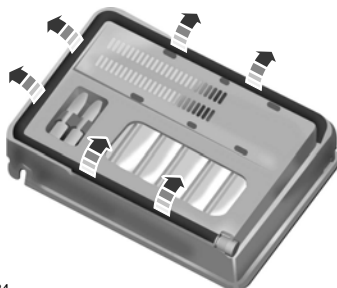
Marche à suivre après l'obturation d'un pneu

Après avoir utilisé la trousse pour étanchéifier votre pneu, vous devrez remplacer le produit d'obturation. Les produits d'obturation et les pièces de rechange peuvent être obtenus auprès d'un concessionnaire Ford autorisé. Vous pouvez vous débarrasser des contenants vides de produit d'étanchéité à domicile. Toutefois, les contenants contenant encore un peu de produit d'obturation liquide doivent être mis au rebut par votre concessionnaire Ford local, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Nota : *Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) et ne parcourez pas plus de 200 km (120 mi). Inspectez immédiatement le pneu obturé.*

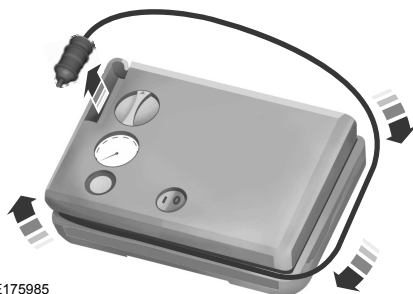
Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 200 km (120 mi) en effectuant les étapes mentionnées précédemment dans la Deuxième étape : vérification de la pression des pneus.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



E175984

1. Déballiez le flexible bivalent (tube noir) du boîtier de compresseur.



E175985

2. Déroulez le cordon d'alimentation.



E175986

3. Retirez le couvercle arrière.



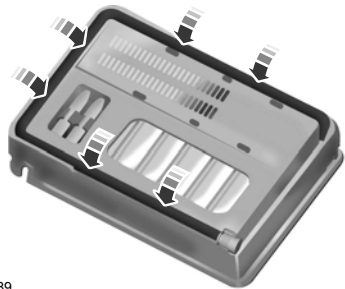
E175988

3. Remettez le couvercle arrière en place.



E175987

4. Faites tourner le contenant de produit d'obturation de 90 degrés vers le haut et éloignez-le du boîtier pour le retirer.

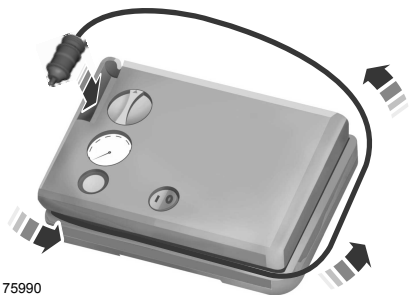


E175989

4. Enroulez le flexible bivalent (tube noir) autour de la chaîne sur la partie inférieure du boîtier.

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse

1. Avec le produit maintenu perpendiculaire au boîtier, insérez l'injecteur de produit dans le connecteur et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit engagé.
2. Faites tourner le produit de 90 degrés vers le bas dans le boîtier.



E175990

Jantes et pneus

5. Enroulez le cordon d'alimentation autour du boîtier et rangez la fiche d'alimentation des accessoires dans son espace de rangement.

Nota : Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le contenant de produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Remplacez le contenant de produit d'obturation après quatre ans de non-utilisation.

ENTRETIEN DES PNEUS

Renseignements sur le Classement uniforme de qualité des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le Department of Transportation des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours temporaires ou à encombrement réduit, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 10 à 12 pouces ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Indices de qualité des pneus définis par le ministère des Transports des États-Unis : Le Ministère Le Department of Transportation des États-Unis exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs l'information suivante telle qu'elle a été rédigée par le gouvernement au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Les performances relatives d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu doté d'un indice C peut présenter une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température de ce pneu est déterminé pour un pneu correctement gonflé et non surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaillon du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme N° 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Glossaire de la terminologie des pneus

***Étiquette des pneus** : Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification de pneu (TIN)** : Numéro apparaissant sur le flanc de chaque pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage** : Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus de classe P-métrique 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les pneus en dimensions millimétriques 2,5 bar (36 lb/po²). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge supplémentaire** : Pneus de classe P-métrique ou pneus métriques conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa** : Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***lb/po²** : Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid** : Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé pour 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée** : La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la fermeture de la porte, à côté du siège conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte conducteur.

***Pied milieu** : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu** : Partie du pneu située à côté de la jante.

***Flanc du pneu** : Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu** : Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

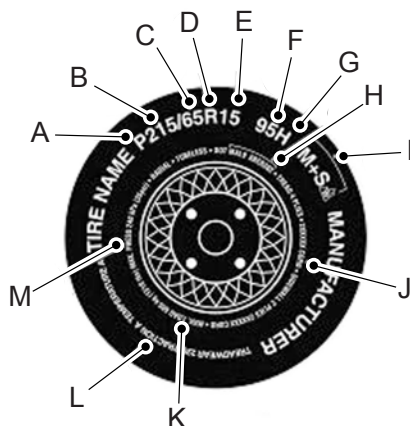
Jantes et pneus

***Jante** : Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

Renseignements sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification (DOT) du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de cote de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Remarque** : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation

Jantes et pneus

pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. 215 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 65 : Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 15 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. 95 : Indique la capacité de charge du pneu. Il s'agit d'un indice qui renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Vous pouvez trouver ces renseignements dans votre Guide du propriétaire. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : Indique la cote de vitesse du pneu. L'indice de vitesse indique la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pression de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rouler avec des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mph) et 299 km/h (186 mph). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Indice de vitesse	Cote de vitesse
M	130 km/h (81 mph)
N	140 km/h (87 mph)
P	150 km/h (93 mph)
Q	160 km/h (99 mph)
R	170 km/h (106 mph)
S	180 km/h (112 mph)
T	190 km/h (118 mph)
U	200 km/h (124 mph)
H	210 km/h (130 mph)
V	240 km/h (149 mph)

Jantes et pneus

Indice de vitesse	Cote de vitesse
W	270 km/h (168 mph)
Y	300 km/h (186 mph)
ZR	>300 km/h (186 mph)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 149 mi/h (240 km/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 186 mi/h (299 km/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu (TIN) du ministère américain des transports (DOT) :

Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année

2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S :** Boue et neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :

Indique le nombre de nappes ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les nappes de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale :** Indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Usure :** L'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu doté d'un indice C peut présenter une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur automobile indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le

montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus apposée sur l'encadrement latéral de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans les stations-services sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance au roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la fermeture de porte, à côté du siège conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se

trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et altérer le comportement de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la fermeture de porte, à côté du siège conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6°C (43°F) peut faire baisser la pression de gonflage de 7 kPa (1 lb/po²).

Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur un mile.

Nota : *Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, c'est-à-dire après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le capuchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

Jantes et pneus

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le capuchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.
6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

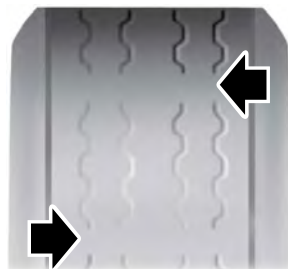
Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures de la bande de roulement à la recherche d'une usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que cailloux, clous ou morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles qui pourraient permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin.

Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflement ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une réparation ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1 pouce (2 mm), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure, ou témoins d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1 pouce (2 mm).

Lorsque les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites inspecter le pneu par un professionnel.

Vieillessement

AVERTISSEMENTS



Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).



En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, les climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification (DOT) du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de

AVERTISSEMENTS

porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire agréé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante non recommandé(e) par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.



L'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir plus de renseignements sur le remplacement des pneus, consultez votre concessionnaire agréé dès que possible.



Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez à nouveau les talons et réessayez.

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble pneu et roue.
- Portez des lunettes de protection et un casque antibruit.

AVERTISSEMENTS



Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.



Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de jantes et pneus qui ne sont pas recommandés par Ford peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient se déchirer et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- *Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- *Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.
- *Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles présents sur la route.
- *Ne montez pas sur les bordures de trottoir et ne les heurtez pas en vous garant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Même si vous conduisez prudemment, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Ceci risque d'endommager davantage le pneu crevé, cependant vous devez tout d'abord assurer votre sécurité.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si un pneu est sous-gonflé ou endommagé, consultez les instructions sur l'utilisation de l'agent d'étanchéité de pneus et du kit de gonflage au début de cette section. Si le kit ne permet pas de réaliser un gonflage temporaire du pneu, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter un trottoir ou de rouler dans un nid-de-poule peut fausser la géométrie du train avant ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire agréé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire agréé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

Votre Ford GT a été construite avec des pneus Michelin Pilot Sport Cup 2 qui sont des pneus d'été. Les pneus d'été offrent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les

pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, nous déconseillons l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace ou lorsque la température descend à environ 7°C (45°F) ou moins (selon l'usure des pneus et les conditions ambiantes). Comme n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, nous recommandons l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7°C (19°F). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent leur flexibilité et des fissures de surface peuvent apparaître dans la bande de roulement si la température est inférieure à -7°C (19°F). Si les pneus ont été soumis à une température inférieure ou égale à -7°C (19°F), entreposez-les dans un espace chauffé à au moins 5°C (41°F) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus montés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Ne placez pas les pneus à proximité d'appareils de chauffage ou de radiateurs utilisés pour chauffer la pièce où ils sont entreposés. Ne chauffez pas et ne soufflez pas d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENTS



Si vous décidez de poser des pneus neige sur votre véhicule, leurs dimensions, leur construction et leur charge nominale doivent être identiques à celles des pneus d'origine indiquées sur la plaque de renseignements sur les pneus. De plus, ils doivent être montés sur les quatre roues. La pose de pneus de dimensions et de construction différentes sur un même véhicule peut réduire sa tenue de route et son freinage, et mener à une perte de maîtrise.



N'utilisez pas de chaînes ou de câbles à neige sur ce véhicule, car ils pourraient l'endommager et causer une perte de maîtrise du véhicule.

Il n'y a pas de chaînes à neige homologuées pour votre véhicule.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENTS



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas la vérification manuelle de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou plusieurs pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



N'utilisez pas de scellant anti-crevaisin car il risque d'endommager le système de surveillance de la pression des pneus.

AVERTISSEMENTS



Un capteur de pression de pneu endommagé peut être défaillant.



Tous les mois, vérifiez la pression des pneus à froid et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est équipé de pneus de dimensions différentes de celles indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devrez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de sous-gonflage. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages suivants du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler la basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surviennent pour diverses raisons, notamment le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes afin de vous assurer que les pneus et les jantes de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
- Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus



Nota : Chaque pneu est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité de la roue. Le capteur de pression est fixé à la queue de soupape. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Confiez toujours le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins mensuellement) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Jantes et pneus

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus



Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des pneus et transmet les valeurs de pression à votre véhicule. Vous pouvez visualiser les relevés de pression des pneus sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 77).

Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il convient de vérifier la pression des pneus.

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler le sous-gonflage d'un ou plusieurs pneus. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de la pression des pneus :

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression recommandée. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée, comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si les pneus sont correctement gonflés et que le témoin reste allumé, contactez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible.
Témoin qui clignote	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si les pneus sont correctement gonflés et que le témoin reste allumé, contactez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible.

Jantes et pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus

Nota : Ne pas utiliser l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus, car cela pourrait entraîner le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus.

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après que vous avez gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

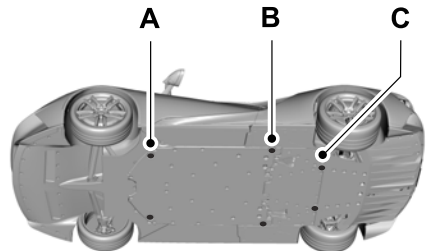
Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus de voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de sous-gonflage s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est dégonflé. Si un pneu ou plus est dégonflé, procédez à

la réparation qui s'impose. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche où vous pourrez le regonfler. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REPLACEMENT D'UNE ROUE

Renseignements importants relatifs au levage au moyen d'un pont ou d'un cric.

Votre véhicule ne comporte pas de cric. Si vous êtes sur la route et avez besoin de changer une roue, il est recommandé de communiquer avec le concierge Ford GT pour obtenir l'assistance dépannage. Voir **Avis spéciaux** (page 13).



E228623

- A Points de levage avant
- B Points de levage milieu
- C Points de levage arrière

Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez un cric hydraulique à profil bas pour retirer une roue porteuse. Placez le cric uniquement sur l'une des bornes de levage en alliage lorsque vous soulevez votre véhicule. Ne levez pas votre véhicule sur les panneaux de fibre de carbone.

Jantes et pneus

Nota : Il est recommandé d'utiliser une interface entre le point de levage en alliage et le cric du véhicule (par exemple, une rondelle ou un tampon épais en caoutchouc).

Nota : Si vous ne connaissez pas les pressions de gonflage adéquates des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé ou votre centre d'entretien.

CONDUITE À GRANDE VITESSE

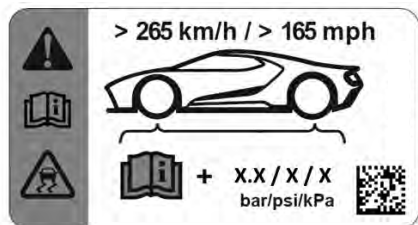
Pression des pneus - Vitesses supérieures à 265 km/h (165 mph)

AVERTISSEMENT



Regonflez toujours les pneus selon les pressions recommandées avant d'utiliser le véhicule sur route. La pression recommandée est indiquée sur l'étiquette de pneu ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité, située sur le pied milieu, dans la porte du conducteur.

Nota : Lorsque vous roulez à plus de 265 km/h (165 mph), vérifiez et ajustez la pression des pneus en conséquence.



E247515

Pour les vitesses supérieures à 265 km/h (165 mph), il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus. Si cette étiquette est présente sur votre véhicule, corrigez la pression des pneus en conséquence.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Lors de la pose d'une roue, éliminez toute trace de corrosion, toute saleté ou tout corps étranger logé sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans contact métal à métal approprié au niveau des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue lorsque le véhicule est en mouvement et provoquer la perte de la maîtrise de votre véhicule, des blessures graves voire mortelles.

Jantes et pneus

Taille de boulon	lb-pi (Nm)*
M14 x 1.5	204 Nm (150 lb.ft)

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de saleté et de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu dégonflé, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple indiqué après avoir parcouru environ 100 miles (160 kilomètres).



E145950

A Trou pilote de roue

Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Nota : La longueur du goujon de roue varie en fonction des roues disponibles. Le moyeu sur les roues de fibre de carbone requiert des goujons de roue plus longs en raison d'un moyeu plus épais. Si vous remplacez les roues en alliage par des roues en fibre de carbone ou vice-versa, vous devez également changer les goujons de roue pour qu'ils correspondent à la longueur requise pour le type de roue choisi. Utilisez également les goujons plus longs pour les roues en fibre de carbone, puis utilisez des écrous de roue si vous souhaitez remettre les roues en alliage sur la voiture.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Mesure	Caractéristiques
Modèle de moteur.	3.5L GTDI
Cylindrée.	3 490 cm ³ (213 in ³)
Alésage.	92,5 mm (3,6 po)
Course.	86,7 mm (3,4 po)
Rapport volumétrique	9:1
Régime normal du ralenti du moteur.	800 tr/min
Régime moteur maximum.*	7000 tr/min
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Allumage	Bobine intégrée à la bougie.
Écartement des électrodes	0,75 mm (0,030 po)
Rapport volumétrique	9:1
Qualité du carburant.	Carburant de haute qualité uniquement.

* Quand le moteur atteint sa température normale de fonctionnement, le régime moteur maximal autorisé (ligne rouge) augmente.

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air.	FA-1912-A*
Filtre à huile.	HG7Z-6731-A**
Batterie.	HG7Z-10655-A**
Bougies.	SP-542*
Filtre à air d'habitacle.	FP-70*
Essuie-glaces.	HG7Z-17528-A (côté droit)** HG7Z-17528-B (côté gauche)**

*Numéro de pièce Motorcraft®

**Numéro de référence Ford

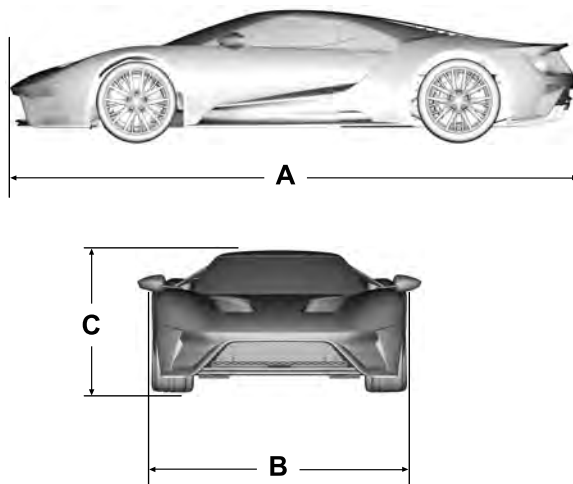
Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Ford et Motorcraft® disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut

avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés.

DIMENSIONS DU VÉHICULE

Capacités et spécifications



E257130

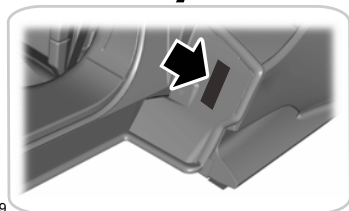
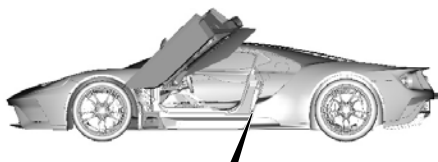
Élément	Dimension	Caractéristiques
A	Longueur hors tout.	4 763 mm (187,5 po)
B	Largeur hors tout - rétroviseurs extérieurs exclus.	2 004 mm (78,9 po)
B	Largeur hors-tout avec rétroviseurs repliés.	2 113 mm (83,2 po)
B	Largeur hors-tout avec rétroviseurs dépliés.	2 237,7 mm (88,1 po)
C	Hauteur hors tout sans options (mode de conduite normale).	1 109 mm (43,7 po)

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

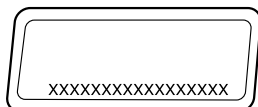
Le numéro d'identification du véhicule se trouve aux emplacements suivants :

Sur l'étiquette d'homologation du véhicule située à l'intérieur de l'ouverture de la porte du conducteur.



E227109

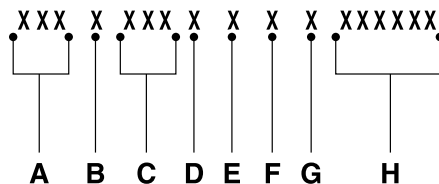
Sur le côté gauche de la planche de bord.



E252123

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Étiquette d'identification de constructeur mondial
- B Circuit de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et leurs emplacements
- C Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle
- G Usine de montage
- H Numéro de séquence de production

Capacités et spécifications

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR
VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN
EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX TYPE: XXXX
MAXIMUM LOAD = OCCUPANTS + LUGGAGE = XXXKG/ XXXLB
OCCUPANTS = X TOTAL; X FRONT, X REAR

TIRE (FR): XXX/XXXXXX XXX RIMS (FR): XXXX.XX
(RR): XXX/XXXXXX XXX (RR): XXXX.XX
PRESSURE (FR): XXX kPa/ XX PSI COLD (RR): XXX kPa/ XX PSI COLD



XXXXXXXXXXXXXXXXXX

TRAILER TOWING - SEE OWNER GUIDE

EXT PNT: INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX XXXXX

XXX XXXX-XXXXXX-XX

E245288

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH Tires XXXX KG (XXXX LB) WITH Tires
XXXXXXXXXXXXXXXXXX Tires XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX Tires
XXXXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR
VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN
EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXXX RC: XX DSO: XXXX
WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXX XX = XXXX-XXXXXX-XX

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses DCT à sept vitesses	F

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur avec filtre à huile (contenance à vide).	14,5 L (15,3 pte)
Huile moteur avec filtre à huile (capacité de remplissage au changement d'huile).	13 L (13,7 pte)
Liquide de refroidissement du moteur.	19 L (20,1 pte)
Liquide de frein.	1,04 L (1,1 pte)
Liquide hydraulique (direction assistée, suspension active, aérodynamique active).	6 L (6,3 pte)
Liquide de transmission.	3,9 L (4,1 pte)
Liquide d'embrayage à huile.	8 L (8,5 pte)
Réservoir de carburant.	57,54 L (15,2 gal)
Liquide lave-glace de pare-brise.	1,89 L (0,5 gal)
Frigorigène de climatisation.	0,68 kg (1,5 lb)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation.	140 ml (4,7 fl oz)

Capacités et spécifications

Caractéristiques

Produits

Nom	Caractéristiques
Huile moteur recommandée : Huile moteur entièrement synthétique Castrol Edge® Supercar SAE 5W-50 (É.-U et Canada)	WSS-M2C931-C
Liquide de refroidissement du moteur : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B (É.-U.) CVC-3DIL-B (Canada) /	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein haute performance pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20 (É.-U. et Canada)	WSS-M6C65-A2
Liquide hydraulique Motorcraft® MERCON LV XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A
Huile pour engrenages ou boîte de vitesses : Lubrifiant de boîte-pont Ford GT Supercar Motorcraft® XT-75W90-QSC	-
Liquide d'embrayage : Liquide d'embrayage Ford GT Supercar Motorcraft® XL-20	-
Liquide lave-glace de pare-brise : Concentré de lave-glace de première qualité avec agent amérissant Motorcraft® ZC-32-B2 (États-Unis) CXC-37-A/B/D/F (Canada)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U. et Mexique) : Frigorigène R-1234yf YN-33-A	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A (É.-U. et Canada)	ESB-MIC93-B
Barillets de serrure : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1 (États-Unis) CXC-51-A (Canada)	-

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut causer :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie;
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une réduction de la capacité de freinage.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford.



Pour votre Ford GT, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Castrol Edge Supercar 5W-50. Si cette huile n'est pas disponible, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences Ford WSS-M2C931-C telle que la 5W-50 Motorcraft®.

N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN à moins que la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

N'utilisez pas des additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

AUTORADIO

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Vous pouvez accéder à vos fonctions audio en utilisant l'écran tactile et les commandes du volant de direction. Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Le bouton de démarrage est situé à gauche sur l'écran d'affichage.

PORT USB (Selon l'équipement)

Le port USB est situé sur le dessous de la planche de bord.

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Familiarisation avec votre système

Le système SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration avec votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, celles du système multimédia et de navigation, ainsi qu'avec les applications de votre téléphone compatibles avec SYNC 3.

Utilisation de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, il suffit de toucher l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton change de couleur lorsque vous le sélectionnez.

La configuration de SYNC 3 vous permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.



E207614

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
A	Barre d'état	Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages textes.
B	Domicile	Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. L'actionner vous permet de retourner à l'écran d'accueil.
C	Horloge	Indique l'heure actuelle. Vous pouvez régler l'horloge manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule la commande. Voir Paramètres (page 280).
D	Température extérieure	Cette fonction affiche la température actuelle de l'air extérieur.
E	Barre de fonctions	Vous pouvez toucher n'importe lequel des boutons de cette barre pour sélectionner une fonction.

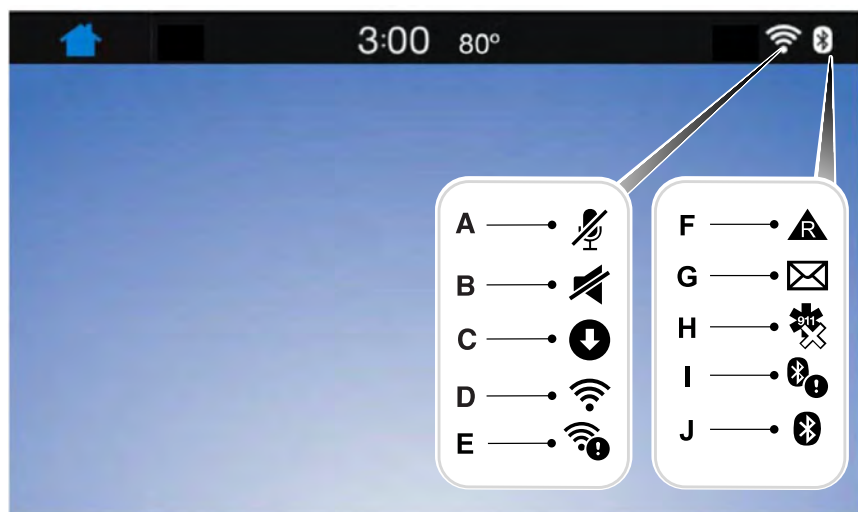
L'écran tactile vous permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide des barres d'état et de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : *Votre système dispose d'une fonction qui vous permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à dix minutes après la coupure du contact (tant qu'aucune porte n'est ouverte).*

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état en fonction du marché, des options du véhicule et de l'utilisation actuellement faite du véhicule. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)



E223058

Référence	Élément	Description
A	Microphone en sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le microphone de votre téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre.
B	Sourdine	Cette icône s'affiche lorsque la chaîne audio est mise en sourdine.
C	Téléchargement	Cette icône s'affiche lorsque SYNC 3 a reçu une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel.
D	Wi-Fi	Cette icône s'affiche si un réseau Wi-Fi est connecté.
E	À portée du réseau Wi-Fi	Cette icône s'affiche lorsqu'un réseau Wi-Fi disponible est à portée.
F	Itinérance	Cette icône s'affiche lorsque votre téléphone cellulaire est itinérant.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Référence	Élément	Description
G	Message texte	Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message texte sur votre téléphone.
H	Fonction Assistance 911 désactivée	Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC.
I	Alerte Bluetooth	Cette icône s'affiche lorsqu'une alerte Bluetooth est active.
J	Bluetooth	Cette icône s'affiche pour indiquer qu'une connexion Bluetooth est active.

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Audio	Vous permet de commander le média en cours de lecture dans votre véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM et FM, mais aussi la diffusion multimédia par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB.
Téléphone	Vous permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de votre appareil connecté.
Navigation	Vous permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir un guidage jusqu'à votre destination et de trouver des points d'intérêt sur votre itinéraire.
Applications	Vous permet de connecter et de gérer les applications compatibles SYNC 3 fonctionnant sur votre iPhone ou votre appareil Android.
Réglages	Vous pouvez personnaliser votre système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec votre véhicule.

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez éliminer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

Si des impuretés ou des traces de doigt persistent sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : N'utilisez pas de détergent ou de solvant pour nettoyer l'écran tactile.

Nota : Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.

Utilisation de la reconnaissance vocale

Les commandes vocales vous permettent de garder les mains sur le volant et de concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations vocales en fonction de la situation et du niveau choisi d'interaction (réglages vocaux).

Le système pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lors de l'utilisation des commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 253).

Utilisation des commandes au volant

Vous pouvez utiliser les différentes commandes du volant de direction pour interagir de diverses manières avec le système de l'écran tactile.

VOL : Permet de commander le volume audio.

Voix : Appuyez sur cette commande pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette commande pour interrompre l'invite vocale et immédiatement commencer à parler. Maintenez-la enfoncée pour mettre fin à une session de commande vocale.

RECHERCHE AUTOMATIQUE SUIVANTE :

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB ou Bluetooth Audio, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

RECHERCHE AUTOMATIQUE PRÉCÉDENTE :

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB ou Bluetooth Audio, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

Voir **Volant** (page 58).

Utilisation des commandes sur la planche de bord

- **Marche/arrêt :** Allume et éteint la chaîne audio.
- **Écran :** Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si vous n'entendez pas la fonction Assistance 911 dans les cinq secondes après la collision, c'est que le système ou le téléphone est peut-être endommagé ou inopérant.

AVERTISSEMENTS



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe

d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web

www.owner.ford.ca
www.syncmyride.ca
www.syncmaroute.ca

Reportez-vous aux sections Dispositifs de retenue supplémentaires et Dépannage de votre manuel du propriétaire pour obtenir des renseignements importants sur le déploiement des sacs gonflables et sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 280).

Pour s'assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth à SYNC.
- Le téléphone Bluetooth connecté doit être en mesure de passer un appel au moment de l'accident.

- Le téléphone Bluetooth connecté doit disposer d'une couverture de réseau, d'un niveau de charge de pile et d'une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la coupure automatique de la pompe d'alimentation, lesquels sont des critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire précédemment couplé et tente d'établir l'appel d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant (ou un message similaire) : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone au volant enfoncée ».

Si vous n'annulez pas l'appel et si SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- Le ou les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à choisir les secours les plus appropriés. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Conseils de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

- N'essayez pas de réparer vous-même l'équipement. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.

- Ne laissez pas de lecteur dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi de votre lecteur pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et ne sont donc disponibles que lorsqu'il est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les horaires des cinémas ou les conditions de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts du répertoire et les appels téléphoniques récents).

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Couplage d'un téléphone Bluetooth.
	La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents.
Fonctionnalités du système	Activation du mode voiturier.
	Modification des paramètres de la caméra de recul.

Fonctions limitées	
Wi-Fi	Modification des paramètres Wi-Fi.
	Modification de la liste des réseaux sans fil.
	Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi.
Messages textes	Affichage de messages textes reçus.
Navigation	Saisie d'une destination à l'aide du clavier.
	Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter.

Création d'un compte de propriétaire SYNC

Pourquoi dois-je posséder un compte de propriétaire SYNC ?

- Pour rester à jour des derniers logiciels et fonctions connectées.
- Pour accéder au soutien à la clientèle en cas de question.
- Pour gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Mise à jour de votre système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour USB

Pour utiliser la mise à jour USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour du logiciel SYNC.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour ce qui concerne la configuration minimale requise. Après avoir connecté la clé USB à votre ordinateur, choisissez de démarrer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en tâche de fond, sans interrompre votre utilisation du système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en tâche de fond, car les fichiers sont trop volumineux.

Pour installer la mise à jour dans votre véhicule, retirez tout dispositif branché dans un port USB de la centrale multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation doit commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du véhicule.

Veuillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour votre système par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour connecter votre système au réseau Wi-Fi, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Wi-Fi	
Réseaux Wi-Fi disponibles	Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau est sécurisé, vous aurez peut-être à saisir le code de sécurité. Le système confirme lorsqu'il s'est connecté au réseau.

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système vous demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, vous pouvez appuyer sur OK pour confirmer. Si cette sélection

n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 280). Vous pouvez également réaliser une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 293).

Pour activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si vous ne l'avez pas déjà fait, le système vous invite à paramétrer une connexion Wi-Fi lorsque vous activez cette fonction.

Une fois activés le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques, votre système vérifie périodiquement les mises à jour du logiciel. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements logiciels peuvent s'effectuer jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale de votre SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement ne se termine pas, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche sur l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de détails, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

Pour désactiver cette fonction :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Dans cette sélection de menu, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques.

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 h 00, HNE.

États-Unis : 1-800-392-3673.

Canada : 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée dans votre véhicule un profil qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil vous permet d'accéder à davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par

ailleurs, si vous connectez un dispositif multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ dix minutes consignant toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostic restent dans votre véhicule à moins que vous ne les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir plus sur la réinitialisation générale, consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 280). Sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 de votre véhicule, les données du système sont inaccessibles. Ford Motor Company et Ford du Canada n'accèdent pas aux données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

ÉCRAN D'ACCUEIL

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)



E207616

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
A	Audio	Affiche la source multimédia active.
B	Téléphone	Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, l'état du réglage Assistance 911 (activé ou désactivé), la messagerie texte et l'itinéraire.
C	Navigation	Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination.

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Le système SYNC 3 vous permet d'utiliser des commandes vocales, de commander des fonctions telles que les commandes audio. L'utilisation des commandes vocales vous permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 au moyen de diverses commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale au volant de direction et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Il existe des commandes qui fonctionnent pour toutes les fonctions. Ces commandes sont les suivantes :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Vous ramène au menu principal.
Retourner	Vous ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Vous fournit une liste de commandes vocales possibles.
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes disponibles pour celle-ci. Vous pouvez par exemple énoncer :
	Téléphone - Liste des commandes
	Navigation - Liste des commandes
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Aide	Vous indique les commandes disponibles que vous pouvez utiliser sur l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens

qu'elle peut représenter pour les commandes vocales relatives au son une fréquence radio ou le nom d'un artiste, album, chanson ou genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
AM ___ FM ___	Vous permet de syntoniser une fréquence FM ou AM précise telle que « 88.7 FM » ou « 1580 AM ».
___ HD ___ *	Vous permet de syntoniser une fréquence HD précise telle que « 88.7 FM HD 1 ».
Stéréo Bluetooth	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.
USB	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil USB connecté.
Jouer genre ___ Jouer liste d'écoute ___ Jouer artiste ___ Jouer album ___ Jouer balado ___ Jouer chanson ___ Jouer livre audio ___	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option ne soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Jouer artiste Les Beatles » ou « Jouer chanson Penny Lane ».
Rechercher ___	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre pour rechercher depuis cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option ne soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Rechercher Les Beatles » ou « Rechercher folk ».

* Cette option peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement.

Commandes vocales de téléphone

Jumelage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

Pour jumeler votre téléphone, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de jumelage. Voir Paramètres (page 280).

Établissement des appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur le bouton de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ___	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire tel que « Appeler Jenny ».
Appeler ___ ___	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire à un emplacement précis tel que « Appeler Jenny à la maison ».
Composer ___	Vous permet de composer un numéro spécifique tel que « Composer le 867-5309 ».

Veuillez vous assurer d'énoncer le nom du contact exactement comme il apparaît dans votre liste de contacts.

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

Commandes vocales relatives aux messages texte

Pour accéder aux options des messages texte, appuyez sur le bouton de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ____	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Commandes vocales de navigation

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales de navigation une catégorie de POI ou une adresse.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt (POI), ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresse.
Trouver ____	Définissez le nom de la catégorie de points d'intérêt que vous souhaitez rechercher, par exemple « Trouver restaurants ».
Trouver un POI	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche de points d'intérêt.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Commande vocale	Description
Trouver une intersection	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche d'intersections.
Destination ___ à proximité	Définissez le nom de la catégorie de points d'intérêt proches que vous souhaitez rechercher, par exemple « Trouver les restaurants les plus proches ».
Trouver une destination précédente	Vous permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.
Destination mon domicile	Vous permet d'obtenir l'itinéraire vers l'adresse de votre domicile.

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Vous permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Répète la dernière invite de guidage.
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Vous permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Vous permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applications	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque les applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi d'aide	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales disponibles pour l'application en question lorsque l'application fonctionne sur SYNC 3.

Commandes des paramètres vocaux

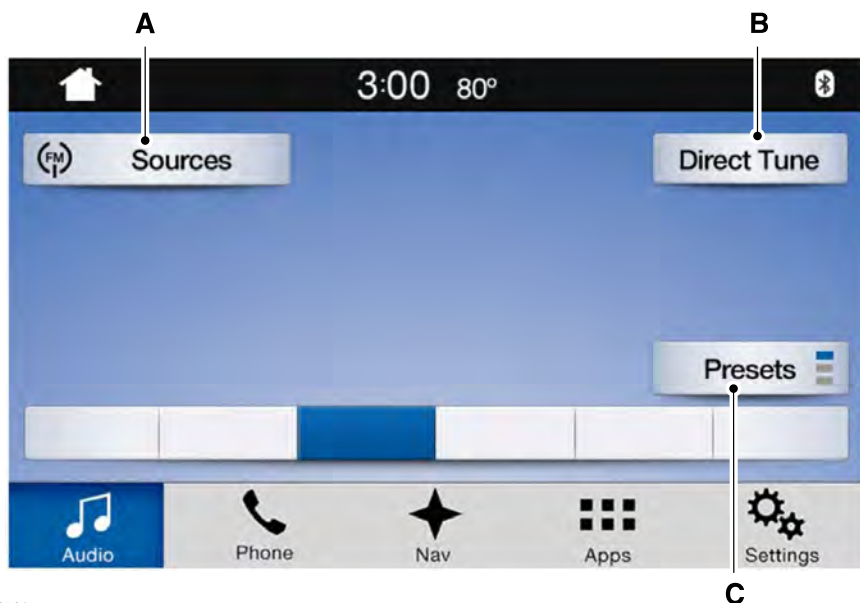
Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation de Téléphone Activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation de Téléphone Désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes disponibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

Vous pouvez aussi tourner la commande de volume pour régler le volume des invites vocales du système. Lorsque l'invite est active, réglez le volume au niveau souhaité.

DIVERTISSEMENT

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)



E207617

Message	Message et description
A	Sources
B	Sintoniser
C	Préréglag.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Élément de menu	
AM	
FM	
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.
Bluetooth stéréo	
Applications	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles à SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Élément de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Le bouton de retour en arrière permet de supprimer le chiffre précédemment saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis il est rétabli.

Deux groupes de stations préréglées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur le bouton de préréglage. Le voyant sur le bouton de préréglage indique le groupe de préréglages actuellement affiché.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou balados).

Les touches suivantes sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Bouton	Fonctions
étalonnés	Une pression sur le bouton de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (touche éteinte), Répéter activé (touche en surbrillance) et Rejouer chanson (touche en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste en lecture, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces touches permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Pendant la lecture d'un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonctions
Naviguer	Si elle est disponible, cette option affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option, disponible dans la navigation, permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Chansons
	Genres
	Balados
	Livres audio

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Bouton	Fonctions
	Compositeurs
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre spécifique à afficher dans la catégorie consultée.
Parcourir appareil	Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

Ports USB



Les ports USB se trouvent soit dans la partie centrale inférieure de la planche de bord, juste au-dessus de la console au plancher.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique USB.

Apps

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, comme Pandora ou iHeartRadio, par l'intermédiaire d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 278).

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque vous jumelez votre téléphone cellulaire, vous pouvez accéder à de nombreuses options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge de nombreuses fonctions, certaines d'entre elles dépendent des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Couplage initial de votre téléphone cellulaire

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.
- Avis d'appel en attente.
- Identification de l'appelant.

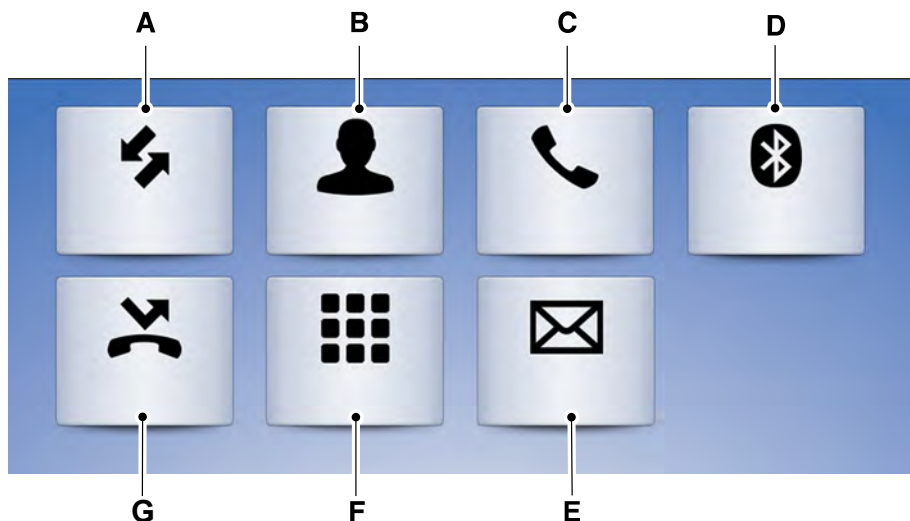
D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web :

Sites Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le couplage d'un téléphone.



E251249

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description			
A	Appels récents	Affiche vos appels récents. Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste. Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir :			
		Tous	Entrants	Sortants	Manqués
B	Contacts	Tous les contacts présents sur votre téléphones'affichent par ordre alphabétique.			
		Sauter A - Z		La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher.	
C	Réglages du téléphone	Affiche le nom de votre téléphone et vous dirige vers les options des paramètres du téléphone.			

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
		À partir de ce menu, vous pouvez jumeler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes.
D	Changer l'appareil	Donne accès à la liste des appareils Bluetooth jumelés ou connectés pour permettre de changer ou de sélectionner un appareil.
E	Messages texte	Affiche tous les messages texte récents.
F	Clavier tél.	Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les nombres.
		Appeler Appuyez sur ce bouton pour commencer un appel.
G	Ne pas déranger	Touchez ce bouton pour rejeter automatiquement tous les appels entrants. Les notification de message texte ne s'affichent pas à l'écran. Toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux.

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en maintenant enfoncé le bouton de commande vocale sur le volant.

Établissement des appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 253). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les

Option de menu	Mesure à prendre et description
	photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

Le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

En cas d'appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Nota : Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Rejeter

Nota : Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucun bouton. SYNC 3 l'enregistre comme étant un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro du contact s'affichent à l'écran accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Batterie.
- Assistance 911 (États-Unis et Canada seulement). Voir **Paramètres** (page 280).

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton des commandes au volant.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le micro-

Élément	
	phone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3.

Messagerie texte

Nota : Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.

Nota : Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Écouter	Pour que SYNC 3 lise le message pour vous.
Voir	Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile.
Appeler	Permet d'appeler le contact.
Répon.	Vous pouvez faire votre choix parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser et confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès.
Fermer	Permet de quitter l'écran.

Connectivité du téléphone intelligent (Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- Passer des appels.
- Envoyer et recevoir des messages.

- Écouter de la musique.
- Utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite un iPhone 5 ou version supérieure avec un iOS 7.1 ou version plus récente. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 239).
2. Suivez les messages guides sur l'écran tactile.
3. Suivez les messages guides qui s'affichent sur votre téléphone afin de permettre l'accès à Apple CarPlay.

Une fois la configuration terminée, votre téléphone se connecte automatiquement à CarPlay lorsqu'il est branché dans un port USB.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Apple CarPlay
Votre appareil est listé si SYNC détecte Apple CarPlay. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : Contactez Apple pour obtenir une assistance Apple CarPlay.

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils Android version 5.0 ou plus récente.

1. Depuis Google Play, téléchargez l'application Android Auto sur votre appareil pour le préparer (cela suppose une utilisation des données mobiles).

Nota : L'application Android Auto peut ne pas être disponible dans votre région.

2. Branchez votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 239).
3. Pour activer cette fonction depuis l'écran des paramètres, faites défiler l'écran vers la gauche et sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Activer Android Auto

Nota : L'application Android Auto doit être activée une fois branchée à votre appareil.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Votre appareil est listé si SYNC détecte Android Auto. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Nota : Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner **Préférences d'Apple CarPlay** ou **Préférences d'Android Auto**.

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône « Indicateur de vitesse » dans la barre de menus Android Auto au bas de l'écran tactile, puis touchez l'option pour revenir à SYNC.

Nota : Contactez Google pour obtenir une assistance Android Auto.

NAVIGATION

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode de destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.



Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.

Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.



Vous pouvez régler l'affichage par incréments prérégés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran.

Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).



Nord vers le haut (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.

3D



Mode d'affichage de carte 3D

Ce mode fournit une perspective de la carte en élévation. Réglez l'angle d'affichage et faites pivoter la

carte de 180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.



Icône de regroupement de Points d'intérêt (POI) : Vous pouvez choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il arrive que les POI sélectionnés soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par soucis de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois dans une vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 280).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

Bouton
Début

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

Option de menu	Description
Destinat.	
Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants :	
Recherche	Adresse (numéro, rue, ville, état) Par exemple « 12 Mainstreet Dearborn MI »
	Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir « 6N340 Fairway Lane » ou « 340 Fairway Lane ».
	Ville (nom ou code postal)
	Point d'intérêt (nom ou catégorie)

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Description	
	Intersection (rue 1/rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 à rue 2) (rue 1 à rue 2)	
	Latitude et longitude (##. ##### , ##. #####) Il s'agit d'un format de degrés à décimales; vous pouvez entrer de une à six décimales.	
	Lorsque vous tapez, des options de saisie automatique sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles.	
Destinations précédentes	Les 40 dernières destinations de navigation s'affichent ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant dans la liste.	
	Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.
Maison	Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur :	
	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
	Sauvegard.	
Bureau	Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Destination travail s'affiche. Pour définir votre Destination travail :	
	Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Description	
	Sauvegard.	
Favoris	Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris :	
	Ajouter un favori	Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.
	Rechercher	Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.
	Sauvegard.	Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.
	L'adresse s'enregistre en tant que favori et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris.	
Catégories de points d'intérêt (POI)	Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) :	
	Restauration	
	Carbur.	
	Hôtel	
	Guichet automatique	
	Voir tous	Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez.
	Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes :	
	Près d'ici	
	Le long de l'itinéraire	
	Près de ma destination	
	Dans une ville	

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Sauvegard.	Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris.	
Commencer	Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes.	
	Le plus rapide	Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
	Le plus court	Utilise la distance la plus courte possible.
	L'itinéraire le plus économique	Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.
	La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également.	
Annuler	Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte.	

Une fois la destination choisie, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Commencer	Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule. La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination. SYNC 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement.

Menu de navigation

Vous pouvez accéder au menu de navigation en mode d'affichage de carte et lorsque la navigation est active.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

Bouton		
Menu		
Vous pouvez sélectionner :		
Affichage	Carte complète	Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation.
	Info sortie d'autoroute	L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, d'hôtels, de stations-service et de guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou de destination si vous le souhaitez.
	Liste virages	Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur :
		Éviter
Réglages de navigation	Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir Paramètres (page 280).	
Où suis-je?	Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche.	
Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé :		
Annuler itinéraire	Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran de mode d'affichage de carte.	
Aide silencieux	Cette option permet de désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio.	
Visioner itinéraire	Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet.	

Bouton		
Détour	Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel.	
Modifier points de passage	Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir la rubrique Points de cheminement plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement.	
	Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement.	
	Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
	Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône de recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours. Ceci permet d'afficher le menu de destination.
2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez la définir comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

Option de menu	
Ajout. pt pass.	La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt (POI) du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.



E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

Site Web
www.navigation.com/sync

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de ses investigations par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile. Lorsqu'une application s'exécute par l'intermédiaire d'AppLink, vous pouvez commander les fonctions principales de l'application au moyen de commandes vocales et des commandes au volant.

Nota : La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Nota : Pour accéder à AppLink, vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 via Bluetooth.

Nota : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.

Nota : Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :

Sites Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. D'autres applications nécessiteront que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.

Nota : Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.

Nota : AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications peuvent être accessibles seulement dans le véhicule par le biais de AppLink, et d'autres seulement au moyen de Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.

Nota : Afin d'utiliser une application avec SYNC 3, celle-ci doit fonctionner en tâche de fond sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, l'application est également fermée sur SYNC 3.

Nota : Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Connecter des applications mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait de données de l'appareil connecté.

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Nota : Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 280).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système

GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tous les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.

Nota : Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez Toutes les applications dans le menu des paramètres.

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires, balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Son

Appuyez sur ce bouton pour régler les éléments suivants :

Réglages de son	
Réinitialiser	Ramène les réglages des fréquences aiguës, moyennes et graves aux réglages d'usine.
Aigu	Règle le niveau de fréquence élevée.
Moyen	Règle le niveau de fréquence moyenne.
Grave	Règle le niveau de fréquence basse.
Équilibre	Règle le rapport de volume d'un côté à l'autre.
Vol. asservi à la vitesse	Règle le volume du système audio en fonction de la vitesse ou désactive la fonction.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Réglages de son	
Mode d'occupation	Optimise le son en fonction de l'emplacement des auditeurs.
Réglages du son	Stéréo
	Son d'ambiance

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Lecteur multimédia

Ce bouton est disponible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un dispositif USB est la source audio active. Appuyez sur le bouton pour accéder aux options suivantes des dispositifs actifs uniquement.

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Vitesse lecture Podcast	Pour certains appareils Apple, SYNC 3 peut régler la vitesse de lecture des balados. Lorsqu'un balado est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Vitesse lecture livre audio	Pour certains appareils Apple, SYNC 3 peut régler la vitesse de lecture des livres audio. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Priorité art graphique (pochettes)	Lecteur multim.	Affichage des couvertures d'album des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture.	
	Gracenote®	La base de données Gracenote fournit les couvertures d'album correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'album enregistrées sur votre appareil.	
Gestion Gracenote®	Active et désactive Gracenote® pour accéder à des métadonnées comme le genre, l'artiste et l'album.		

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
Information base de données Gracenote®	Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.
Information sur l'appareil	Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia.
Mise à jour index média	Efface l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation.

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Horloge

Pour régler l'heure, sélectionnez les touches fléchées vers le haut et vers le bas de chaque côté de l'écran. Les touches fléchées à gauche règlent l'heure et celles de droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM ou PM.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Format de l'horloge	Sélection de l'affichage de l'heure.
Mise à jour fuseau horaire	Lorsqu'elle est active, la montre se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement disponible sur les véhicules avec navigation.
Régler horloge sur heure GPS	Lorsqu'elle est sélectionnée, la montre du véhicule se remet à l'heure satellite GPS.

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux réglages.

Bluetooth

Appuyer sur ce bouton vous permet d'accéder aux éléments suivants :

Option de menu	Mesure à prendre
Bluetooth	La désactivation de Bluetooth déconnecte tous les appareils et ne permet pas de nouvelles connexions.

Vous devez activer l'option Bluetooth pour jumeler un appareil compatible Bluetooth.

Le processus de jumelage d'un appareil Bluetooth est similaire à celui d'un téléphone. **Reportez-vous à Jumelage d'un appareil** dans Paramètres du téléphone pour la procédure de jumelage d'un appareil et les options disponibles.

Téléphone

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Site Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Une fois que vous avez jumelé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
Voir appareils	
Vous pouvez ensuite sélectionner :	
Ajouter appareil	Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent.
Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant son nom sur l'écran. Vous disposez alors des options suivantes :	
Connecter	En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour interagir avec ce dernier.
Déconnecter	
Information sur l'appareil	Vous permet d'accéder aux renseignements relatifs au téléphone et à l'appareil.
Établir primaire	Vous permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori.
Effacer	Supprime l'appareil sélectionné du système.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Gérer la liste de contacts		
Vous pouvez ensuite sélectionner :		
Télécharge Auto. Contacts	Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre annuaire pour maintenir votre liste de contacts à jour.	
Trié par:	Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir :	
	<table> <tr> <td>Prénom</td> <td>Surnom</td> </tr> </table>	Prénom
Prénom	Surnom	
Téléchargement de la liste de contacts à nouveau	Sélectionnez cette option pour télécharger de nouveau manuellement votre liste de contacts.	
Effacer la liste de contacts	Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. Le fait de supprimer la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone connecté.	

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
Sélectionner sonnerie du tél.	
Vous pouvez ensuite sélectionner :	
Pas de sonnerie	Aucun son émis lors d'un appel entrant.
Utiliser sonnerie du téléphone	La sonnerie actuellement sélectionnée pour votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être disponible pour tous les téléphones. Si cette option est disponible, il s'agit du paramètre par défaut.
Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries disponibles.	

Option de menu	Mesure à prendre et description
Messagerie texte	
Vous pouvez ensuite sélectionner :	
Pas d'alerte (silence)	Aucun son émis lors d'un message entrant.
Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification disponibles.	
Lecture vocale	Lorsque cette option est activée, une invite vocale vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message.

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Audio sourdine privé	Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel.
Avertissement d'itinérance	Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode d'itinérance lorsque vous tentez de passer un appel.
Notification de batterie faible	Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la pile de votre téléphone est déchargée.

Assistance 911

Nota : Ce service n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Sélectionnez ce bouton pour modifier le réglage d'activation ou de désactivation de cette fonction. Si les contacts du téléphone mobile ont été téléchargés, vous pouvez régler l'option suivante :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Définir les contacts d'urgence	Vous pouvez sélectionner jusqu'à deux numéros dans le répertoire de votre appareil mobile en tant que contacts d'urgence à la fin du processus d'appel Assistance 911.

Radio

Ce bouton est disponible si une source radio telle que AM ou FM est la source média active. Appuyer sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Txt radio	Cette fonction est disponible lorsque la radio FM est votre source média active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio.
Prérégl. automé- morisés (AST)	Actualiser Le fait de sélectionner cette option permet d'enregistrer les six stations les plus puissantes à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations préréglées de la station actuellement choisie.

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses préférences de navigation au moyen des menus suivants.

Préférences de carte

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de carte de navigation	
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :	
Modèle de ville 3D	Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3D.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Marques de navigation	Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs.	
Icônes POI	Activez cette fonction de façon à afficher jusqu'à trois icônes de POI (point d'intérêt) sur la carte de navigation.	
	Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant :	Sélection des POIs
Icônes d'incident	Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation.	

Préférences d'itinéraire

Option de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions		
Préférences d'itinéraire			
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :			
Itinéraire préféré	Afficher le type d'itinéraire choisi.		
	Plus court	Plus rapide	Écologique
Utiliser toujours —	Omettre l'étape de sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée.		
Utiliser voie pour VOM	Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire.		
Trouver stationnement autom.	Le système recherche et affiche les espaces de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination.		
Pénalité horaire éco.	Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le réglage est élevé, plus le temps attribué à l'itinéraire est long.		
Guidage d'itinéraire dynamique	Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de contournement si possible.		

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions
Éviter auto- routes	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les autoroutes lors du calcul de l'itinéraire de navigation.
Éviter routes à péage	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les routes à péage lors du calcul de l'itinéraire de navigation.
Éviter traver- siers/trains voitures	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite l'utilisation de ferries ou de trains lors du calcul de l'itinéraire de navigation.

Préférences de navigation

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de navigation	
Messages de guidage	Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives.
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :	
Voix et tonalités	Une tonalité retentit suivie d'instructions vocales.
Voix seulement	Seules des instructions vocales sont fournies.
Tonalité	Seule une tonalité retentit comme invite.

Apps

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles exécutées sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait de données de l'appareil connecté.

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis.

L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : Toutes les applications mobiles ne seront peut-être pas compatibles.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Applications mobiles	Activation ou désactivation de l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3. La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.		
	Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres.		
Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes :			
Mises à jour applis mobiles	Ceci donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour d'applications disponibles.		
	Il existe trois états possibles :		
	Mise à jour requise	Mise à jour effectuée	Mise à jour des applications mobiles en cours...
	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des autorisations.	Aucune mise à jour n'est requise.	Le système tente de recevoir une mise à jour.
	Demander mise à jour		Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez :
			Demander MAJ
Toutes applications	Accorder ou refuser les autorisations à toutes les applications à la fois.		
Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options.	Accorder ou refuser à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications sont réparties en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe.		

Nota : Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Option de menu	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit.
Bip touche écran	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.
Mises à jour automatiques du système	Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est disponible par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi ou d'une connexion mobile.
À propos de:	Information portant sur le système et son logiciel.
Licences de logiciel	Documentation de la licence du logiciel applicable au système.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les réglages personnels et les données personnelles seront effacés.

Wi-Fi

Vous pouvez sélectionner les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Wi-Fi	Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir les mises à jour du logiciel SYNC 3 du véhicule.
Voir réseaux disponibles	Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi disponibles à portée.
	En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de celui-ci. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter.
	Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information à côté d'un réseau, davantage d'information concernant ce dernier s'affiche, comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité.
Notifications Wi-Fi disponibles	Si SYNC n'est pas déjà connecté, le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité.

Réglages de caméra

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages caméra	
Puis faites votre choix parmi les options suivantes :	
Délai caméra arrière	Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur.

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

Affichage

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Luminosité	Permet d'augmenter ou de réduire la luminosité de l'écran.	
Mode	Vous pouvez sélectionner :	
	Auto	L'écran alterne automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.
	Jour	L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Nuit	L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit.
	Arrêt	L'écran devient noir et n'affiche rien. Pour rallumer l'écran, il suffit de le toucher.
Intensité lumineuse automatique	Activez cette option pour automatiquement atténuer la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant.	

Commande vocale

Vous pouvez régler les paramètres de commande vocale en sélectionnant les options suivantes.

Option de menu	
Mode avancé	Activez cette option pour supprimer les invites vocales et confirmations supplémentaires.
Confirmation téléphone	Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel.
Liste des commandes vocales	Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales disponibles lorsque le bouton de commande vocale est enfoncée.

Mode voiturier

Le mode voiturier vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode voiturier, une fenêtre contextuelle s'affiche et vous informe qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode voiturier. Vous pouvez utiliser le NIP de votre choix, mais vous devez utiliser le même NIP pour désactiver le mode voiturier. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : Si le système est verrouillé, et que vous ne vous souvenez pas du NIP, veuillez contacter le Centre de relation avec la clientèle.

États-Unis : 1-800-392-3673
Canada : 1-800-565-3673

Pour activer le mode voiturier, entrez le NIP que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre NIP en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même NIP. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont de nouveau disponibles.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre système SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions,

consultez les tableaux ci-dessous.

Pour contrôler la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le site Web Ford ou Lincoln de votre région.

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Un bruit ambiant est présent durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent au rendement de SYNC 3.	Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez. Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas désactivé. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	Il se peut que le système doive être redémarré.	Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, verrouillez-la et patientez deux ou trois minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint.
SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
		Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Le système énonce « Répertoire télé-chargé », mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.
		Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.
		Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire.
		Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire.
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.
	iPhone	- Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. - Allez au menu Bluetooth.

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
		- Appuyez sur le cercle bleu à droite de l'appareil portant la marque et le modèle de votre véhicule pour accéder au menu suivant. - Activez Montrer les notifications. - Débranchez puis rebranchez votre iPhone de SYNC 3 pour activer cette mise à jour des paramètres. Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3. Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 s'il n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie. iPhone ne prend pas en charge les réponses aux messages avec SYNC 3. Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.
Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages par Bluetooth pour recevoir les messages entrants.
	Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire.	Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire que vous jumelez. En fait, il peut exister des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.
		Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule.
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie à l'appareil.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 sans oublier de mettre son lecteur multimédia en fonction.
	L'appareil n'est pas connecté.	
	L'appareil est en mauvais état.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les bonnes données relatives à l'artiste, à la piste, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.
	Le fichier est peut-être corrompu.	Tentez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
	La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie de protocole de transfert de fichiers multimédias.
	Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3.	Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 258).
	L'appareil doit être réindexé.	Réindexez les contenus multimédias. Voir Paramètres (page 280).
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez Dock Connector.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez SYNC.
SYNC 3 n'affiche pas les renseignements de chanson ni les touches de répétition ou de lecture aléatoire.	L'appareil ou le lecteur de médias n'est pas compatible.	Branchez un appareil ou un lecteur de médias compatible.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes de Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
Échec de connexion.	Erreur de mot de passe.	Vérifiez le mot de passe.
	Signal faible.	Vérifiez la force du signal Wi-Fi.
	Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID.	Utilisez un nom unique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, tel qu'une partie de l'adresse MAC.
Déconnexion après une connexion réussie.	Signal faible probablement dû à la distance par rapport au point d'accès, une obstruction ou une interférence élevée.	Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès, la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et éliminez les obstacles si possible. D'autres signaux Wi-Fi, Bluetooth, micro-ondes et de téléphones sans fil peuvent causer des interférences.
Signal faible observé par SYNC 3 malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès.	Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès.	Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez d'éliminer toutes autres obstructions qui pourraient nuire à la qualité du signal, en ouvrant par exemple la porte du garage.
Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	Le point d'accès était défini comme un réseau caché.	Veuillez définir le réseau comme visible et réessayer.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes de Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement
Le téléchargement de logiciel prend trop de temps.	Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies.	Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau). Si SYNC 3 indique que son état est bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable.
SYNC 3 semble se connecter à un point d'accès et la force du signal est excellente, mais le logiciel n'est pas mis à jour.	Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et qu'il requière un abonnement ou l'acceptation des conditions.	Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Rechercher des applications mobiles », SYNC 3 ne trouve aucune application.	Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible AppLink à SYNC 3.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est jumelé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'un iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis la boutique d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si elle n'apparaît pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez « Applications », puis trouvez l'application voulue et choisissez « Forcer l'arrêt ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Rechercher applications mobiles » sur SYNC 3.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Pour effectuer la fermeture forcée d'une application sur un iPhone avec iOS7+, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.
Mon téléphone Android est connecté et mes applications fonctionnent; je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit pouvoir se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Mon iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3.	Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink exécutées sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si votre téléphone compte plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application dispose d'un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs sections respectives. Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Attendez l'invite du système avant d'énoncer votre commande.
SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil.	Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites « Jouer artiste Prince » ou « Jouer chanson Purple Rain ».
		Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ».
		Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : « E-S-P-N » ou « C-N-N ».
	Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Assurez-vous que les titres de chansons, les noms d'artistes, d'albums et de liste d'écoute ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, -, ou +.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	Assurez-vous que vous énoncez le nom exactement comme il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est « Jean Tremblay », dites « Appeler Jean Tremblay ». Si le nom de votre contact est « Maman », dites « Appeler Maman ».
	Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux.	Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, - ou +.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire.
		Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur TÉLÉPHONE . Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur le bouton programmable pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB.	Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue.	SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale.	SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée. SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

Profils personnalisés	
Problème	Cause et solution possible
Je ne peux pas créer un profil.	Les profils personnalisés n'ont pas été configurés.
	Un nom de profil invalide a été saisi.
	Une touche de mémorisation n'a pas été sélectionnée à la demande.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Profils personnalisés	
Problème	Cause et solution possible
	Le contact n'était pas mis et le levier sélecteur n'était pas en position de stationnement ou a été dégagé de la position de marche ou de stationnement en créant un profil.
	Les profils personnalisés sont désactivés.
Je n'arrive pas à synchroniser une clé à télécommande.	Un bouton de verrouillage n'a pas été sélectionné sur une clé à télécommande à la demande.
	La clé à télécommande sélectionnée est déjà associée à un autre profil et le remplacement a été refusé.
	Un rappel de profil a été effectué pendant la synchronisation d'une clé à télécommande.
	Le contact n'était pas mis et le levier sélecteur n'était pas en position de stationnement ou a été dégagé de la position de marche ou de stationnement pendant la synchronisation d'une clé à télécommande.
	L'ancienne méthode de synchronisation est utilisée.
Mes réglages personnalisés ne sont pas enregistrés.	Le réglage non enregistré n'est pas pris en charge par les profils personnalisés.
	Un profil personnalisé différent de celui prévu est activé.
	Un autre utilisateur a changé les réglages pour le mauvais profil personnalisé.
Mon profil ne peut être rappelé.	Un profil personnalisé n'a pas été créé.
	Les profils personnalisés sont désactivés.
	Le profil demandé est déjà activé.
	La touche de mémorisation utilisée n'est pas synchronisée à un profil.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Profils personnalisés	
Problème	Cause et solution possible
	La clé à télécommande utilisée n'est pas synchronisée à un profil.
	La mauvaise clé à télécommande est utilisée.
	Un bouton autre que celui de déverrouillage ou de démarrage à distance est appuyé sur une clé à télécommande synchronisée.
	Le profil personnalisé a été supprimé.
Mes positions préréglées sont rappelées mais pas mon profil.	Les profils personnalisés sont désactivés.
Mon profil est rappelé mais pas mes positions préréglées.	Le véhicule roule.
	Les positions préréglées sont similaires à celles de l'invité ou du profil précédemment activé.
J'ai perdu une clé à télécommande.	Synchronisez et désynchronisez votre clé à télécommande dans le menu des profils personnalisés. Il se peut que vous deviez consulter votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu tous les profils.	Les clés à télécommande ont été effacées et reprogrammées. Cela peut se produire quand vous laissez le concessionnaire ajouter une nouvelle clé à télécommande pour remplacer celle perdue.
	La réinitialisation générale a été effectuée sans votre consentement.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Généralités		
Problème	Cause possible	Solution possible
La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue de SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales).	SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement.	SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, les commandes vocales et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

Réinitialisation de SYNC 3

Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez simultanément enfoncés le bouton de mise en marche de la radio et le bouton PROCHAINE STATION (>>|). Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez de 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3.

Pour obtenir de l'assistance sur le dépannage de SYNC 3, veuillez consulter le site Web Ford ou Lincoln de votre région.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires Ford GT et des produits sous licence Ford GT, communiquez avec le Concierge Ford GT au 1-800-210-5795. Le Concierge Ford GT possède les dernières informations sur les offres disponibles.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous effectuez l'entretien requis, vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez aussi augmenter la valeur de revente ou d'échange de votre véhicule. Conservez toutes les factures d'entretien effectué dans votre véhicule et enregistrez les opérations d'entretien dans les pages qui suivent dans cette section.

Les intervalles d'entretien périodique de votre véhicule ont été établis sur la base de tests rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Rappelez-vous que le temps est tout aussi important que les milles parcourus. Ces intervalles sont basés sur le temps et la distance parcourue. Comme les voitures telles que la Ford GT ne sont pas conduites quotidiennement dans la plupart des cas, votre calendrier d'entretien peut être basé sur le temps plus que sur la distance parcourue.

Il vous incombe de vous assurer que tous les entretiens périodiques sont effectués et que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 231).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire d'entretien Ford GT certifié?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre Ford GT.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft™ d'origine

Les concessionnaires d'entretien Ford GT certifiés conservent en stock les pièces Ford et Motorcraft nécessaires pour l'entretien de votre Ford GT. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de nuire à la conformité du système antipollution.

Commodité

Le concierge Ford GT sera heureux de vous aider à planifier vos visites d'entretien et travaillera avec votre concessionnaire d'entretien Ford GT certifié pour prendre ces dispositions.

Entretien en circuit sur route

Si votre Ford GT est soumise à une utilisation dédiée en circuit sur route, nous recommandons un entretien supplémentaire. Voir **Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses** (page 312).

Entretien de votre véhicule

Protégez votre investissement

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Il n'est pas recommandé d'utiliser des produits chimiques ou des additifs non approuvés par Ford dans le cadre de l'entretien normal de votre véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Huiles et liquides

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concession, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des corps étrangers.

Veillez à remplacer les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Périodicité d'entretien normale

Chaque année ou tous les 5000 mi (8000 km)
Vidange d'huile et remplacement du filtre.
Inspecter les pneus et vérifier la pression des pneus.
Vérifiez les plaquettes, les rotors, les tuyaux et les conduits de refroidissement de frein et vérifiez la fonction du frein de stationnement. Contrôler le niveau de liquide de frein.
Vérifiez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les flexibles. Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.
Inspecter les courroies d'entraînement des accessoires.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension et les embouts de biellette de direction.
Inspecter les balais d'essuie-glace. Vérifier le niveau du liquide de lave-glace.
Inspecter les charnières et les serrures. Lubrifier si nécessaire.
Inspecter la batterie du véhicule et l'état de charge de la batterie.
Vérifier le niveau de liquide hydraulique.

Entretien de votre véhicule

Chaque année ou tous les 5000 mi (8000 km)

Vérifier le fonctionnement de toutes les lampes.

Vérifier le bon fonctionnement des témoins du tableau de bord.

Rechercher des fuites de liquide.

Autres interventions d'entretien ¹

Tous les deux ans ou 16 000 km (10 000 mi)	Remplacer le liquide de frein.
Tous les deux ans ou 16 000 km (10 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les trois ans ou 24 000 km (15 000 mi)	Remplacez les filtres à air du moteur.
Tous les six ans ou 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses.
Tous les 72 000 km (45 000 mi)	Remplacez les bougies.
Tous les dix ans ou 100 000 km (60 000 mi)	Remplacer le liquide hydraulique.
Tous les dix ans ou 100 000 km (60 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. ²
Tous les dix ans ou 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires avant et arrière.
Tous les 24 ans	Remplacer la bouteille d'accumulateur hydraulique.

¹ Ne dépassez pas la distance indiquée ou le kilométrage pour l'intervalle.

² Remplacement initial au bout de dix ans ou 100 000 km (60 000 mi), puis tous les six ans ou 48 000 km (30 000 mi).

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Intervalle de vidange d'huile — climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 000 km (2 500 mi).

Entretien de votre véhicule

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

La durée de vie du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et remplacez-les au besoin.

Fonctionnement à grandes vitesses et sur piste

Votre véhicule peut rouler de façon soutenue à grandes vitesses et sur piste. Votre GT comporte des commandes électroniques destinées à réduire la puissance et à limiter le régime moteur (RPM) pour aider à diminuer la température du groupe motopropulseur si les températures de fonctionnement sont dépassées.

Avant de conduire votre véhicule à grandes vitesses :

- Vérifiez que vos pneus sont gonflés à la pression correcte. Voir **Spécifications techniques** (page 229).
- Vérifiez l'état des jantes et pneus. Remplacez toute jante et pneu endommagé(e).

- Vérifiez et réglez le serrage de l'écrou de roue. Voir **Spécifications techniques** (page 229).
- Vérifier les niveaux d'huile, du liquide de refroidissement, du liquide de frein et du liquide hydraulique. Voir **Entretien** (page 175).
- Remplacer l'huile et le filtre avant d'utiliser votre véhicule sur piste.

Après avoir conduit votre véhicule à grandes vitesses et sur piste, effectuez les opérations suivantes :

- Réglez la pression de pneus conformément aux spécifications.
- Vérifiez et réglez le serrage de l'écrou de roue. Voir **Spécifications techniques** (page 229).
- Vérifiez les niveaux de tous les liquides.
- Si vous conduisez votre voiture pendant une période de temps prolongée à grande vitesse ou sur piste, changez l'huile et le filtre.

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (" Vous " ou " Votre " selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, (" APPAREILS ") qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (" FORD MOTOR COMPANY "). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (" LOGICIEL ") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (" CLUF "), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

Appendices

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL ("Composants supplémentaires"). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
 - **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
 - **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.
- MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION :** Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention " À seules fins de mise à niveau " ou " À seules fins de récupération ", vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

Appendices

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et " applet " intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaines et européennes quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

Appendices

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (" Guide du propriétaire "). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales :** Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en respectant les conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Appendices

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants : (a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance; (b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers, (d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; (e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP) et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI " TEL QUEL " ET " TEL QUE DISPONIBLE ", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un "Avis de contestation", c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

Appendices

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage ("AAA"), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous

pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé ("dernière offre écrite"), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée "sentence") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options: (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an.

Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

(b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- (a) ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; (b) tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; (c) suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou (e) utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

I. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de

la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux

parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

8. Divers

8.1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les "Avis"). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots "inclus" et "y compris," et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots "sans limitation".

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

Appendices

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (" Données ") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (" Telenav ") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requis par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (" Données ") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (" NAV2 "), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de

Appendices

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies "telles quelles" et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité :

TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Appendices

Département du commerce des États-Unis
du Bureau de l'industrie et de la sécurité
du Département du Commerce des
États-Unis. Dans la mesure où de telles
lois, règles et réglementations interdisent
à HERE de respecter quelconque de ses
obligations en vertu du présent contrat de
livrer ou de distribuer les données, un tel
manquement sera excusé et ne constituera
pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités
et conditions constituent l'intégralité de
l'accord entre Telenav (et ses concédants
de licence, y compris leurs concédants de
licence et leurs fournisseurs) et vous
relativement à l'objet du présent document
et remplacent intégralement tout accord
écrit ou verbal déjà conclu concernant
l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et
conditions ci-dessus sont régies par les lois
de l'État de l'Illinois [insérer " Pays-Bas "
lorsque les données européennes de HERE
sont utilisées], sans donner effet (i) à ses
stipulations en matière de conflit de lois,
ou (ii) à la Convention des Nations Unies
sur les contrats de vente internationale de
marchandises, qui est explicitement
exclue. Vous convenez de vous soumettre
à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer
" Pays-Bas " lorsque les données
européennes de HERE sont utilisées] pour
tout litige, réclamation et action découlant
des Données fournies en vertu des
présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement.

Si les données sont acquises par ou au
nom du gouvernement des États-Unis ou
de toute autre entité sollicitant ou
appliquant des droits similaires à ceux
habituellement revendiqués par le
gouvernement des États-Unis, ces
données constituent un " article
commercial " au sens défini au 48 C.F.R.
(" FAR ") 2.101, concédé sous licence

conformément aux présentes conditions
de l'utilisateur final, et chaque copie des
données remise ou autrement fournie de
quelque autre manière sera marquée et
gravée de l'" Avis d'utilisation " suivant et
sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT
OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRI-
CANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia,
425 West Randolph Street, Chicago, Illi-
nois 60606

Ces données constituent un article
commercial au sens défini dans le FAR
2.101 et sont assujetties aux modalités
d'utilisateur final en vertu desquelles ces
données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits
réservés.

Si l'agent de négociation des contrats,
l'organisme du gouvernement fédéral ou
un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la
légende fournie ici, l'agent de négociation
des contrats, l'organisme du
gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire
fédéral doit en aviser HERE avant de
chercher à obtenir des droits
supplémentaires ou autres droits relatifs
aux données.

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

"HERE holds a non-exclusive license from the United States Postal Service® to publish and sell ZIP+4® information."

"©United States Postal Service® 20XX. Prices are not established, controlled or approved by the United States Postal Service®. The following trademarks and registrations are owned by the USPS: United States Postal Service, USPS, and ZIP+4."

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers (" Données de tierce partie "), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (" Sa Majesté "), la Société canadienne des postes (" Postes Canada ") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (" RNCAN ") :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence " en l'état ". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun enga-

gement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : " Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés.

Appendices

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (" Sa Majesté "), la Société canadienne des postes (" Postes Canada ") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (" RNCAN "). Ces données sont proposées sous forme de licence " en l'état ". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la posses-

sion des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.

L'utilisateur final indemniserait et dégagerait de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (" INEGI ") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant :
" Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) "

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Terri- toire	Avis
Équa- teur	" INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011 " " source : © IGN 2009 - BD TOPO ® "

Guade- loupe, Guyane Fran- çaise et Marti- nique Mexique	" Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) "
---	--

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Jordanie	" © Royal Jordanian Geographic Centre ". L'exigence d'avis précédant pour les données de la Jordanie est une clause substantielle du contrat. Si un client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du client relativement aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie (" Données de la Jordanie ") aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordanien pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, " Applications d'entreprise " signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

Appendices

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : " les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. "

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relative à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la

condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Appendices

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	" © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen "
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	" © EuroGeographics "
France	" source : © IGN 2009 – BD TOPO ® "
Allemagne	" Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen "

Grande-Bretagne	" Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 "
Grèce	" Copyright Geomatics Ltd. "
Hongrie	" Copyright © 2003; Top-Map Ltd. "
Italie	" La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. "
Norvège	" Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority "
Portugal	" Source : IgeoE – Portugal "
Espagne	" Información geográfica propiedad del CNIG "
Suède	" Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. "
Suisse	" Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie. "

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

Appendices

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.pσμα.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelematics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : " Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors. "

Divulgarion du système télématique de réseau véhicule AT&T

DANS CETTE SECTION, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DE LA PRÉSENTE SECTION, LE " PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT " INCLUS SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS,

EMPLOYÉS, SUCCESEURS ET PERSONNES AUTORISÉES. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QUE CÉ SOIT POUR MANQUEMENT UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON RESPECT D'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL

SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINÉ À L'USAGE DE [L'UTILISATEUR FINAL] UNIQUEMENT ET L'UTILISATEUR FINAL NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE COUVRE AUCUNE GARANTIE OU INTERRUPTION DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES EN FONCTION DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS; (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RETARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; (C) DES DOMMAGES OU

BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; OU (D) DOMMAGE OU BLESSURE CAUSÉ PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE NATURE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DES SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU DE LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

Appendices

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE :
TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

Appendices

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987,525 ; 6 061,680 ; 6 154,773 ; 6 161,132 ; 6 230,192 ; 6 230,207 ; 6 240,459 ; 6 330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo " Powered by Gracenote™ " sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (" Gracenote ").

Le logiciel de Gracenote (le " Logiciel Gracenote ") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (" données Gracenote ") de serveurs en ligne (" serveurs Gracenote ") et d'effectuer certaines autres fonctions.

Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (" contenu Gracenote "), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage

personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS " TELS QUELS " SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR

MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNC3G-L
Industrie Canada : 216B-SYNC3G-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1)** Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- (2)** Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme " IC " avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Appendices

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelmatics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web

www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Site Web

www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelmatics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourriez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Appendices

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelomatics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les "**Fournisseurs**"]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelomatics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelomatics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité

des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelomatics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Index

A

A/C	
Voir : Climatisation.....	88
ABS	
Voir : Freins.....	122
Accessoires.....	309
Accessoires	
Voir : Pièces de rechange recommandées	
.....	12
Affichage d'information.....	77
Généralités.....	77
Afficheur de messages	
Voir : Affichage d'information.....	77
Aide au démarrage en côte.....	125
Utilisation du système d'aide au démarrage en côte.....	126
Aides à la conduite.....	136
Aides au stationnement.....	132
Alarme	
Voir : Alarme antivol.....	56
Alarme antivol.....	56
Mise en service de l'alarme.....	56
Neutralisation de l'alarme.....	57
Aperçu.....	17
Aperçu sous le capot.....	178
Appendices.....	324
Applications.....	278
.....	278
À propos de ce manuel.....	7
Numéros de téléphone du Concierge Ford GT.....	7
Assistance à la clientèle.....	157
Assistance dépannage.....	152
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	152
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Utilisation de l'assistance dépannage.....	152
Autoradio.....	239
Avis spéciaux.....	13
Concessionnaire de service Ford GT certifié.....	14
Directives spéciales.....	13
Garantie limitée de véhicule neuf.....	13
Information de garantie complémentaire.....	13

Prise de diagnostic embarqué.....	13
-----------------------------------	----

B

Balais d'essuie-glace	
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....	190
Batterie	
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V.....	189
Boîte de vitesses automatique.....	117
Boîte de vitesses automatique à sélecteur bifonction SelectShift™.....	119
Interverrouillage du levier sélecteur.....	120
Positions du levier sélecteur de votre boîte automatique.....	117
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	121
Boîte de vitesses.....	117
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	117

C

Caméra de recul	
Voir : Caméra de rétrovision.....	132
Caméra de rétrovision.....	132
Utilisation du système de caméra de recul.....	132
Capacités et spécifications.....	236
Caractéristiques.....	237
Capteur de poids du passager avant.....	39
Carburant et remplissage.....	102
Ceintures de sécurité.....	29
Principes de fonctionnement.....	29
Chaîne audio.....	239
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	225
Chauffage	
Voir : Climatisation.....	88
Cirage.....	195
Clés et commandes à distance.....	45
Clignotants.....	66
Climatisation.....	88
Climatisation	
Voir : Climatisation.....	88
Combiné des instruments.....	70

Index

Commande audio.....	59
Recherche, Suivant ou Précédent.....	59
Commande automatique de la température.....	89
Commande d'éclairage.....	60
Feux de route.....	64
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	65
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	162
Commande de l'affichage d'information.....	60
Commande des essuie-glaces et du lave-glace.....	60
Commande du mode de conduite.....	60
Aérodynamique active.....	143
Levage avant.....	142
Mode amortisseur de confort.....	143
Sélection du mode de marche avant.....	136
Commande manuelle de la température.....	88
Commande vocale.....	59
Conduite à grande vitesse	229
Pression des pneus - Vitesses supérieures à	229
Conduite dans l'eau.....	150
Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	123
Conseils de conduite.....	150
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	123
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	91
Chauffage rapide de l'habitacle.....	92
Conseils généraux.....	91
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	93
Réglages de refroidissement recommandés.....	92
Réglages recommandés pour le chauffage.....	92
Consignes de sécurité.....	102
Consommation de carburant.....	107
Calcul de la consommation de carburant.....	107
Remplissage du réservoir de carburant.....	107

Contrat de licence de l'utilisateur final.....	324
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....	324
Contrôle de stabilité.....	127
Principes de fonctionnement.....	127
Convertisseur catalytique.....	113
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M).....	115
Système de diagnostic embarqué (OBD-II).....	114
Coupage de carburant	152
Couvre-plancher.....	151

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	162
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	162
Démarrage du moteur	99
Coupage du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....	101
Démarrage impossible.....	100
Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule se déplace, procédez comme suit :.....	101
Précautions contre les gaz d'échappement.....	101
Redémarrage rapide.....	100
Renseignements importants concernant la ventilation.....	101
Démarrage et arrêt du moteur.....	98
Généralités.....	98
Démarrage sans clé.....	98
Modes d'allumage.....	98
Démarrage-secours du véhicule.....	153
Branchement des câbles de démarrage.....	154
Débranchement des câbles de démarrage.....	154
Démarrage-secours.....	154
Préparation du véhicule.....	153
Dépannage.....	152
Dépannage de SYNC™ 3.....	293
Désignation du code de boîte de vitesses.....	235

Index

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	43
Déverrouillage d'urgence des portes.....	54
Dimensions du véhicule.....	232
Direction.....	136
Dispositif antipollution.....	112
Dispositif de verrouillage de la direction.....	99
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	37
Principes de fonctionnement.....	37
Divertissement.....	258
Apps.....	262
Bluetooth Audio ou USB.....	260
Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées.....	262
Ports USB.....	262
Radio AM/FM.....	260
Sources.....	259
Dossier d'entretien périodique	313
DRL	
Voir : Feux de jour.....	65
E	
Éclairage.....	64
Généralités.....	64
Éclairage intérieur.....	66
Écran d'accueil.....	251
Écrous de roue	
Voir : Remplacement d'une roue.....	228
Écrous de roue	
Voir : Remplacement d'une roue.....	228
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	103
En Californie (États-Unis seulement)	158
Enregistrement de données	9
Enregistrement des données d'entretien.....	9
Enregistrement des données d'événement.....	10
Enregistrement des données d'événement	
Voir : Enregistrement de données	9
Entreposage du véhicule.....	200
Batterie.....	201
Carrosserie.....	200
Circuit d'alimentation.....	201
Circuit de refroidissement.....	201
Divers.....	201
Freins.....	201
Généralités.....	200
Moteur.....	200
Pneus.....	201
Sortir le véhicule de l'entreposage.....	201
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	34
Entretien des pneus.....	210
Adhérence AA A B C.....	211
Glossaire de la terminologie des pneus.....	212
Renseignements sur le Classement uniforme de qualité des pneus.....	210
Renseignements sur le flanc du pneu.....	213
Température A B C.....	211
Usure de la bande de roulement.....	211
Entretien de votre véhicule.....	310
Entretien du véhicule.....	193
Généralités.....	193
Entretien.....	175
Généralités.....	175
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	312
Fonctionnement à grandes vitesses et sur piste.....	313
Intervalles de vidange d'huile – climats chauds.....	312
Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle.....	313
Entretien périodique normal.....	311
Périodicité d'entretien normale.....	311
Entretien usuel — Généralités.....	310
Entretien en circuit sur route.....	310
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....	310
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire d'entretien Ford GT certifié?.....	310
Protégez votre investissement.....	311
Environnement	16

Index

EPB	
Voir : Frein de stationnement électronique.....	123
Équipement de communication mobile.....	14
Espaces de rangement.....	97
Essue-glaces.....	63
Essue-glaces et lave-glaces.....	63
Étiquette d'homologation du véhicule.....	235
F	
Feux de détresse.....	152
Feux de jour.....	65
Filtre à air d'habitacle	93
Filtre à air	
Voir : Remplacement du filtre à air	192
Filtre à carburant.....	188
Fonctions uniques.....	18
Ford Performance.....	15
Frein de stationnement	
électronique.....	123
Batterie déchargée.....	125
Desserrage du frein de stationnement électronique.....	124
Serrage du frein de stationnement électronique.....	123
Freins.....	122
Généralités.....	122
Fusibles.....	164
G	
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	67
Glaces à commande électrique.....	67
Alimentation prolongée des accessoires.....	67
Fermeture par commande à impulsion.....	67
Fonction de rebond.....	67
Ouverture par commande à impulsion.....	67
Glossaire des symboles.....	8
Gonflage de pneu à plat	
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	203
Gonflage d'un pneu crevé	
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	203
I	
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	76
Alerte d'entrée sans clé.....	76
Carillon avertisseur de phares allumés.....	76
Installation de sièges d'enfant	21
Sièges pour enfant.....	21
Utilisation de ceintures-baudriers.....	22
Utilisation des sangles de retenue.....	24
Introduction.....	7
J	
Jantes et pneus.....	203
Spécifications techniques.....	229
Jauge d'huile moteur.....	180
Jauges.....	70
Écran d'information.....	70
Jauge de carburant.....	71
Manomètre d'huile moteur.....	72
Mode d'indicateurs.....	72
Ordinateur de bord.....	71
Thermomètre de l'huile moteur.....	72
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	72
L	
Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	194
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	194
Lave-glaces	
Voir : Essue-glaces et lave-glaces.....	63
Lave-glaces.....	63
Limite de charge.....	144
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	144
M	
Messages d'information.....	80
AdvanceTrac™	80

Index

Aide au démarrage en côte	82	Nettoyage de l'habitacle.....	197
Alarme.....	80	Chiffon de nettoyage en microfibre	
Batterie et circuit de charge.....	81	Alcantara.....	197
Boîte de vitesses.....	86	Nettoyage de la planche de bord et des	
Carburant.....	82	lentilles du tableau de bord.....	198
Circuit de démarrage.....	85	Nettoyage des glaces et des balais	
Clés et accès intelligents.....	82	d'essuie-glace.....	196
Démarrage à distance.....	84	Nettoyage des roues.....	199
Direction.....	85	Nettoyage des sièges en cuir.....	198
Entretien.....	83	Nettoyage du moteur.....	196
Frein de stationnement.....	84	Norme d'émission.....	112
Moteur.....	81	Garantie relative aux émissions de bruit,	
Portes et serrures.....	81	actes de loi pour les modifications	
Système de surveillance de la pression des		interdites et entretien.....	113
pneus.....	85	Modifications du dispositif antibruit.....	112
Mise au rebut de l'airbag.....	44	Numéro d'identification du	
		véhicule.....	234
N		O	
Navigation.....	270	Ouverture centralisée	68
cityseeker.....	277	Commande à distance des glaces	
Menu de navigation.....	274	avant.....	68
Mises à jour des cartes de navigation.....	278	Ouverture des portes.....	54
Mode d'affichage de carte.....	270	Ouverture des portes depuis l'intérieur du	
Mode de destination.....	271	véhicule.....	54
Points de cheminement.....	276	Ouverture et fermeture du capot.....	176
Nécessaire de gonflage de pneu à usage		Fermeture du capot avant.....	176
temporaire	203	Fermeture du hayon arrière.....	178
Conseils d'utilisation de la trousse.....	204	Ouverture du capot avant.....	176
Deuxième étape : Vérification de la pression		Ouverture du hayon arrière.....	177
des pneus.....	207		
Généralités.....	204	P	
Marche à suivre après l'obturation d'un		Panne de carburant.....	103
pneu.....	208	Ajout de carburant au moyen d'un bidon de	
Marche à suivre après une crevaisson.....	205	carburant.....	104
Première étape : Regonflage du pneu au		Remplissage d'un bidon de	
moyen du produit d'obturation et du		carburant.....	104
compresseur.....	205	Paramètres.....	280
Nécessaire de réparation de pneu		Affichage.....	291
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage		Apps.....	288
temporaire	203	Assistance 911.....	286
Nettoyage de l'extérieur.....	194	Bluetooth.....	282
Compartment moteur.....	195	Commande vocale.....	292
Éléments extérieurs en plastique.....	195	Généralités.....	290
Fin de peinture standard.....	194	Horloge.....	282
Peinture mate.....	194	Lecteur multimédia.....	281
Soulèvement de l'aile arrière.....	195		

Index

Mode véhiculaire.....	292
Navigation.....	286
Radio.....	286
Réglages de caméra.....	291
Son.....	280
Téléphone.....	283
Wi-Fi.....	290
PATS	
Voir : Système antivol passif.....	55
Pédales.....	62
Pédales	
Voir : Réglage des pédales.....	62
Perchlorate.....	12
Personal Safety System™.....	36
Fonctionnement du système de sécurité personnalisé.....	36
Phares automatiques.....	65
Pièces de rechange recommandées	12
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	12
Garantie sur les pièces de rechange.....	13
Réparation en cas de collision.....	12
Pièces Motorcraft.....	232
Pneus	
Voir : Jantes et pneus.....	203
Points de remorquage.....	156
Emplacement du crochet de sauvetage.....	156
Pose du crochet de sauvetage.....	156
Porte-gobelets.....	97
Portes et serrures.....	51
Port USB	239
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	27
Positions assises appropriées.....	94
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	160
Pour obtenir les services nécessaires	157
À l'extérieur.....	157
Prises de courant auxiliaires.....	96
Emplacement.....	96
Prise de courant de 12 V c.c.....	96
Produits de nettoyage.....	193
Produits.....	193
Programmateurs de vitesse.....	59
Principes de fonctionnement.....	134

Programmeur de vitesse	
Voir : Programmeur de vitesse.....	134
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	134
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement).....	159
Proposition 65 de la Californie.....	12
Protection de l'environnement	16
Protège-genoux conducteur et passager.....	42
Q	
Qualité du carburant.....	103
Choix du carburant approprié.....	103
R	
Rallonge de ceinture de sécurité.....	34
Rangement de dessous de siège	97
Rangement sous le hayon arrière.....	144
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	32
Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™	32
Ravitaillement.....	105
Messages d'avertissement.....	107
Réglage des pédales.....	62
Réglage des phares.....	191
Cible de faisceau des phares.....	191
Réglage des phares	
Voir : Réglage des phares.....	191
Réglage du volant.....	58
Rehausseurs.....	25
Types de rehausseur.....	26
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	149
Remorquage d'urgence.....	149
Remorquage.....	149
Remplacement d'une ampoule.....	192
Feux à DEL.....	192
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	50
Remplacement d'une roue.....	228
Renseignements importants relatifs au levage au moyen d'un pont ou d'un cric.....	228

Index

Remplacement d'un fusible.....	173
Fusibles.....	173
Remplacement de la batterie de 12 V	189
Chargeur et mainteneur de batterie.....	189
Système de gestion de batterie.....	190
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	191
Remplacement du filtre à air	192
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	45
Accès intelligent.....	45
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	199
Rétroviseur intérieur.....	68
Rétroviseurs extérieurs.....	68
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....	68
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	68
Rétroviseurs	
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	67
Rodage.....	150
Fonctionnement à froid du moteur.....	150
Moteur arrêté à chaud.....	150
Rodage	
Voir : Rodage.....	150
Roue de secours	
Voir : Remplacement d'une roue.....	228
S	
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	38
Enfants et sacs gonflables.....	39
Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant.....	38
Sacs gonflables latéraux.....	41
Sécurité enfants.....	20
Généralités.....	20
Sécurité.....	55
Sièges à commande manuelle.....	94
Sièges.....	94
Spécifications du moteur.....	231
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	231
SYNC™ 3.....	240
Généralités.....	240
Système antidémarrage	
Voir : Système antivol passif.....	55
Système antipollution	108
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M).....	110
Système de diagnostic embarqué (OBD-II).....	109
Système antivol passif.....	55
SecuriLock.....	55
Système de surveillance de la pression des pneus.....	225
Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus.....	226
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....	227
Système d'alerte après impact.....	155
T	
Tableau de spécifications des fusibles.....	164
Boîtier de distribution électrique arrière	
1.....	166
Boîtier de distribution électrique arrière	
2.....	168
Boîtier de distribution électrique avant.....	164
Porte-fusibles de l'habitacle.....	170
Télécommande.....	46
Clé d'accès intelligent.....	46
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	50
Localisateur de véhicule.....	50
Remplacement de la pile.....	49
Utilisation du panneton de clé.....	47
Téléphone.....	263
Connectivité du téléphone intelligent.....	268
Couplage initial de votre téléphone cellulaire.....	263
Établissement des appels.....	266
Lors d'un appel téléphonique.....	267
Menu du téléphone.....	264
Messagerie texte.....	268
Réception d'appels.....	267

Index

Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	32
Conditions de fonctionnement.....	32
Témoins et indicateurs.....	73
Anomalie de la boîte de vitesses.....	76
Anomalie du groupe motopropulseur.....	75
Avertissement de basse pression des pneus.....	75
Bas niveau de carburant.....	75
Batterie.....	73
Bouclage de ceinture de sécurité.....	74
Capot ouvert.....	75
Circuit de freinage.....	73
Clignotant.....	74
Contrôle de stabilité.....	76
Contrôle de stabilité désactivé.....	76
Départ assisté.....	75
Entretien recommandé du moteur.....	76
Feux de route.....	75
Feux de stationnement.....	75
Frein de stationnement électronique.....	74
Freins carbone-céramique.....	73
Hayon mal fermé.....	74
Huile moteur.....	74
Mode amortisseur de confort.....	73
Mode de suspension active avant.....	74
Panne du système de hauteur du véhicule.....	75
Panne du système hydraulique.....	75
Phares antibrouillards arrière.....	75
Porte mal fermée.....	74
Régulateur de vitesse.....	73
Sac gonflable avant.....	74
Système de freins antiblocage.....	73
Témoin de feu de croisement défectueux.....	75
Témoin de givre.....	74
Température du liquide de refroidissement du moteur.....	74
Traction d'une remorque.....	149
Transport de charge.....	144
Transport du véhicule.....	155
Mise de la boîte de vitesses en position Point mort.....	156

Utilisation de la reconnaissance vocale.....	253
Commandes des paramètres vocaux.....	258
Commandes vocales associées aux applications mobiles.....	257
Commandes vocales de navigation.....	256
Commandes vocales de téléphone.....	255
Commandes vocales en mode audio.....	254
Utilisation de pneus été.....	224
Utilisation des ceintures de sécurité.....	30
Modes de blocage des ceintures de sécurité.....	31
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	30
Utilisation du contrôle de stabilité.....	128
Antipatinage.....	130
Contrôle électronique de stabilité AdvanceTrac™.....	128
Départ assisté.....	130
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement).....	160
Utilisation du régulateur de vitesse.....	134
Activation du régulateur de vitesse.....	134
Désactivation du régulateur de vitesse.....	135

V

Ventilation	
Voir : Climatisation.....	88
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	186
Vérification de l'huile moteur.....	180
Ajout d'huile moteur.....	181
Vérification de l'huile moteur	
Voir : Vérification de l'huile moteur.....	180
Vérification des balais d'essuie-glace.....	190
Vérification du liquide de direction assistée.....	187
Vérification du liquide de frein.....	187
Vérification du liquide de lave-glace.....	188

U

Utilisation de chaînes à neige.....	225
-------------------------------------	-----

Index

Vérification du liquide de refroidissement.....	181
Ajout de liquide de refroidissement.....	182
Circuit de refroidissement à protection totale.....	184
Conditions climatiques rigoureuses.....	184
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....	185
Liquide de refroidissement recyclé.....	184
Vidange du liquide de refroidissement.....	184
Vérification du liquide de refroidissement	
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	181
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	176
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	176
Verrouillage électrique des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	51
Verrouillage et déverrouillage.....	51
Activation de l'accès intelligent.....	52
Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent.....	52
Éclairage à l'entrée.....	53
Éclairage à la sortie.....	53
Protection antidécharge de la batterie.....	54
Télécommande.....	51
Verrouillage automatique.....	53
Verrouillage électrique des portes.....	51
Vide-poches.....	97
VIN	
Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	234
Volant.....	58
Vue d'ensemble du tableau de bord.....	17